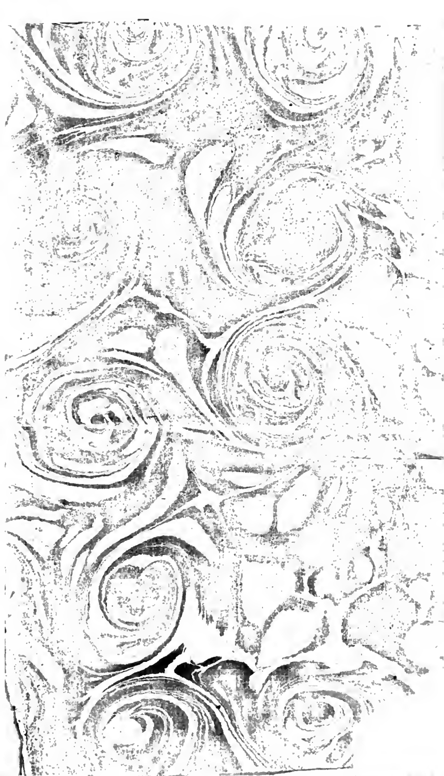








[illegible]

TABLETTES
ANECDOTES ET HISTORIQUES
DES
ROIS DE FRANCE,
DEPUIS PHARAMOND
JUSQU'A LOUIS XV.

Contenant les traits remarquables de leur Histoire, leurs actions singulieres, leurs maximes & leurs bons mots.

Par M. DREUX DU RADIER, *Auteur des Anecdotes des Reines & Regentes de France.*

Et prodesse.... & delectare. Horat.

Seconde Edition, divisée en trois Volumes.

Prix 7 liv. 10 sols reliés.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez COUTURIER fils, Libraire, Quai des Augustins, près le Pont-Neuf.
LAMY, Libraire, Quai des Augustins, près le Port Saint-Michel.
Et LAPORTE, Libraire, rue des Noyers.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE
DES ROIS
Contenus dans ce troisieme Volume.

MAISON DE BOURBON.







TABLETTES
ANECDOTES ET HISTORIQUES
DE FRANCE.

MAISON DE BOURBON,

Issue de CLERMONT-FRANCE, par ROBERT, Comte DE CLERMONT, sixieme & dernier Fils de S. LOUIS.

HENRI IV.
LXI. ROI.
Depuis l'an 1589 jusqu'en 1610.

SALUS VICTIS.

Mon triomphe devient le salut des Vaincus.



HENRI IV du nom, dit *le Grand*, d'abord Prince de Béarn, puis Roi de Navarre, parvint à la Couronne, malgré toutes les brigues de l'Espagne, les obstacles qu'y mit Rome, & les op- HENRI IV.

HENRI IV. positions des Ligueurs. Son élévation au Trône, quoique fondée sur la nature & les loix de l'Etat, n'en paroît pas moins surprenante.

A la mort d'Henri III, la Ligue avoit encore pour chef le Duc de Mayenne, dont le courage égaloit celui du Duc de Guise son frere, tué aux Etats de Blois, & qui par sa politique le surpassoit peut-être. Il étoit la tête de son parti, le Chevalier d'Aumale en étoit le bras; Sixte V, livré aux Espagnols, avoit joint les excommunications aux secours pécuniaires de Philippe II. Les Prédicateurs, ennemis non moins redoutables, faisoient retentir les chaires de blasphêmes & d'imprécations contre leur légitime Roi. Enfin Henri IV, comme il le disoit lui-même, *étoit Roi sans couronne, Général sans soldats, & très-souvent sans argent, ainsi que Mari sans femme.* Il fallut livrer bien des combats; La journée d'Arques, gagnée sur Mayenne le 21 Septembre 1589, fut le premier pas vers les succès décisifs, & le conduisit à la victoire d'Ivry, & à celle d'Issoire, remportée le même jour (le 14 Mars 1590). Il étoit sous les murs

de Paris, & cette Ville eut desflors reconnu son Roi, si Alexandre Farnese, Duc de Parme, ne lui eût opposé toute l'adresse & toute l'intelligence d'un des plus grands Généraux de son tems. Chartres & Noyon remis sous son obéissance en 1591, avoient fort avancé ses affaires; Henri IV fut blessé au combat d'Aumale, & obligé de lever le siége de Rouen en 1592. Le reproche d'hérésie, étoit l'obstacle le plus dangéreux que lui opposassent les rebelles. Il vint à bout de l'écarter, en faisant profession publique de la Religion Catholique dans l'Eglise de Saint Denis, le 25 Juillet 1593. Son sacre, célébré à Chartres, le 27 Février 1594, fut l'heureuse suite de cette démarche. Paris se soumit, & Sa Majesté y fit son entrée le 22 Mars 1594. L'exemple de la Capitale, fut imité de toutes les grandes Villes. Les Espagnols furent taillés en piéces à Laon & au combat de Fontaine-Françoise (1), livré le 5

HENRI IV.

(1) En Bourgogne, le Roi avec quelques deux cents chevaux, y défit quinze mille hommes, commandés par le Duc de Mayenne & le Connétable de Castille.

HENRI IV. Juin 1595. Ce ne fut plus que succès ; & la Ligue expirante poussa des soupirs inutiles. La France admira son Pere & son Roi dans son vainqueur, qui lui donna la paix, par le traité conclu à Vervins, le 2 Mai 1598. Les troubles de Religions cesserent avec ceux de l'Etat, par le célébre Edit de Nantes, du dernier Août 1598. Le Duc de Savoie, Charles-Emmanuel, eut en vain recours aux armes, & à tous les détours de sa politique : il eut perdu le Marquisat de Saluces, si le Roi ne se fût contenté d'un équivalent, en acceptant les pays de Bresse, Bugey, Valromey & Gex, par le Traité fait à Lyon, le 17 Janvier 1601. Ce Prince, vraiment grand, craint, & encore plus admiré de ses ennemis, adoré de tous ses Sujets, jouissoit des douceurs de la paix qu'il leur avoit procurée, lorsqu'un assassin déteſtable, l'infâme Ravaillac, (son nom sera à jamais l'horreur de tous les François, la honte de l'Humanité) lors, dis-je, que ce parricide enfonça un couteau dans le sein du meilleur des Rois. Henri IV mourut sur le champ de sa blessure, le Vendredi 14 Mai 1610, sur les quatre heures du

foir, âgé de cinquante-fept ans, cinq mois & un jour, après vingt ans, neuf mois & douze jours de regne, étant né le 13 Décembre 1553, & parvenu à la couronne le 2 Août 1589. HENRI IV.

Nous n'avons point de Roi qui foit monté fur le trône dans un degré auffi éloigné que ce Prince. Il y a de Saint Louis, duquel il defcendoit en ligne direête, jufqu'à lui, onze générations, & à fa naiffance il y avoit un fi grand efpace entre lui & la couronne, par le nombre des Princes du Sang qui le précédoient, qu'il faut reconnoître un foin particulier de la Providence, dans la chaîne des évenemens qui lui donnerent le fceptre. Jamais Roi de France n'unit auffi tant de grandes terres au Domaine de la Couronne. Il en joignit lui feul (1) plus que n'avoient fait

(1) Il unit la partie qui lui reftoit du Royaume de Navarre, la Souveraineté de Béarn, les Duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de Beaumont-le-Vicomte, les Comtés de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Rhodès, de Marle, de Converfan, de Périgord, de Rouergue, la Ferre, Soiffons, Limoges, Marfan, Turfan, Gévaudan, Neboufan, Lautrec, Tartas, Aillas, Marempuis, Villenuis; la Baronnie de

HENRI IV. ensemble Philippe de Valois, Louis XII & François I, parvenus comme lui au Trône en ligne collatérale.

On a dit de l'Empereur Henri IV, qu'il s'étoit trouvé à soixante & deux batailles; mais notre Roi a signalé sa valeur en quatre (1) batailles rangées, en plus de cent combats, & en deux cents siéges; ayant porté les armes dès l'âge de quinze ans, sans les quitter, jusqu'à celui de quarante-cinq. Il affrontoit le péril en toute occasion, avec autant de hardiesse que pas un de ses Capitaines; & on pourroit donner le nom de témérité à son courage, si les circonstances & l'état de ses affaires ne faisoient pas envisager les choses d'un autre œil : *Je ne crains pas la mort*, disoit-il, *de quelque façon qu'elle se présente à moi, soit à la tête d'une armée, ou dans mon lit; & je m'en remets avec une entiere soumission aux ordres de la Providence : je n'aurai jamais peur, ni*

Châteauneuf en Thymerais, Chamrond en Gatine, & plusieurs autres grandes Terres.

(1) Coutras le 20 Octobre 1587, Arques le 7 Septembre 1589, Ivri le 14 Mars de la même année, & Fontaine-Françoise le 5 Juin 1595.

regret de mourir. Aussi alloit-il au combat avec un courage tout-à-fait héroïque : s'il témoignoit de la joie, c'étoit avant la victoire. Après avoir battu ses ennemis, qui étoient les François : *puis-je me réjouir*, disoit-il, *de voir mes Sujets morts; & baignés dans leur sang ? quel plaisir peut me donner un gain, que je ne puis faire qu'en perdant ?* Sa devise étoit un Hercule qui dompte les monstres, avec ces paroles : *Invia virtuti nulla est via :* & il l'avoit prise à juste titre. Personne n'étoit plus actif que lui ; il avoit l'œil à tout, vouloit se trouver partout ; & apportant une grande application à tout ce qu'il faisoit, n'entreprenoit jamais rien sans avoir examiné tous les côtés de son entreprise. Il exécutoit souvent lui-même les ordres qu'il avoit donnés. Sa promptitude & sa vigilance avoient donné lieu de dire au Duc de Parme qui les avoit éprouvées, *que les autres Généraux faisoient la guerre en lions, ou en sangliers; mais que Henri la faisoit en aigle.* Les autres couroient, il voloit. Il étoit presque toujours à cheval, ce qui faisoit dire, en le comparant au Duc de Mayenne, grand Capitaine, mais lent & pa- HENRI IV.

HENRI IV. resseux, *que Henri passoit moins de tems au lit, que le Duc de Mayenne n'en passoit à table; & que le premier usoit moins de draps que de bottes.*

Aussi, répondit-il, à celui qui lui vantoit la politique & la valeur de Mayenne: *C'est un grand Capitaine, vous avez raison; mais, j'ai tous les jours cinq bonnes heures sur lui.* Henri se levoit à quatre heures du matin, & Mayenne à dix heures.

Le Roi de Navarre, son pere, étant mort devant Rouen qu'il assiégoit à la tête de l'Armée Royale, (le 17 Novembre 1562), Henri resta sous la tutelle de sa mere. Il étoit à la Cour de France, & faisoit déjà connoître, quoiqu'à peine âgé de 11 ans, ce qu'il devoit être un jour, même dans ses actions les plus indifférentes. Des maximes ou Sentences des Anciens que la Gaucherie son précepteur lui avoit apprises, IL FAUT VAINCRE OU MOURIR, étoit celle qui lui étoit la plus familiere. Il l'avoit choisie pour devise dans une Loterie qui se tira à la Cour en 1563, & où il eut plusieurs lots. La Reine mere, voulant sçavoir de lui-même ce que signifioit cette de-

viſe, & pourquoi il s'en étoit ſervi ſur tous ſes billets, ce Prince refuſa conſtamment de la ſatisfaire; la Reine, qui en pénétroit tout le ſens, *défendit*, dit Cayet, *de lui apprendre de telles Sentences, diſant que c'étoit pour le rendre opiniâtre.*

Il accompagna Charles IX dans le voyage que fit Sa Majeſté en 1564 & 1565 dans les différentes Provinces de France. Le jeune Prince ſoutint partout ſon rang; *ſi bien*, dit l'Auteur que nous venons de citer, *qu'on ne pouvoit le vaincre d'honnêteté, ni l'emporter de bravade.* Dans la fameuſe entrevue de Bayonne, où l'on prétend que fut réſolue la perte des Proteſtans, le Duc *de Medina-de-Rioſeco*, ne put s'empêcher de dire en le conſidérant; *mi parece eſte Principe, o es Emperador, o lo ha de ſer*: ce jeune Prince à tout l'air d'un grand Roi, ou d'un homme qui doit le devenir.

Elu Chef du parti Proteſtant, dans les troiſiemes troubles, & n'ayant que 15 ans, il ſignala partout ſa valeur, & fit voir une prudence qu'on n'avoit pas lieu d'attendre de ſa jeuneſſe. Les deux armées, la Catholique commandée par

HENRI IV. le Duc d'Anjou, (depuis Henri III), & la Proteſtante commandée par Henri, ſous les ordres du Prince de Condé & de l'Amiral Coligni, firent mine d'en venir aux mains à Loudun. Cependant le Duc d'Anjou n'attaqua pas ; Henri qu'on appelloit le Prince de Navarre, fut d'avis d'attaquer. La raiſon qu'il en donnoit, étoit que ſi les Catholiques avoient *été en force*, ils n'euſſent pas differé l'attaque. On reconnut depuis que ſi ſon ſentiment eût été cru, Monſieur, (c'eſt-à-dire, le Duc d'Anjou) eût pu être fait priſonnier.

A la journée de Jarnac du 13 Mars 1569, voyant l'Amiral réſolu au combat, il ne put s'empêcher de dire : *quel moyen de combattre ! nos Troupes ſont trop diviſées ; celles des ennemis ſont réunies, & leurs forces ſont trop ſupérieures. Combattre à préſent ! c'eſt expoſer des hommes à crédit. J'avois bien dit que nous nous amuſions trop à voir jouer des Comédies à Niort, au lieu de faire aſſembler nos Troupes, puiſque l'ennemi raſſembloit les ſiennes.* Tout le monde ſçait que les Proteſtans perdirent cette Bataille, & avec elle, le Prince de Condé, qui y fut tué de ſang-froid, & après s'être rendu.

Cette journée fut suivie de celle de Moncontour du 3 Octobre 1569. On avoit placé le Prince de Navarre, & le jeune Prince de Condé son Cousin, sur une colline, avec quatre mille Chevaux pour les garder. Henri voyant que l'Amiral avoit enfoncé l'avant garde du Duc d'Anjou, dit, *donnons, mes amis : voilà le point de la victoire, ils s'ébranlent, ils sont à nous.* On ne suivit point encore son avis, & l'inaction de ce corps de Cavalerie, fut cause de la perte de la bataille.

Il s'étoit déjà trouvé à la bataille de Dreux, du 19 Décembre 1562 ; l'on assure que, quoi qu'il n'eût que neuf ans, il y fit de si justes remarques qu'il reconnut la faute qu'avoient fait les Protestans de ne s'être pas ménagé une retraite, ce qu'ils eussent pu faire en s'avançant plus qu'ils ne firent du côté de Tréon, & de la forêt de Châteauneuf qui les eût dérobés à la poursuite des Catholiques. Qu'il me soit permis d'observer ici sur cette bataille, (triste monument de nos divisions !) que c'est une honte à la Nation d'en conserver le souvenir comme on fait à *Dreux* tous les ans, dans un sermon qui devroit

HENRI IV. être ſupprimé depuis long-tems. A quel propos rappeller annuellement la mémoire d'un combat odieux, où un Prince du Sang, le Prince de Condé, oncle d'Henri IV, fut fait priſonnier, où l'un de nos plus grands Rois ſe trouva dans le parti des vaincus ; l'eſprit de parti a pû introduire ce *Sermon*, l'eſprit de paix & de réunion eût dû le faire diſparoître.

Son Illuſtre mere, (Jeanne d'Albret, Reine de Navarre), dans un manifeſte de ſa compoſition, nous a conſervé deux preuves de la vivacité & de l'étendue du génie de Henri. Marie de Médicis, de concert avec le Cardinal de Lorraine envoya La Motte-Fenelon à la Reine de Navarre, pour la détourner de joindre ſes forces à celles que les Princes réformés aſſembloient en 1568, pour la troiſieme guerre Civile, ſous le commandement du Prince de Condé. La Motte-Fenelon s'adreſſant un jour au Prince de Navarre, Henri, qui n'avoit que quinze ans, affectoit de paroître ſurpris de ce que lui, étant ſi jeune encore, prenoit parti dans une querelle qui ne regardoit proprement que le Prince de Condé, ſon oncle, & les

Huguenots qui faisoient la guerre au Roi. *C'est*, lui répondit le jeune Prince, *qu'étant visible que sous le prétexte de la rébellion qu'on impute ici faussement au Prince mon oncle, & aux Huguenots, nos ennemis ne se proposent pas moins, que d'exterminer toute la branche Royale de Bourbon; nous voulons mourir tous ensemble pour éviter les frais du deuil, qu'autrement nous aurions à porter les uns des autres.* C'étoit en peu de mots donner la clef de la Politique de la Reine mere, & de la Maison de Lorraine. La haine de l'une, l'ambition de l'autre se réunissoient à ce même point. HENRI IV.

Le même Fenelon adressant encore la parole au Prince de Navarre, déploroit les malheurs dont le feu de cette guerre alloit, disoit-il, inonder le Royaume. *Bon!* repliqua le Prince, *c'est un feu à éteindre avec un sceau d'eau. Comment cela*, demanda la Motte-Fenelon? *en faisant*, dit le Prince, *boire ce sceau d'eau, jusqu'à crever, au Cardinal de Lorraine, vrai & principal boutte-feu de la France.* Il ne se trompoit pas: l'ambition du Cardinal excédoit celle du Duc de Guise, & fut le germe de

tous les malheurs de la France.

HENRI IV. *Les grands mangeurs & les grands dormeurs*, disoit le Roi, *ne sont capables de rien de grand : une ame que le sommeil & la bonne-chere enséveliſſent dans la maſſe de la chair, ne peut avoir de mouvement nobles, ni généreux. Si j'aime*, ajoutoit-il, *la table & la bonne-chere, c'eſt pour m'égayer l'eſprit.*

Ce Prince a fait, ou dit tant de choſes admirables, qu'il eſt bien difficile de garder un ordre ſuivi dans ce que nous pourrions en rapporter : le déſordre eſt une ſorte d'art ; & la confuſion des choſes agréables ne ſçauroit déplaire, a dit une Princeſſe (1)

(1) Louiſe-Marguerite de Lorraine, Princeſſe de Conti, épouſe de François, Prince de Conti, mort le 13 Août 1614, lequel étoit frere de Henri I, empoiſonné à Saint-Jean-d'Angély, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans, & du Cardinal de Bourbon, mort Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1594, leſquels étoient fils du célebre Louis I, Prince de Condé, chef des Proteſtans, tué à Jarnac en 1569. La Princeſſe de Conti étoit fille de Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, dit *le Balafré*, tué aux Etats de Blois en 1588, & de Catherine de Cleves. Elle naquit en 1588. Elle eſt Au-

la plus ſpirituelle de ſon tems. Qu'on nous permette de ſuivre ſes principes & d'imiter ſa conduite ; nous la copierons ſouvent elle-même. HENRI IV.

Il n'étoit point de ce caractere qu'on appelle, dans le monde, dévot, c'eſt-à-dire bigot, ou hypocrite ; mais véritablement pieux & chrétien : rien de plus beau que ſes ſentimens ſur la grandeur & la bonté de Dieu. Il diſoit, « qu'il » trembloit de crainte, & devenoit » plus petit qu'un atôme, quand il ſe » voyoit en préſence de cette Majeſté » qui a tiré toutes choſes du néant, » & qui peut les y faire rentrer en re- » tirant le concours de ſa main toute- » puiſſante ; mais qu'il ſe ſentoit tranſ- » porté d'une joie indicible, quand il » conſidéroit que cette ſouveraine bon- » té tenoit tous les hommes ſous ſes » aîles comme ſes enfans, & princi- » palement les Rois, à qui elle com- » munique ſon autorité, pour faire du » bien aux autres hommes.

---

teur de l'*Hiſtoire des amours de Henri IV*; à laquelle eſt joint le Recueil des plus belles actions de ce Prince. Elle a auſſi écrit les aventures de la Cour, ſous le nom de *Dupilouſk*.

HENRI IV. En passant un jour près du Louvre, il rencontra un Prêtre qui portoit le Saint-Sacrement : il se mit aussi-tôt à genoux, & l'adora fort respectueusement. (1) Le Duc de Sully, Calviniste, qui l'accompagnoit, lui dit : *Sire, est-il possible que vous croyez en cela, après les choses que j'ai vues ?* Le Roi lui répondit : *Oui, vive Dieu, j'y crois, & il faut être fou pour n'y pas croire : je voudrois qu'il m'en eût coûté un doigt de la main, & que vous y crussiez comme moi.*

Lorsqu'il prioit Dieu, il le prioit à deux genoux, les mains jointes, & les yeux au Ciel. Ses prieres n'étoient pas longues, mais ferventes : il n'entreprit jamais rien, qu'il n'eût auparavant imploré l'assistance de Dieu, & qu'il ne

(1) Maximilien de Béthune, Duc de Sully, d'abord Marquis de Rhôni, né à Rhôni en 1559, & mort à Villebon au Perche en 1641, avec la réputation d'un des plus grands hommes d'Etat. Il refusa constamment de se faire Catholique, quoiqu'il eût été le premier à conseiller à Henri IV de prendre ce parti. Nous avons de lui d'excellens mémoires. Il faut les lire, mais tels qu'il les a écrits, pour bien connoître le Roi & son Ministre.

lui remît l'évenement entre les mains. J'ai appris depuis peu, dit l'Auteur que je copie, d'un homme de très-grande condition qui l'accompagnoit pour l'ordinaire à la chasse, que jamais on ne lançoit le cerf, qu'il n'ôtât son chapeau, ne fit le signe de la croix, & puis piquoit son cheval, & suivoit le cerf.

HENRI IV.

Il ne pouvoit voir avec chagrin les Prélats de mauvaise vie, & les Juges corrompus. Il disoit, en parlant des premiers : *Je voudrois bien faire ce qu'ils disent ; mais ils ne pensent pas que je sache tout ce qu'ils font*, Et en parlant des autres : *Je ne puis comprendre comment il y a des gens si méchans, qu'ils jugent contre leur science & leur conscience.*

Un Roi, disoit-il souvent, *pour bien régner, ne doit pas faire tout ce qu'il peut.* C'est la morale qu'un grand Poëte (1) inspire à un Prince.

Non tibi quid liceat, sed quid fecisse decebit
Occurrat, metumque domet respectus honesti.

Il disoit quelquefois *que Dieu lui feroit peut-être la grace, dans sa vieillesse,*

(1) Claudien.

de lui donner le tems d'aller deux ou trois
HENRI IV. *fois la semaine au Parlement, & à la Chambre des Comptes, comme y alloit le bon Roi Louis XII, pour travailler à l'abbréviation des procès, & mettre un si bon ordre à ses finances, qu'à l'avenir on ne pût plus les dissiper.* Ce devoient être ses dernieres promenades.

Il répondit à quelqu'un qui lui demandoit l'abolition d'un excès commis contre des Officiers de Justice : *Je n'ai que deux yeux & deux piés ; en quoi serois-je différent du reste de mes Sujets, si je n'avois la force de la Justice en ma disposition ?*

Un Courtisan lui demandoit grace pour son neveu, qui avoit commis un assassinat. *Je suis bien fâché*, lui dit le Roi, *de ne pouvoir vous accorder ce que vous me demandez. Il vous sied bien de faire l'oncle, à moi de faire le Roi : j'excuse votre demande, excusez mon refus.*

Il avoit accordé au crédit & aux prieres du Maréchal de Boisdauphin, la grace d'un Gentilhomme nommé *Berthaut*, qui pendant les troubles avoit été Lieutenant de la Compagnie du Maréchal, & qui avoit été condamné par Arrêt du Parlement à per-

dre la tête. La Cour étant avertie que le coupable devoit être arraché au supplice, députa le Président de Thou pour remontrer au Roi de quelle conséquence il étoit que l'Arrêt fût exécuté. La remontrance de de Thou fut faite devant le Maréchal même. Le Roi touché des raisons dont se servit le Président & des prieres de Boisdauphin, parut d'abord embarrassé : puis s'adressant à ce dernier, lui dit : *M. de Boisdauphin, n'est-ce pas l'amitié que vous avez pour Berthaut qui vous détermine à me parler en sa faveur?* Oui, Sire, lui répondit le Maréchal.... *Mais ne puis-je pas croire que vous avez pour moi autant d'amitié que pour lui?* Ah! Sire, quelle comparaison, répliqua Boisdauphin! *Eh! bien*, continua le Roi, *laissons donc à la Justice son libre cours, puisqu'en sauvant Berthaut, vous me faites perdre mon ame & mon honneur. Je n'offense déja Dieu que trop souvent, sans ajouter ce péché aux autres.* L'Arrêt fut exécuté, & Berthaut eut la tête tranchée en Grève.

Jamais Prince ne fut plus religieux observateur de sa parole; il y en a une infinité d'exemples dans sa vie, En voici

HENRI IV. un illuſtre rapporté par d'Aubigné. On ſait que cet Auteur ne l'a pas flatté.

» Deux vieux Conſeillers d'Etat, » dit-il, ſe firent auteurs d'un étrange » conſeil, c'étoit de retenir le Duc » Charles-Emmanuel de Savoie, qui » étoit venu à la Cour ſous la foi d'un » ſaufconduit, & de violer la foi à ce- » lui qu'ils accuſoient de l'avoir tant de » fois violée, quand il s'agiſſoit de ſes » intérêts. Par ce moyen, diſoient-ils, » le Roi pourra recouvrer le Marquiſat » de Saluces, en épargnant ſon tems, » ſes finances, & la vie des ſoldats Fran- » çois. Mais Henri leur répondit : *J'ai » tiré de ma naiſſance, & j'ai appris de » ceux qui m'ont nourri, que l'obſerva- » tion de la foi eſt plus utile que tout ce » que la perfidie promet. J'ai l'exemple » du Roi François, qui pouvoit, par la » tromperie, retenir un plus friand mor- » ceau, ſçavoir, Charles-Quint ; que ſi » le Duc de Savoie a violé ſa parole, l'i- » mitation de la faute d'autrui n'eſt pas » innocence, & un Roi uſe bien de la » perfidie de ſes ennemis, quand il la fait » ſervir de luſtre à ſa foi.*

On parloit devant lui des grandes affaires qu'avoit eu le Roi Philippe

de Valois sur les bras, & de son grand courage peu secondé de la fortune. *C'étoit un grand Prince*, dit le Roi; *mais il avoit des finesses plus dignes d'un homme qui veut tromper des enfans, que d'un Souverain, dont la parole & les actions ne doivent être fondées que sur la bonne foi.* Il en ajouta aussitôt un exemple. *PHILIPPE DE VALOIS avoit traité avec l'Empereur Louis de Baviere, & s'étoit obligé par le traité à ne pas faire la guerre à l'Empire. Cependant il arma par mer & par terre, & donna le commandement de ses troupes au Duc de Normandie son fils aîné (Jean), qui fut battu à la bataille de l'Ecluse. Le Prince ayant assiégé la Ville de Thin, Philippe s'y trouva sous les ordres de son fils; prétendant qu'en ne prenant que la qualité de soldat, quoique chef des Conseils, il ne contrevenoit point à l'engagement qu'il avoit pris de ne pas armer contre l'Empire, parce qu'il n'étoit pas à la tête des troupes. Mauvaise subtilité*, disoit Henri IV, *& qui fait tort à la mémoire de Philippe de Valois.*

Ces exemples rapportés à propos, font voir que Henri connoissoit l'histoire de ses prédecesseurs, & sçavoit

juger du mérite de leurs actions.

Henri IV. La Noblesse Françoise lui étoit extrêmement chere, & il faisoit gloire d'avoir toujours à sa suite quatre mille Gentils hommes capables de combattre l'armée la plus nombreuse qu'on pût lui opposer.

Un Ambassadeur d'Espagne lui témoignant un jour la surprise où il étoit de le voir environné de quantité de Gentilshommes, qui le pressoient même un peu, le Roi lui dit : *Si vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me pressent bien davantage* (1).

On a prétendu qu'il n'aimoit pas les Gens de lettres; mais mal-à-propos. Il donnoit des pensions à plusieurs Sçavans, même en Italie & en Allemagne. Grotius eut son estime à un point, qu'il vouloit l'engager à prendre un établissement en France, il lui donna une chaîne d'or & son portrait (2). Il employa

(1) Suivant Etienne Pasquier, Henri IV. fit cette réponse à l'Archevêque de Lyon, (Pierre d'Espinac mort dans le parti de la Ligue le 9 Janvier 1599.) à l'entrevue de Saint-Germain-des-Prez en 1590.

(2) Grotius fut enchanté de ce présent : il se fit graver avec la chaîne & le portrait. *Pal* le

le célebre Jacques Bongars dans les affaires les plus importantes. Avec quel zele ne s'employa-t-il pas lui-même en faveur de M. de Thou, pour la publication de son incomparable histoire? DuPerron, Ossat, de Sponde, Joseph-Scaliger, Casaubon, Desresne-Canaye, Malherbe, l'Abbé d'Elbene, & une infinité d'autres, ne sont-ils pas des témoins irréprochables de l'estime qu'il avoit pour les vrais Sçavans? HENRI IV.

Ronsard qui n'eut pas le bonheur de le voir Roi de France, eut celui d'obtenir des marques de son estime. Henri lui donna pour le récompenser d'un *Sonnet*, une portion assez considérable de la Forest de Vendôme, qui étoit la Patrie du Poëte.

Il prenoit tant de plaisir à se faire lire, ou à lire lui-même les Lettres raisonnées du *Président Jeannin*, son Ambassadeur en Hollande, qu'il lui fit écri-

---

eu le bonheur, dit-il dans ses Poësies, *de toucher la main victorieuse du Héros qui dut son Trône à son courage.*

» *Contigimus dextram, quâ nulla potentior armis,*
» *Quæ, quòd regnavit, debuit ipsa sibi.*

Page 213. de ses Poësies.

HENRI IV. re par Villeroy de continuer d'étendre ses Lettres comme il avoit commencé; que les plus longues étoient celles qui lui plaisoient le plus.

Il avoit formé le dessein de rendre à l'Université de Paris, le lustre qu'elle avoit eue avant les fureurs des guerres civiles; & pour l'exécution de ce projet il avoit écrit au Sçavant Casaubon une Lettre, qui est une preuve de son dessein, & où il fait à Casaubon les offres les plus flatteuses. Elle est datée du 3 Janvier 1599. Elle se trouve dans l'apologie de Casaubon, par son fils, pag. 107.

L'on peut dire qu'il étoit lui-même sçavant (1) pour un Roi que le Ciel n'a pas destiné à pâlir sur les livres, & à passer sa vie à l'ombre du cabinet, & la plume à la main. Il sçavoit ce qu'un grand Roi doit sçavoir: un peu de Latin, l'Histoire de sa Patrie, la Grecque, la Romaine, & très-parfaitement l'Histoire sainte qu'il aimoit, & dont il faisoit aisément d'heureuses & justes applications. Il possédoit par théorie & par

(1) Le Roi défunt (Henri IV.) dit du Perron, sçavoit force choses: *Perroniana*, p. 158.

pratique, la Politique, la Morale, l'Economique, & l'Art militaire qu'il avoit étudié dans les livres, & dans le tems qu'il s'en inſtruiſoit par l'exercice. Il ſçavoit par cœur les plus belles ſentences des anciens Auteurs Grecs & Romains, qu'il employoit ſi à propos, que les Sçavans en étoient eux-mêmes ſurpris. Il avoit même réſolu, à ſon retour d'Allemagne, de faire réformer l'Univerſité de Paris, & d'y fonder quatre ou cinq Colléges, où l'on eût enſeigné gratuitement; &, entr'autres, un auquel on eût aſſigné des fonds pour élever trois cents Gentilshommes, ſans qu'il en eût rien coûté à leurs parens.

Pluſieurs Auteurs ont écrit qu'il avoit traduit les Commentaires de Céſar au moins en partie, & que ſon manuſcrit exiſte à la Bibliothéque du Roi. Caſaubon en parle comme ayant vu lui-même le manuſcrit (1).

(1) C'eſt ainſi que s'exprime Iſaac Caſaubon dans la belle Préface de ſa traduction de Polybe, dédiée à Henri IV. *N'avez-vous pas dans votre enfance traduit les Commentaires de Jules-Ceſar en François? J'ai vû moi-même*,,

HENRI IV. Il eſt vrai que ceux qui n'avoient que le mérite d'une érudition peſante, ou d'un ſçavoir pédanteſque, ne faiſoient pas fortune auprès de lui. Claude Fauchet, auquel nous devons des recherches précieuſes dans notre Hiſtoire ; mais où il paroît moins de génie que de travail, eut peut-être à ſe plaindre de Henri. Mais que ne rendoit-il ſon ſçavoir plus agréable ? Fauchet étoit allé à Saint-Germain, pour y préſenter ſes Ouvrages au Roi ; il le trouva dans les jardins occupé à faire faire un *Nep-*

---

oui, j'ai vû, & déſcuilleté avec admiration le cahier contenant l'ouvrage très-bien écrit de votre propre main. L'Auteur ajoute de ſuite : *je me ſouviens auſſi d'avoir entendu dire à Votre Majeſté qu'Elle avoit commencé à écrire ſes Mémoires, avec deſſein de les finir, ſi les ſoins de l'Etat vous permettoient de reſpirer.* Il paſſe enſuite à l'éloquence naturelle, aux réponſes vives, juſtes & promptes du Roi : tout cela eſt dit en fort bon Latin, & ceux de mes Lecteurs qui aiment cette langue, liront avec bien du plaiſir l'Epitre dédicatoire de Caſaubon qu'on regarde comme un chef-d'œuvre ; elle contient un des plus beaux éloges qu'on ait faits d'Henri IV. elle ſe trouve à la tête de ſon Polybe & dans le recueil de ſes Lettres *in-fol, page* 55.

tune pour un baſſin; le Sculpteur en deſſinoit la barbe, laquelle, comme celle du Dieu des eaux, devoit être longue & plate. A la vue de Fauchet, qui la portoit ainſi. *Voilà*, dit le Roi, *juſtement le modèle de la barbe que nous cherchons.* Il reçut le livre du Préſident Fauchet, & la récompenſe fut fort légere; quoique l'Ouvrage eût coûté bien du travail, & beaucoup de recherches à l'Auteur. Le dépit qu'en eut Fauchet, lui fit faire ſes vers.

Je vis hier à Saint-Germain
De mes longs travaux le ſalaire;
Le Roi, de pierre m'a fait faire,
Tant il eſt courtois, & humain!

S'il vouloit auſſi bien de faim
Me garantir que mon image,
O que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois dès demain.

Mon Tacite, Salluſte, & toi
Qui as tant honoré Padoue,
Venez-y tous faire la moue
Dans quelque coin ainſi que moi (1).

(1) J'ai lû cette anecdote écrite de la main de Gaucher de Sainte-Marthe, à la marge de mon exemplaire des Eloges de Sainte-Marthe.

HENRI IV. Il tenoit un juste milieu entre la libéralité & la profusion; & s'il épargnoit ses finances, c'est qu'il ménageoit la substance de son peuple, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût juste de vexer des Provinces entieres, pour enrichir quelques particuliers. Il étoit, au reste, si équitable, & payoit si bien, qu'on ne sçauroit dire qu'il ait jamais retenu le salaire, ou la récompense de ceux qui l'avoient servi. Il donnoit tous les ans en deniers, & non en billets & mauvais effets, plus de trois millions de livres. N'étoit-ce pas beaucoup pour ce tems-là?

Affamé du travail de la chasse, il entra un jour dans une Hôtellerie sur un grand chemin, & se mit à table avec quelques Marchands. Après avoir dîné, on parla de sa conversion. Il n'étoit point connu, car il étoit toujours ha-

---

à l'article de Claude Fauchet, mort Président de la Cour des Monnoyes dans sa 71 année en 1602. Je connois sa traduction de Tacite, mais je ne connois ni son Salluste, ni son Tite-Live, dont les quatre derniers vers annoncent des traductions: *ses Antiquités Françoises* sont son meilleur ouvrage.

billé fort simplement. Un Marchand de Cochons s'avança de dire : *ne parlons point de cela ; la caque sent toujours le hareng*. Peu de tems après, le Roi s'étant mis à la fenêtre, vit arriver quelques Seigneurs qui le cherchoient, & qui, l'ayant apperçu, monterent aussi-tôt à la chambre. Le Marchand voyant qu'ils l'appelloient, *Sire*, & *votre Majesté*, fut extrêmement surpris, & eût bien voulu retenir sa parole indiscrette. Le Roi, en sortant, lui frappa sur l'épaule, & lui dit : *Bon homme, la caque sent toujours le hareng ; mais c'est à votre égard, & non au mien. Je suis, Dieu merci, bon catholique ; mais vous gardez encore du vieux levain de la ligue.* HENRI IV.

Semblable à un Pasteur prudent, & qui aime son troupeau, il tâchoit de guérir, plutôt que d'égorger, les brebis gangrènées. Il employoit la patience, les bienfaits & l'adresse pour ramener les esprits que les factions avoient égarés. Il dissimuloit même leurs mauvaises volontés ; & malgré qu'ils en eussent, il vouloit les empêcher de faire mal : *Un sage Roi*, disoit-il, *est comme un habile Apothicaire, qui des poisons*

les plus dangéreux compose d'excellens
HENRI IV. *antidotes; & des vipéres, en fait de la thériaque.*

On voit une infinité de ses Lettres aux Gouverneurs de Provinces, à son Surintendant, & à ses Parlemens, dans lesquelles il emploie ces termes: *Ayez soin de mon peuple: ce sont mes enfans. Dieu m'en a commis la garde; j'en suis responsable.* Et autres pareilles expressions.

Lorsque le Duc Charles Emmanuel de Savoie vint en France, le Roi le mena un jour voir jouer à la paume sur les fossés du Fauxbourg Saint-Germain. Le jeu fini, ils se mirent tous deux à une fenêtre qui regardoit sur la rue. Le Duc voyant un grand peuple, lui dit qu'il ne pouvoit assez admirer l'opulence & la beauté de la France: il demanda à Sa Majesté ce qu'elle lui valoit de revenue. Henri IV, prompt à la répartie, lui répondit: *elle me vaut ce que je veux.* Le Duc trouvant cette réponse vague, le voulut presser de lui dire précisément ce que la France lui valoit. Le Roi lui répliqua: *Oui, ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je vou-*

drai; & si Dieu me laisse encore quelque tems à vivre, je ferai en sorte qu'il n'y aura point de Laboureur en mon Royaume qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pot. Après un instant de silence, il ajouta: *Et cela ne m'empêchera pas d'avoir encore de quoi entretenir des Troupes, pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront mon autorité.* Le Duc ne répartit plus rien & se le tint pour dit. HENRI IV.

Les Troupes qu'il avoit envoyées en Allemagne, ayant pillé en Champagne quelques maisons de paysans, il dit aux Officiers qui étoit demeurés à Paris: *partez en diligence, donnez-y ordre; vous m'en repondrez. Quoi! si on ruine mon peuple, qui me nourrira? Qui soutiendra les charges de l'Etat? Qui payera vos pensions, Messieurs? Vive Dieu! S'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi.*

Un de ses valets de pied ayant non-seulement insulté, mais même frappé un paysan dans un retour de chasse, au Fauxboutg Saint-Germain, le paysan cria au secours, implora la justice du Roi; le bruit vint aux oreilles de Sa Majesté qui le fit approcher, &

HENRI IV.

s'informa des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Le valet de pied fut mis en prison & condamné aux Galeres le jour même.

Les Habitans des vallées qui sont le long de la Loire, ayant été ruinés par les débordemens de cette riviere, demandoient à être soulagés des tailles, & avoient écrit pour cet effet au Duc de Sully, Surintendant des Finances. Ce Duc le fit aussi tôt sçavoir au Roi, qui lui répondit en ces termes: *Pour ce qui touche la ruine des eaux, Dieu m'a donné mes Sujets pour les conserver comme mes enfans: que mon Conseil les traite avec charité: les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulierement en cet accident; j'en sentirois ma conscience chargée; qu'on les secoure donc de tout ce que l'on jugera que je le pourrai faire.* Faut-il s'étonner après cela si ce Prince étoit l'idole de la France?

Quand le ciel lui eut donné un Dauphin, (Louis XIII), il le fit passer par les rues dans un berceau découvert, afin que tout le monde pût le considérer à son aise, & jouir avec plaisir de la vue d'un bien que les François avoient si long-tems désiré, pour l'a-

mour du pere, & le bonheur de toute la France. HENRI IV.

Lorſqu'il travailloit à des affaires preſſantes, & qu'il ne pouvoit aſſiſter à la meſſe; (j'entends les jours ouvriers, car les Fêtes & Dimanches, il n'y manquoit jamais,) il en faiſoit, pour ainſi dire, ſes excuſes aux Prélats qui ſe trouvoient à ſa Cour, & leur diſoit: *Quand je travaille pour le Public, il me ſemble que c'eſt quitter Dieu, pour Dieu même.*

On le ſupplioit d'avoir plus ſoin de la conſervation de ſa perſonne, qu'il n'avoit, & de n'aller pas ſi ſouvent ſeul, ou mal accompagné, comme il faiſoit. Il répondit : *La peur ne doit point entrer dans une ame royale : qui craindra la mort, n'entreprendra rien ſur moi ; qui mépriſera la vie, ſera toujours maître de la mienne, ſans que mille gardes l'en puiſſent empêcher : je me recommande à Dieu, quand je me leve, & quand je me couche. Je ſuis entre ſes mains. Après tout, je vis de telle façon, que je ne dois pas avoir de ces défiances : il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en crainte.*

Le Duc d'Orléans, ſon ſecond fils,

HENRI IV. étant malade à l'extrémité, il déclara que s'il mouroit, il ne vouloit point qu'on le consolât; *parce que*, ajouta-t-il, *je suis entièrement résigné à la volonté de Dieu.*

Deux ou trois ans après qu'il fut rentré dans Paris, tous les fauxbourgs, qui n'étoient plus que des masures, furent réparés; & par les bâtimens particuliers & publics qui se firent dans cette grande Ville, elle devint plus belle que jamais. Les Ambassadeurs d'Espagne (1), qui vinrent jurer le traité de Vervins, furent tout étonnés de la voir dans un état si brillant & si différent de ce qu'elle avoit été pendant la guerre : un d'eux lui disant un jour : » Sire, voici une Ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vue ». *Ne vous en étonnez pas*, lui répondit-il, *quand le maître n'est pas dans sa maison, tout y est en désordre; mais quand il est revenu, sa présence sert d'ornement, & tout y va bien.*

Les Calvinistes pensoient qu'il seroit

(1) Le Duc d'Arschot, le Comte d'Aremberg, l'Amiral d'Arragon, Ludovic de Velasquès. Ils arriverent à Paris le 18 Juin 1598.

toujours de leur religion, les Ligueurs ſouhaitoient qu'il y demeurât, & le tiers parti croyoit qu'il ne pourroit jamais ſe remarier. *Je les ai trompés tous*, diſoit-il, *j'ai quitté le Huguenotiſme, je ſuis bon Catholique; je me ſuis remarié, & j'ai des enfans qui me ſuccéderont, s'il plaît à Dieu.* HENRI IV.

Nereſtan, très-brave Officier, leva un fort beau Régiment; & comme il lui proteſtoit qu'il ne déſiroit pour récompenſe, que la gloire de le ſervir, il lui dit: *C'eſt ainſi que doivent parler les bons Sujets: ils doivent oublier leurs ſervices, mais c'eſt au Prince à s'en ſouvenir. Ils doivent être fidèles, le Prince doit être juſte.*

Les Proteſtans lui demandoient des places de ſûreté: *Je ſuis*, leur dit-il, *la ſeule aſſurance de mes Sujets; je n'ai encore manqué de foi à perſonne.* Et comme il lui fut repliqué que Henri III, ſon prédéceſſeur, leur en avoit bien donné; *Le tems*, répartit-il, *faiſoit qu'il vous craignoit, & ne vous aimoit point; moi je vous aime & ne vous crains pas* (1).

(1) On prétend que Louis XIII. dit aux Proteſtans, dans une occaſion à peu près ſem-

HENRI IV. En vertu de l'Edit de Nantes, du 13 Avril 1598, les Proteſtans eurent permiſſion de s'aſſembler pour l'exercice de leur religion, à cinq lieues de diſtance de Paris. Ils choiſirent le Village de Grigni ſur Seine, mais l'éloignement ne leur permettant pas d'aller & de revenir par eau dans un jour, ils demanderent à être rapprochés de Paris, & la permiſſion d'avoir un Temple, à deux lieues; ſur leur requête, le Roi mit cette réponſe de ſa main : *défenſes à toutes perſonnes de compter dorénavant plus de deux lieues de Paris à Grigni.* Ce ſage Prince, dit Paſquier, ne voulut pas contrevenir ſi promptement à l'Edit qu'il venoit de publier ; il falloit *apprivoiſer* les Catholiques avec les Proteſtants, avant que de les rejoindre. Dans la ſuite, le Roi permit à ſes Su-

blable : *Henri III. vous craignoit, & ne vous aimoit point ; mon pere vous aimoit, & ne vous craignoit pas. Mais moi, je ne vous aime, ni ne vous crains.* Je doute beaucoup de ce mot. Louis XIII. étoit un bon Prince ; il n'étoit pas moins le Roi des Proteſtans que des Catholiques. Puiſque les uns & les autres étoient également ſes Sujets, il leur devoit à tous des ſentimens de *pere*, ou de *Roi* ; c'eſt la même choſe.

jets de la Religion P. R. de faire leur prêche à Ablon à trois lieues de Paris ; HENRI IV. & enfin, à Charenton où ils sont demeurés jusqu'en 1685, que fut revoqué l'Edit de Nantes par celui du 22 Octobre.

On lui parloit d'un Officier qui avoit été de la ligue, & qui étoit fort brave, & on lui disoit que, quoique Sa Majesté lui eût pardonné, il ne l'aimoit pourtant pas. *Je veux*, dit-il, *lui faire tant de bien, que je le forcerai de m'aimer malgré lui.*

Il disoit ordinairement à ceux qui s'étonnoient de ses bontés pour ses Sujets de ce caractere : *On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Personne ne pardonna plus volontiers que lui à ceux qui s'humilioient : aussi avoit-il souvent à la bouche ce beau vers de Vigile :

Parcere subjectis, & debellare Superbos.

C'est-à-dire,

Pardonner aux Vaincus, & dompter les Rebelles.

Il vouloit que chacun se mêlât de ce qui concernoit son état & sa profession.

HENRI IV. Un Prélat lui parlant un jour de guerre; & en parlant fort mal, il affecta de n'avoir rien entendu, & lui demanda, *de quel Saint étoit l'office ce jour-là dans son bréviaire?*

Son tailleur avoit fait imprimer un petit livre concernant les Réglemens, qui, selon lui, étoient nécessaires pour le bien de l'Etat. Il eut la hardiesse de le présenter au Roi. Ce Prince le prit en riant, & en ayant lu quelques pages, il dit à un de ses valets-de-chambre : *Allez chercher mon Chancelier, qu'il vienne me prendre la mesure d'un habit : voici mon Tailleur qui fait des Réglemens.*

Un Provençal qui avoit acheté bien cher un office de Président, & qui en avoit emprunté l'argent, étant venu le saluer, il dit tout bas à un Seigneur qui étoit auprès de lui : *Voilà un bon Magistrat, je crois qu'il s'acquittera bien de sa charge, & en peu de tems.*

Un fameux Médecin ayant quitté le Calvinisme pour embrasser la Religion catholique; il dit à Sully : *Sully, mon ami, ta Religion est bien malade, les médecins l'abandonnent.*

Les Huguenots de Poitou & de

Xaintonge lui envoyerent des Députés peu après sa conversion, pour lui faire quelques supplications. *Adressez-vous à ma Sœur* (1), leur dit-il, *car votre Etat est tombé en quenouille.*

En parlant du mariage de la même Princesse, avec le Duc de Lorraine: *Les Lorrains*, disoit-il, *se vantent d'être la cause que j'ai été à la messe, & je m'en trouve bien en donnant ma Sœur au Duc de Lorraine, elle les fera peut-être aller au prêche, & je ne sçais comment ils s'en trouveront.*

---

(1) Elle persistoit dans le Protestantisme, & étoit fort aimée du Roi son frere, qui ne vouloit lui faire aucune violence. C'étoit Catherine de Bourbon, Princesse de Navarre, née à Paris le 7 Février 1558, mariée le 30 Janvier 1599, avec Henri de Lorraine, Duc de Bar, morte Protestante à Nancy, sans enfans, le 13 Février 1604. C'étoit une Princesse d'une vertu distinguée & d'un mérite supérieur. Il s'étoit agi de son mariage avec le Comte de Soissons; la politique rompit ce mariage si conforme à l'inclination de la Princesse, que lorsqu'en lui proposant le Duc de Lorraine, on voulut lui persuader que ce parti étoit bien plus digne d'elle, le Duc étant Prince Souverain : *Tout cela est fort bon*, dit-elle; *mais je n'y trouve pas* MON COMTE.

HENRI IV. Un de ses défauts, étoit son amour, & sa foiblesse extrême pour les femmes. Il le connoissoit, en convenoit, & n'a jamais pu s'en corriger. La Reine sa femme fit un ballet la premiere année de son mariage : elle choisit pour y danser quinze Dames des plus belles & des plus qualifiées de la Cour ; il dit au Nonce du Pape, qui s'y trouva : *Monsieur le Nonce, je n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de plus périlleux que celui-là* (1).

Une personne des premieres de la robe qui avoit long-tems balancé durant les troubles à prendre parti, l'étant venu trouver, comme il jouoit à la prime, il lui dit : *Approchez, Monsieur, soyez le bien venu : si nous gagnons, vous serez des nôtres.*

Le Duc de Mayenne l'importunoit pour le payement des sommes qui lui avoient été promises par le traité, ou la Capitulation qu'il avoit faite avec le Roi ; (en 1596.) le Roi lui répondit en souriant : *Monsieur, je ne sçaurois*

(1) Suivant le récit de *Mathieu*, ce fut le Nonce qui dit au Roi que cet Escadron étoit bien dangereux.

vous payer, & il me seroit bien plus aisé de vous donner une nouvelle bataille d'Yvri, que de l'argent. HENRI IV.

Une Dame de condition vieille, maigre & séche, s'étant trouvée avec un habit verd à un bal qu'il donnoit, il lui dit avec un ton agréable, & un air galant : *Je vous ai mille obligations, Madame ; vous avez employé le verd & le sec pour faire honneur à la compagnie* (1).

Un Ambassadeur d'Espagne lui ayant dit d'un ton fier & presque menaçant, que son maître pouvoit se mettre, quand il lui plairoit, à la tête de cent mille hommes : il lui répartit sur le champ avec fermeté : *vous vous trompez, Monsieur l'Ambassadeur ; en Espagne ce ne*

(1) C'est suivant les apparences Mendoze, qui portoit la fierté Espagnole au plus haut degré. *Il ne sortoit jamais de son logis*, dit le P. Mathieu, *sinon à cheval, en litiere, ou en Carrosse, avec toute sa suite, ne fût-ce que pour aller à l'Eglise, fort proche de son logiis. De trois paroles qu'il parloit, il y en avoit deux pour la grandeur de son maître. Il disoit souvent que Dieu étoit puissant au Ciel*, & le Roi d'Espagne en la terre. *Dios es poderoso en el Ciel, y el Rey d'Espagna en la tierra.*

ſont pas des hommes ; ce ſont des om-
HENRI IV. *bres* (1).

Le Prevôt des Marchands & les Echevins lui demanderent la permiſſion de mettre quelque légere impoſition ſur les tuyaux des fontaines de Paris, pour les aider à ſupporter les frais des feſtins qu'il falloit faire à quarante Députés Suiſſes, venus à Paris au mois d'Octobre 1602, pour le renouvellement de l'alliance avec la France ; il leur répondit : *Trouvez quelque autre expédient que celui-là : il n'appartient qu'à Jeſus-Chriſt de changer l'eau en vin.*

Le Parlement de Paris refuſant la vérification du célebre Edit de Nantes (du mois d'Avril 1598) le Roi manda les chefs de cette Compagnie, & leur parla en ces termes : *Vous me voyez en mon cabinet où je viens vous parler, non en habit à la Romaine, ni avec l'épée & la cape, comme mes Prédéceſſeurs ; ni comme un Prince qui vient recevoir des Ambaſſadeurs ; mais vêtu com-*

(1) Il badinoit ſur le jeu de mots : *Hombre*, en Eſpagnol, veut dire *homme* : de-là le nom de Jeu de l'*hombre*, qui nous eſt venu d'Eſpagne.

me un pere de famille, en pourpoint, pour parler familierement à ses Enfans. Ce que j'ai à vous dire, est que je vous prie de vérifier l'Edit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait, est pour le bien de la paix, je l'ai faite au-dehors, je veux la faire au-dedans de mon Royaume : Vous devez m'obéïr, quand il n'y auroit autre considération que de ma qualité, & l'obligation que m'ont tous mes Sujets, & particulierement vous de mon Parlement. J'ai remis les uns dans leurs maisons dont ils étoient éloignés, & les autres en la foi qu'ils n'avoient plus. Si l'obéïssance étoit dûe à mes Prédécesseurs, elle est dûe autant & plus à moi, qui ai rétabli l'Etat. Dieu m'a choisi pour me mettre au Royaume, qui est mien par succession & par acquisition. Les gens de mon Parlement siégeoient en leurs siéges sans moi. Je me veux vanter; mais je peux le dire que je n'ai exemple d'autre à imiter que moi-même. Je sçais qu'on a fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des Prédicateurs séditieux ; mais je donnerai bien ordre contre ces gens-là, & ne m'en attendrai pas à vous. On les a châtiés autrefois avec beaucoup de sévérité, pour

HENRI IV. *avoir prêché moins séditieusement qu'ils ne font. C'est le chemin qu'on a pris pour faire les barricades, & venir par degrés au parricide du feu Roi. Je couperai les racines à toutes ces factions, je ferai accourcir tous ceux qui les fomenteront. J'ai sauté sur des murailles de Villes, je sauterai bien sur des Barricades. On ne me doit point alléguer la Religion Catholique, ni le respect du Saint Siége. Je sçais le devoir que je dois, l'un comme Roi très-Chrétien, & l'honneur du nom que je porte, & l'autre comme premier Fils de l'Eglise. Ceux qui pensent être bien avec le Pape s'abusent. J'y suis mieux qu'eux. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai déclarer tous hérétiques, pour ne m'obéir pas. . . . . J'ai fait l'Edit, je veux qu'il s'observe. . . . . La nécessité me l'a fait faire ; par la même nécessité j'ai fait autrefois le soldat. On en a parlé, je n'en ai pas fait le semblant. Je suis Roi maintenant, & parle en Roi ; je veux être obéi : il n'y a pas un de vous qui ne me trouve bon, quand il a affaire de moi.... Ne parlez pas tant de Religion Catholique : à tous ces grands criards Catholiques & Ecclesiastiques ; que je leur donne à l'un deux mille écus en bénefices,*

à l'autre quatre mille livres de rente, ils ne diront plus mot. Il plaça alors ces deux vers d'Horace: HENRI IV.

Oderunt peccare boni, virtutis amore;
Oderunt peccare mali, formidine pœnæ.

. . . . . . *Considerez que l'Edit dont je vous parle, est l'Edit du feu Roi : il est aussi le mien, car il est fait avec moi, aujourd'hui que je le confirme. Je ne trouve pas bon d'avoir une chose en l'intention, & écrire l'autre. . . . . la tromperie est par-tout odieuse, mais elle l'est davantage aux Princes dont la volonté doit être immuable, &c.* . . . .

Il dînoit un jour avec M. le Duc de Mayenne, Charles de Lorraine, le Duc de Joyeuse & de Lesdiguieres; il n'y avoit qu'eux à table : *On trouve*, leur dit-il, *au monde des gens de toutes conditions & de toute espece; mais l'on seroit bien embarrassé d'assembler quatre personnes différentes. On trouve en nous quatre; un Pécheur converti* (c'étoit de lui-même dont il entendoit parler); *un Ligueur repenti* (c'étoit le Duc de Mayenne); *un Capucin diverti*) c'est-à-dire, Henri, Duc de Joyeuse, qui avoit quitté le froc); *& un Huguenot perverti*,

HENRI IV. (c'étoit Lesdiguieres que l'ambition avoit jetté dans le Calvinisme, qu'il quitta dans la suite aussi par ambition.)

Le Duc de Savoie, arrivé à la Cour de France pour l'affaire de la restitution du Duché de Saluces, déclara qu'il ne vouloit rien rendre : *Et moi*, dit Henri IV, *je ne veux rien quitter.*

Le Roi, en parlant de ce Duc, disoit tout haut dans son cabinet : *C'est un Prince brave & galant ; mais il me retient mon Marquisat ; & qui perd le sien ne peut rire.*

Henri, n'étant encore que Roi de Navarre, s'étant contenté de donner son portrait à d'Aubigné (1), pour récompense de ses services importans, ce Seigneur bel esprit & Poëte, mit ce quatrain au bas du portrait :

Ce Prince est d'étrange nature,
Je ne sçais qui diable l'a fait ;
Car il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

(1) Théodore Agrippa, grand-pere de la Marquise de Maintenon, l'un des plus beaux génies, mais l'un des plus satyriques de son tems. Voyez le *Baron de Fœneste*, *Confession de Sanci*, où il déchire sans pitié tout ce qui

Henri

Henri IV. n'en fit que rire, & n'en aima pas moins d'Aubigné. HENRI IV.

Ce Prince paſſant par Cadillac, voulut voir le merveilleux cabinet de François de Foix, oncle du Roi (il eſt mort Evêque d'Aire, & on l'appelloit le grand Candale). Il demanda au Roi qu'on n'y laiſsât point entrer des *gens ignares*. C'eſt ainſi qu'on appelloit à la Cour ceux qui faiſoient profeſſion d'ignorance. On choiſit ſix Courtiſans, qui entrerent avec S. M. De ce nombre étoit d'Aubigné. On admira d'abord une machine que tenoit un enfant de ſix ans, & avec laquelle il ſoulevoit un grand canon. Pendant ce tems-là, d'Aubigné eut l'adreſſe d'écrire ſur un marbre noir, de ſept pieds en quarré, qui ſervoit de tablettes au Sr de Foix, ces vers :

Non iſthæc, Princeps, Regem tractare doceto;
Sed doctâ regni pondera ferre manu.

C'eſt-à-dire, n'apprenez point au Roi

lui déplaît, & ſouvent aux dépens de la vérité. C'eſt dommage que ſon hiſtoire ſe ſente de ſon génie. Son ſtyle eſt délicat, vif, & il penſe toujours finement.

HENRI IV. à manier ces terribles machines; mais, ô Prince, apprenez-lui à soutenir d'une main ferme le poids du gouvernement (1). Il recouvrit ensuite le marbre. M. de Foix fut fort surpris, quand voulant montrer ses tablettes au Roi, il y vit ces vers.

Il fit voir la haute considération qu'il avoit pour Maximilien de Béthune, Marquis de Rhosni, & depuis Duc de Sully (en 1606.) lorsqu'il se déclara ouvertement pour lui, contre la belle Duchesse de Beaufort sa maitresse, qui avoit traité Rhoni de *va'et*, en sa présence. *Ventre-saint-gris, Madame*, lui dit-il, *c'en est trop. Je vous déclare que, si j'étois reduit à la nécessité de perdre l'un ou l'autre de vous deux, je me passerois mieux de dix maitresses comme vous, que d'un serviteur comme lui, que vous traitez de* valet, *en ma présence, & en la sienne; ce que je ne trouve nullement bon, ceux de ma Maison n'ayant point dedaigné l'alliance de la sienne.*

---

(1) Henri IV. qui aimoit naturellement la guerre, n'aimoit *le cabinet* que par devoir. Mornai, Sully, d'Aubigné, lui donnoient souvent là-dessus des leçons dont il avoit besoin; il les écoutoir, & s'y rendoit.

Il falloit aimer la vérité autant que l'aimoit le Roi pour s'accommoder d'un Ministre qui en disoit souvent de dures. Ils se brouilloient quelquefois, mais se raccommodoient toujours. La mort de Henri fut le terme de la faveur du Ministre (1). HENRI IV.

On dit que les Députés d'Orléans ne boivent jamais qu'assis, même devant le Roi. On conte à ce sujet que Henri IV. voulut faire mentir le proverbe : après avoir entendu la harangue des Députés de cette Ville, il leur fit donner à boire, ayant eu la précaution de faire ôter tous les siéges. Ils re-

(1) Il se retira dans sa maison de Villebon, au Perche. M. de Voltaire rapporte qu'ayant été invité, comme l'un des plus anciens Officiers de la Couronne, à se trouver à un Conseil pour y donner son avis, il y parut avec son épaisse barbe à la Huguenotte; un habit & des airs passés de mode; que s'étant apperçu que les jeunes Seigneurs de la nouvelle Cour, cherchoient à lui donner des ridicules, il dit au Roi en entrant au cabinet : *Sire, quand le Roi votre pere, de glorieuse mémoire, me faisoit l'honneur de me consulter, nous ne commencions à parler d'affaire, qu'au préalable on n'eût fait passer dans l'anti-chambre les Baladins & Bouffons de la Cour.*

HENRI IV. garderent autour d'eux; & n'en voyant point, ils se défendirent de boire. Le Roi le leur ordonna, & témoigna qu'il vouloit être obéi. Alors ils s'assirent à terre, & burent. Henri IV. dit : *Pour le coup je suis pris pour dupe; j'ai oublié de leur faire ôter ces siéges-là.* Je n'ai point de preuve de ce bon mot, que la tradition,

Il donnoit quelquefois dans les pointes, qui n'ont qu'un jeu de mots pour mérite. *Le meilleur canon que j'aye employé*, disoit-il, *c'est le canon de la Messe; il a servi à me faire Roi.*

Henri IV. avant que d'être élevé sur le Trône de la France, vouloit épouser la Comtesse de Guiche, (1) sa maitresse; il demanda à d'Aubigné son sentiment sur ce mariage. Il le prévint, en lui marquant la grande envie qu'il avoit de prendre ce parti. Il lui allégua l'e-

(1) Diane, dite Corisande d'Andouins, Vicomtesse de Louvigny & de Lescun, fille unique de Paul d'Andouins & de Marguerite Cauna, veuve de Philibert, Comte de Grammont, Vicomte d'Aster, mort au siége de la Fere en 1580. *Voyez l'Hist. des amours de Henri IV, pag.* 4. & *Anselme, tom.* 4, *pag.* 614.

xemple de plusieurs Princes qui avoient fait leur bonheur en épousant des femmes qu'ils aimoient, quoique fort au-dessous d'eux par leur condition. Il nomma, au contraire, plusieurs Souverains, qui, s'étant mariés par politique, avoient fait des alliances ruineuses à leurs Etats. Enfin il en dit assez pour déterminer d'Aubigné à lui donner un conseil conforme à son inclination. Mais d'Aubigné prit hardiment le contrepied : » Rien, dit-il à ce Prince, » n'est plus méprisable que ces Courtisans qui s'appuient des histoires que » Votre Majesté a rapportées, afin d'autoriser la passion condamnable de leur » maître. Ces exemples ne peuvent » point vous convenir, Sire. Ces Princes jouissoient tranquillement de leurs » Etats; ils n'avoient point d'ennemis » sur les bras; ils n'étoient point, Sire, » errans comme vous, qui ne conservez » votre vie, & ne soutenez votre fortune que par votre vertu & votre renommée. Vous devez aux François » de grandes vertus & de belles actions. » Les mauvais exemples que vous avez » cités, je ne vous les impute point: » je sçais que vous n'aimez point la le-

HENRI IV.

HENRI IV. » ĉture. Ils vous ont été fournis par » des conseillers infideles qui ont voulu » flatter votre passion. Je ne prétends » point que vous y renonciez; j'ai été » amoureux, je sçais ce que vous souffririez. Mais servez-vous-en, Sire, » comme d'un motif qui vous excite à » vous rendre digne de votre maitresse, » qui vous mépriseroit dans le fond, » si vous vous abaissiez jusqu'à l'épouser. Il faut que vous soyez *aut Cesar*, » *aut nihil*; que vous vous rendiez assidu dans votre Conseil, que vous abhorrez; que vous consacriez plus de » tems aux affaires nécessaires; que celles qui sont essentielles aient la préférence sur les autres, & sur-tout sur » le plaisir.... Le Duc d'Alençon est » mort, vous n'avez plus qu'un pas à » faire pour monter sur le Trône. Si » vous devenez l'époux de votre maitresse, le mépris que vous ferez rejaillir sur votre personne, vous en fermera le chemin sans ressource. Quand » vous aurez subjugué le cœur des François par vos grandes actions, & que » vous aurez mis votre vie & votre fortune à l'abri, vous pourrez alors imiter, si vous le voulez, les exemples

» que vous avez allégués «. Quelle liberté! quelle dure sincérité! Henri remercia cependant d'Aubigné de son conseil, & lui donna de grandes démonstrations d'affection. Je ne sçais lequel est le plus admirable; ou de la générosité de d'Aubigné, ou de la grandeur d'ame de Henri IV.

Du nombre des Gentilshommes que la Guiche, Gouverneur de Lyon, avoit tirés de son gouvernement, pour servir le Roi dans son armée de Savoye, étoient *Chaseul* & *de Bourg*, Officiers reconnus par leur valeur & leur expérience. Le Roi, qui les considéroit, donna commission à de Bourg de lever un Régiment de mille hommes : il se mit en état de faire cette levée. De Bourg avoit été autrefois au service de la Ligue. Des envieux de son mérite & de sa faveur, tâcherent de le perdre dans l'esprit du Roi, ainsi que Chaseul. La chambre & l'anti-chambre de Sa Majesté furent semées de billets, qui l'assuroient que ces deux Gentilshommes ayant manqué d'attenter sur sa personne au passage de la riviere, près de *Chamousset*, avoient chargé *la Morliere* de l'exécution; & que Sa Majesté de-

HENRI IV. voit se souvenir que sur le chemin de Chamousset, l'un d'eux ne se sentant pas assez de courage, s'étoit reculé d'auprès d'elle, comme pour parler à un Chevalier qui marchoit à côté. Le Roi reconnut la passion & la méchanceté des auteurs de ces billets, par la circonstance même qu'on donnoit pour preuve du mauvais dessein de ces deux Officiers ; se souvenant que, pour parler à de Bourg, il avoit fait changer de place à Chaseul, dans l'endroit désigné. Il montra le billet à la Guiche, Gouverneur de Lyon, appella Chaseul, auquel il confirma la bonne opinion qu'il avoit de sa fidélité à son service, & fit écrire à de Bourg, que sans s'allarmer des bruits qu'on faisoit courir à son desavantage, il continuât la levée du Régiment dont il l'avoit chargé. De Bourg prend la poste pour se justifier. Il arrive à la Cour à l'issue du dîner du Roi. Henri IV. lui demanda pourquoi il étoit venu? *Sire*, répond de Bourg, *on dit à Lyon que l'Espinace* (1) *vouloit vous tuer, de Bourg vous apporte sa tête. Je vous estime trop*, lui

(1) Il portoit ces deux noms.

dit le Roi, *pour y avoir pensé, & j'ai regardé les auteurs de cet avis, comme des imposteurs. Il n'y a personne qui connoisse mieux que moi mon Royaume. J'y ai trouvé trois partis; de trois j'en ai fait un. Je suis Roi des uns comme des autres.* Il ajouta encore plusieurs choses, pour lui faire connoître qu'il ne l'avoit jamais, non pas cru capable, mais soupçonné d'un crime pareil à celui dont on l'accusoit, & finit en disant : *Pour augmenter le chagrin de ces mauvais esprits, allez lever votre Régiment; & croyez que si, vous m'amenez en diligence le nombre d'hommes que vous m'avez promis, vous punirez davantage vos ennemis, que la Justice ne pourroit le faire, s'ils étoient connus. Le moyen de les désesperer, c'est de bien faire.*

On peut dire que sa clémence & sa fermeté alloient au-delà des justes bornes dans ces occasions. Il eut avis que deux scélérats avoient entrepris sur sa personne. L'avis étoit accompagné du signalement de ces misérables : l'un d'eux fut reconnu auprès du Roi; la premiere fois auprès de Chambery, la seconde à la Messe, la troisieme fois comme le Roi coupoit des melons.

HENRI IV. L'Ange protecteur de la France, qui détourna l'effet du couteau de *Jean Chatel*, & l'entreprise de *Pierre Barriere*, & plusieurs autres, garantit encore une fois Henri à cette occasion. Un de ses Officiers, auquel Villeroy avoit donné la copie des deux portraits, pour veiller sur les démarches de ce scélerat, avertissoit le Roi quand il le voyoit trop exposé. Sa Majesté méprisoit ses avis, en disant que sa vie dépendoit de Dieu, & non des desseins de ses ennemis : il ne voulut pas même qu'on s'en saisît : *Laissez-le*, disoit-il, *c'est un malheureux : de tels crimes ne demeurent jamais impunis ; Dieu le punira sans que je m'en mêle.*

Au siége d'*Essans* en Guienne, où il se trouva, un Soldat, qui le reconnut de dessus le rempart, à l'écharpe blanche qu'il portoit, le coucha en joue, en disant, *voilà pour le Béarnois : il ne sera plus question de lui.* Il tira en même-tems ; mais, heureusement, il manqua son coup. Les Assiégeans le reconnurent à la prise de la Place, qui fut emportée d'assaut, & il fut aussitôt pendu. Le gibet tomba, & le Soldat se seroit sauvé, si un Fantassin de l'armée

du Roi ne l'eût pas tué d'un coup de poignard. Henri, qui l'apprit, en fut si fâché, qu'il congédia celui qui l'avoit tué, en disant, qu'*il y avoit de l'inhumanité à arracher la vie à un malheureux que le sort avoit sauvé de la corde.* HENRI IV.

Quoique la discipline militaire exige des sacrifices nécessaires, il trouva fort mauvais que le Maréchal d'Aumont eût fait passer par les armes un Soldat qui avoit quitté son poste pour aller voir sa femme qui étoit en couche : *C'est*, dit-il, *en user trop séverement que de prétendre arracher du cœur des sentimens naturels, & qui n'ont rien que de juste.* Il défendit d'en user à l'avenir avec une pareille sévérité.

Les habitans de Vendôme, ses vassaux, s'étant soulevés contre lui avec les autres Ligueurs, eurent l'insolence de lui refuser l'entrée de cette Ville, ou si l'on veut *de sa Maison*; il fut obligé d'en former le siége, & d'approcher quelques pieces d'artillerie; mais le courage des Assiégés ne répondit pas à leur entreprise; ils lâcherent pied au premier feu, & Henri rentra dans le Château & dans la Ville. En Justice réglée la *félonie* ou l'infidélité du vassal

envers son Seigneur est punissable. La premiere nouvelle qu'apprirent les Habitans de Vendôme, & ceux qui s'étoient renfermés dans la Ville, fut, qu'*il leur pardonnoit*; qu'*il étoit rentré chez lui*; *que chacun rentrât chez soi*. Il n'en coûta la vie qu'à un Cordelier, dont les prédications soutenoient les Rebelles, & au Gouverneur, qui furent pendus.

HENRI IV.

La bienfaisance lui étoit si naturelle, que lorsqu'il fut affermi sur le Trône de ses peres, il chercha un moyen de devenir le centre des graces, sans exposer l'Etat & la Justice, en renvoyant au Duc de Sully, qu'on appelloit le *Négatif*, ceux qui lui faisoient des demandes auxquelles il ne devoit pas avoir d'égard. Lorsque ceux que Sully avoit rebutés, venoient s'en plaindre au Roi, il les plaignoit lui-même; & s'en débarrassoit avec une bonté qui faisoit attribuer tous les bienfaits au Roi, & tous les refus au Ministre. Cette sage politique prouve combien il étoit persuadé que la bonté fait la premiere qualité des Rois. Louis XIV. en renvoyant à Colbert & à Louvois, ceux qui lui demandoient ce qu'ils ne de-

voient pas obtenir, a imité la conduite de son ayeul.

On lui disoit qu'en Italie, & dans quelques autres États, on ne faisoit mourir personne, sans que le Souverain eût signé l'Arrêt: *J'aimerois mieux*, répondit-il, *perdre cent Royaumes que d'adopter une Coutume, si peu digne d'un Souverain*. Nos Rois en chargeant les Tribunaux du dépôt des Loix, ne se sont réservé que celui des *graces* (1). On a vu long-tems au nombre des Gardes de Henri un Soldat qui le blessa au combat d'Aumale.

Né vif & emporté, il se rendit tellement le maître de sa colere, qu'il sçavoit se moderer dans les occasions les plus difficiles. Au siege de Rouen les Assiegés firent une sortie furieuse, & nétoyerent la tranchée; le Maréchal de Biron en rejetta la faute sur Crillon.

---

(1) Henri II. ayant demandé la mort d'un Italien, qu'il avoit surpris dans un crime digne du feu, les Juges lui répondirent qu'ils ne pouvoient pas le condamner. Dans le procès des héritiers de Georges d'Amboise, il ne servit que de témoin, & son témoignage ne fut compté que pour un. *Bodin, liv. 6. de sa Rép. pages 717. & 718.*

HENRI IV. Cet Officier voulut se justifier, il alla trouver le Roi, qui ne parut pas aussi persuadé de ses raisons qu'il l'eût voulu. Des excuses il passa à la chaleur de la contestation, & de la contestation à l'emportement, & aux blasphêmes qui lui étoient familiers. Le Roi, irrité du manque de respect de Crillon, lui ordonna de sortir ; Crillon revenant à tous momens, on s'apperçut que Sa Majesté perdoit patience, il en avoit le plus juste sujet. Mais enfin Crillon sortit, & le Roi s'étant remis, dit aux Seigneurs qui l'accompagnoient : *La nature m'a formé colere : mais depuis que je me connois, je me suis toujours tenu en garde contre une passion qu'il est dangereux d'écouter. Je le sçais par expérience, & je suis bien aise d'avoir de si bons témoins de ma modération.* La belle leçon pour les Grands, pour tous ceux qui ne font voir leur supériorité, que par la dureté de leurs emportemens !

Ce Prince, économe, visoit toujours à l'utile. Un homme qui mangeoit autant que six, se présenta devant lui, dans l'espérance que le Roi lui donneroit de quoi entretenir un si grand ta-

lent. S. M. qui avoit déja entendu parler de cet illuſtre mangeur, lui demanda *ſi ce qu'on diſoit de lui étoit vrai, qu'il mangeoit autant que ſix ? Oui, Sire*, répondit-il. *Et tu travailles à proportion*, répondit le Roi? *Sire*, répliqua-t-il, *je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-ſaint-gris*, dit le Roi, *ſi j'avois ſix hommes comme toi dans mon Royaume, je les ferois pendre; de tels coquins l'auroient bien-tôt affamé.* HENRI IV.

La Force & d'Aubigné étoient couchés enſemble près de ſon lit. Ce dernier croyant le Roi endormi, ſe mit à ſe plaindre, en l'accuſant d'ingratitude, & diſant à diverſes repriſes à M. de la Force qui ſommeilloit : *Notre Maître eſt le plus vilain & le plus ingrat qui ſoit ſur la face de la terre* : à quoi l'autre accablé de ſommeil, ne proféroit que ces paroles : *Que dis-tu, d'Aubigné ?* Le Roi, qui ne dormoit pas, & qui écoutoit ce dialogue, cria tout haut : *La Force, écoute ſi tu veux; n'entends-tu pas ce que dit d'Aubigné, que je ſuis le plus ingrat & le plus vilain du monde ?* Il n'en parla jamais dans la ſuite, ni à l'un ni à l'autre.

HENRI IV. Henri IV, dit-on, aimoit à être comparé avec Alexandre. Lui, qui n'avoit qu'un goût médiocre pour la poësie, récompensa libéralement un impromptu, attribué à Malherbe, sur un petit cheval que le Roi montoit souvent.

Petit cheval, gentil cheval,
Propre à monter, propre à descendre,
Tu n'es pas tant que *Bucéphal*,
Mais tu portes plus qu'Alexandre.

Ces vers n'ont gueres le caractère d'éxactitude de ceux de Malherbe ; mais on ne les donne que comme un impromptu.

Il promit quinze mille écus à Madame d'Entragues (1), pour passer une nuit avec elle. Elle se rendit à la pro-

(1) Henriette de Balzac d'Entragues, Marquise de Verneuil, sœur utérine de Charles de Valois, Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, morte le Mercredi des Cendres 1633, en sa cinquante-quatriéme année, mere de Henri, Duc de Verneuil, & de Gabrielle-Angélique, légitimée de France. Elle étoit fille de la belle Marie Touchet, de laquelle on a parlé sous Charles IX.

pofition. Le lendemain, voyant que M. de Sully comptoit dans l'anti- chambre, cette fomme, qu'il affectoit même d'étaler ; il demanda *pour qui étoit cet argent ?* On lui répondit, *que c'étoit pour Madame d'Entragues. Ventre-faint-gris*, dit-il, *voilà une nuit qui me coûte bien cher.* HENRI IV.

On dit, & plufieurs l'ont écrit, que ce Prince fe cacha fous le *vertugadin* de la Reine Marguerite fa femme, lorfqu'il voulut, dans le maffacre de la faint Barthelemi, fe dérober à la fureur des affaffins. Le refpect qu'on avoit pour cette belle Reine, fœur de Charles IX, fauva ce Prince : on rapporte même ces vers faits fur cet évenement :

Fameux vertugadin d'une charmante Reine,
Tu défends un honneur qui fe défend fans peine.
Mais ta gloire eft plus grande, en un plus noble emploi :
Tu fauves un Héros, en recelant mon Roi.

Si cette anecdote étoit véritable, Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, l'auroit-elle paffée fous filence dans un endroit de fes Mémoires où il étoit fi naturel d'en parler ? Ou plutôt auroit-elle rapporté des faits

tout contraires, & qui détruifent entierement celui-là ?

HENRI IV.

Elle ignoroit le deffein & l'exécution du maffacre. La Reine (Catherine de Médicis) fa mere lui ayant dit de s'aller coucher. » Ma fœur, fondant en lar-» mes, dit-elle dans fes Mémoires, » me dit bon foir . . . ; & moi je m'en » allai toute tranfie & éperdue, fans » me pouvoir imaginer ce que j'avois à » craindre. . . . . Sur cela le Roi mon » mari, qui s'étoit mis au lit, me man-» da que je m'en allaffe coucher ; ce » que je fis, & trouvé fon lit entouré » de trente ou quarante huguenots, que » je ne connoiffois point encore. Toute » la nuit ils ne firent que parler de l'ac-» cident qui étoit advenu à M. l'Amiral, » fe réfolvant, dès qu'il feroit jour, de » demander juftice au Roi, de M. de » Guife ; & que, fi on ne la leur faifoit, » ils fe la feroient eux-mêmes. . . . . . » La nuit fe paffa de cette façon fans » fermer l'œil. Au point du jour, le » Roi mon mari dit qu'il vouloit aller » jouer à la paume, attendant que le » Roi Charles fût éveillé. . . . . Il fort » de ma chambre, & tous fes Gentils-» hommes auffi. . . . Une heure après,

» comme j'étois plus endormie, voici » un homme frappant des piés & des » mains à la porte, criant *Navarre*, *Navarre*; ma nourrice penſant que ce » fût le Roi mon mari, court vîtement » à la porte : ce fut un Gentilhomme » nommé *de Tejan*, qui avoit un coup » d'épée dans le coude, & un coup » d'hallebarde dans le bras, & étoit » encore pourſuivi de quatre archers » qui entrerent tous après lui dans ma » chambre : lui ſe voulant garantir, » ſe jetta deſſus mon lit. Moi ſentant » cet homme qui me tenoit, je me jette » à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours à travers le corps. . . . » Enfin Dieu voulut que M. de Nançay, » Capitaine des Gardes, y vînt, qui » me trouvant en cet état-là. . . ne put » ſe tenir de rire, & ſe courrouça fort » aux archers de cette indiſcrétion, & » me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit. . . . En changeant » de chemiſe, parce qu'il m'avoit toute » couverte de ſang, M. de Nançay me » conta ce qui ſe paſſoit, & m'aſſura » que le Roi mon mari étoit dans la » chambre du Roi, & qu'il n'auroit nul » mal. . . . Il m'emmena dans la cham-

» bre de ma sœur de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive. Et entrant » dans l'anti-chambre, de laquelle les » portes étoient toutes ouvertes, un » Gentilhomme, nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivoient, » fut percé d'un coup de hallebarde à » trois pas de moi. Je tombai de l'autre côté, presque évanouie, entre les » bras de M. de Nançay, & pensois » que ce coup nous eût percés tous » deux. Et étant quelque peu remise, » j'entrai en la petite chambre où couchoit ma sœur; comme j'étois-là, M. » de Mioſſan, premier Gentilhomme » du Roi mon mari, & Armagnac, son » premier valet-de-chambre, m'y vinrent trouver, pour me prier de leur » sauver la vie. Je m'allai jetter à genoux devant le Roi & la Reine ma » mere, pour la leur demander, ce » qu'enfin ils m'accorderent. Cinq ou » six jours après, &c.

Ce récit long, exact, & fort circonstancié, n'annonce rien moins que la prétendue anecdote du *vertugadin*, & prouve même absolument le contraire. Varillas, si avide d'anecdotes, dès qu'elles ont le moindre fondement, n'a

rien dit de celle-ci dans son Charles IX. Les vers qu'on cite pourroient bien avoir été publiés sur un faux bruit; ou c'est une expression métaphorique dont s'est servi l'Auteur, pour dire que ce qui sauva Henri IV, fut son mariage avec Marguerite de Valois.

Sixte-Quint, ce Pontife immortel par ses grandes actions & l'élevation de son esprit, disoit, en parlant de Henri, *que c'étoit un grand Prince; que sa tête étoit faite exprès pour la Couronne de France, & qu'il n'y avoit dans le Monde que trois Monarques, lui* SIXTE V. HENRI IV. & ELISABETH.

Ce qui avoit sur-tout inspiré à Sixte-Quint l'estime qu'il avoit pour le Roi étoit l'appel de la Bulle fulminée le 9 Septembre 1585 contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé son oncle. Ce Pape, qui prétendoit faire trembler les Souverains, vit cet appel (du 6 Novembre 1589.) affiché à Rome, au champ de Flore & aux portes du Vatican, dans un placard où l'insulte faite au Sang de nos Rois & à la France, étoit vengée avec un zele, & une hauteur qui fit croire à Sixte qu'un Prince si bien servi ne pouvoit être qu'un très-

HENRI IV. grand homme. Depuis ce tems-là le Pape ne parla de Henri qu'avec admiration, & son zele pour l'Espagne se refroidit insensiblement. Le caractère vif du Roi ressembloit beaucoup à celui de Sixte-Quint, qui desapprouvant la foiblesse d'Henri III, disoit : *J'ai fait ce que j'ai pû pour me tirer de la condition de Moine ; & on diroit qu'Henry III. fait tout ce qu'il peut pour le devenir.*

Henri lui rendoit estime pour estime : *C'est un grand Pape*, disoit-il de lui ; *je veux me faire Catholique, quand ce ne seroit que pour être Fils d un tel Pere.*

Le Chevalier d'Aumale ayant surpris la Ville de Saint-Denis, fut attaqué si vivement au milieu de la Ville par *Vic*, qui en étoit Gouverneur, qu'il fut tué, sa troupe mise en fuite, & la Ville reprise. Henri IV, qui avoit sçu la perte, apprit peu d'heures après le succès, & dit *que le Chevalier d'Aumale* (1) *avoit eu une courte joye, & lui courte peur.*

---

(1) Le Chevalier d'Aumale, frere de Henri de Guise, tué en 1588. aux Etats de Blois ; de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, & de

Un Seigneur vint en poste demander au Roi l'Abbaye du Bec, vacante par la mort du Chevalier d'Aumale. A peine ouvrit-il la bouche, que le Roi lui dit : *elle est donnée. Eh! comment, Sire*, s'écria l'autre ? *Le courier qui vous apporte la nouvelle de la prise de Saint-Denis, n'est arrivé qu'après moi ; je suis le premier qui vous ai demandé cette Abbaye.* Le Roi lui répliqua aussitôt : *Vous ne sçavez donc pas que Vic a eu envie de procurer cette Abbaye à son Fils, quand il a tué le Chevalier d'Aumale ?*

Quelqu'un lui disoit un jour, que le Maréchal de Biron jouoit fort bien à

Catherine de Lorraine, mariée à Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, mort en 1582, & elle en 1596. Ils étoient enfans de François, Duc de Guise, tué par Poltrot au siége d'Orléans, & d'Anne d'Est. La prise de Saint-Denis par le Chevalier d'Aumale, qui y fut tué, occasionna un bruit qui réjouit d'abord la Ligue & Paris ; mais cette joie fut de courte durée ; ce qui fit dire *courte joie*, par opposition au cri de guerre des François, qui est *Saint-Denis-Montjoie.* On lui fit cette épitaphe : elle est de Nicolas Rapin.

Nocturno iste dolo Dionysî ceperat urbem ;
Sed captor, captâ, captus, in urbe perit.

HENRI IV. la paume : ce Prince qui avoit découvert la conspiration qu'il tramoit secrettement contre son État, répondit : *Il est vrai qu'il joue bien ; mais il fait mal ses parties.*

Il aimoit & estimoit fort Crillon (1), surnommé le *Brave* : il lui écrivit en ces termes, après la victoire d'Arques : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas....*

(1) D'autres écrivent *Grillon*, mais mal. Ce Gentilhomme, célébre par son amour pour ses Rois & sa Patrie, sa bravoure & son intrépidité, naquit à Mus en Provence le 5 Mars 1543. Il s'appelloit *Louis de Berton de Crillon.* Son pere *Gilles de Berton*, Gentilhomme du Comtat d'Avignon, étoit originaire du Piémont, d'une ancienne & illustre Maison ; & sa mere, *Jeanne Grillet*, fille de *Claude-Philippe Grillet*, Seigneur de Taillades, natif de Bourg-en-Bresse, & non *Grilliers-Vaillades*, comme l'écrit Varillas. On le fit Chevalier de Malte dès le berceau. Sa premiere campagne fut au siége de Calais, où le second Duc de Guise lui rendit ce témoignage public, qu'il avoit le plus contribué à la prise de *Risban*, en arrachant la pique de l'Anglois qui y commandoit, & en le faisant tomber dans le fossé. . . . . Il aida beaucoup à gagner les batailles de Dreux, de Jarnac & de Montcontour : il y reçut vingt-quatre dangereuses blessures. On vient de publier sa vie.

Adieu,

Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers. HENRI IV.

Le jeune Givri ayant regagné en une nuit (en 1590.) Corbeil, qui avoit arrêté le Duc de Lorraine, Alexandre Farneze, pendant six semaines, & s'étant ensuite rendu maître de Lagni, le Roi qui aimoit Givri, lui écrivit dans ce goût vif & spirituel : *Tes victoires m'empêchent de dormir, comme celles de Miltiade, Thémistocle. Adieu Givri; te voilà payé de tes vanités.*

Henri passoit par une petite Ville, il vint plusieurs Députés au-devant de lui pour le haranguer : un d'entr'eux ayant commencé son discours, fut interrompu par un âne, qui étoit à vingt pas de-là, & qui se mit à braire : *Messieurs*, dit le Roi, *parlez chacun à votre tour, s'il vous plait; je ne vous entends pas* (1).

(1) Ce bon mot a été ainsi rendu dans l'Epigramme suivante :

Perrin Dandin, Bailli de son Village,
Prolixement haranguoit son Seigneur :
Maître Baudet, indiscret personnage,
Se mit à braire & troubla l'Orateur.

HENRI IV. Jamais Prince ne se trouva réduit à de si fâcheuses extrémités : c'est ainsi qu'il en parloit lui-même, dans une lettre qu'il écrivit, à la veille de la bataille d'Arques, au Marquis de Rosny, depuis Duc de Sully, & dont on conserve l'original à la Bibliotheque du Roi. » Je veux bien vous dire l'état où » je me trouve réduit, qui est tel que » je suis fort proche des ennemis, & » n'ai quasi pas un cheval sur lequel je » puisse combattre, ni un harnois com» plet que je puisse endosser. Mes che» mises sont toutes déchirées, mon » pourpoint troué au coude. Ma mar» mite est souvent renversée, & depuis » deux jours, je dîne & soupe chez les » uns & chez les autres ; mes pour» voyeurs disant n'avoir plus moyen de » rien fournir sur ma table, d'autant » qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont » point reçu d'argent «.

Il fut long-tems, dit Mathieu, sans avoir d'autre sceptre que son épée ;

Pour Dieu, Messieurs, que l'un de vous attende,
Dit l'Auditeur, que ce bruit rendoit sourd:
Si vous voulez qu'on vous entende,
Parlez chacun à votre tour.

d'autre Couronne que des lauriers, d'autre Louvre qu'une tente, d'autre Capitale qu'un camp ; d'autres amusemens que des marches, des assauts & des combats, & pour tout bien l'espérance & son bon droit.

Colomiés rapporte, dans ses mélanges historiques (1), ce fait singulier. Le Roi Henri IV, dit-il, avant que de haranguer son Parlement, le 8 Janvier 1599, lui tint ce discours : » Devant que parler de ce pourquoi je » vous ai mandés, je veux vous dire » une histoire que je viens de ramente- » voir (rappeller) au Maréchal de la » Châtre. Incontinent après la saint » Barthelemi, quatre qui jouïons aux dez » sur une table, vîmes paroître des » gouttes de sang ; & voyant qu'étant » essuyées par deux fois, elles reve- » noient pour la troisieme, je dis *que* » *je ne jouerois plus, & que c'étoit un* » *augure contre ceux qui l'avoient ré-* » *pandu*. M. de Guise étoit de la trou- » pe.

Ce prodige, ajoute Colomiés, parut en 1574, à Avignon, au logis d'un

(1) Pag. 43, édit. d'Orange de 1675.

HENRI IV.
nommé Grillon, suivant la remarque de Louis Videl, dans l'histoire du Connétable Lesdiguieres, dont Colomiés rapporte les termes.

Bongars, dans une lettre datée à Paris le 25 Octobre 1598, rapporte l'histoire qui suit : » On dit que le Roi re-» tournant de la chasse en sa maison de » Fontainebleau, à dix heures du soir, » a entendu un chasseur qui faisoit grand » bruit ; on assure même qu'il appelloit » ses chiens par leur nom. Tous ceux » qui étoient à la suite du Roi, en fu-» rent effrayés, sçachant bien que per-» sonne n'osoit chasser dans cette fo-» rêt, sans une permission expresse de » Sa Majesté. Le Roi étant rentré dans » le Château, fit venir les plus vieux » des habitans du Bourg, pour sçavoir » d'eux ce que ce pouvoit être. Ils lui » répondirent qu'on voyoit paroître » quelquefois, au milieu de la nuit, un » chasseur à cheval, avec sept ou huit » chiens qui couroient la forêt, comme » en chassant, sans blesser personne. » Quelques-uns ajoutent que sous le » Roi François I, un chasseur fut tué » en ce même lieu, & que c'est lui qui » apparoît maintenant, & qui fait ce

» bruit dans la forêt «. Ce fait est rapporté comme arrivé le 8 Septembre 1598. Henri IV.

J'ai lû, dans l'extrait d'un Mémoire de la Généralité du Bourbonnois, fait, par ordre de M. le Duc de Bourgogne, par l'Intendant de cette Province, en 1698, que le jour qu'Henri III. fut assassiné à Saint-Cloud, la foudre tomba sur la Sainte Chapelle du Château de Bourbon-l'Archambault (1), fondée par les Seigneurs de Bourbon, dont la Branche de nos Rois régnante n'a pas dédaigné le nom, & qu'elle n'y fit pas d'autre mal que d'ôter du milieu de

(1) Bourbon, surnommé l'*Archambault*, est une petite Ville du Bourbonnois, située entre quatre montagnes, à quelques lieues de Moulins. Elle est illustre, tant par le grand nom qu'elle porte, que par la célébrité de ses eaux chaudes & minérales; il y a une Châtellenie Royale. On y voit un ancien & magnifique Château, où il y a une Sainte Chapelle d'une structure digne de la piété & de la grandeur de ses Fondateurs, avec douze Chanoines & un Trésorier. Les Seigneurs de Bourbon y avoient fait faire un étang, dont la chaussée subsiste encore, avec les moulins qui sont au pié. C'est un monument beau & très-considérable.

Henri IV. l'écu des armes de Bourbon, qui étoient peintes ſur une vitre, le bâton de gueules qui en fait la briſure & la diſtinction d'avec les pleines armes de France ; comme ſi le Ciel, par ce prodige, eût voulu annoncer la fin du regne de la Branche de Valois, dont Henri III étoit le dernier Prince, & le commencement de la Branche de Bourbon, dont Henri IV étoit le chef & légitime ſucceſſeur de la Couronne, qu'il a portée, & tranſmiſe à la Maiſon de Bourbon. On a obſervé auſſi que le jour de ſa naiſſance, fut le jour de la mort de François de Guiſe, tué par Poltrot.

Un Capitaine vint un jour lui demander ſon congé, avec la liberté que la circonſtance des tems ſembloit autoriſer, & en lui diſant : *Sire, trois mots ; argent, ou congé*. Henri lui répliqua ſur le champ, & d'un ſtyle auſſi laconique : *Capitaine, quatre ; ni l'un, ni l'autre*. Le Roi, qui l'eſtimoit, lui fit cependant donner quelques jours après, plus qu'il n'eût demandé.

Dom Pedre de Tolede, Ambaſſadeur pour le Roi d'Eſpagne Philippe III. vers Henri IV, s'entretenoit avec le Roi : Sa Majeſté venant à parler fa-

milierement de son Royaume de Navarre, lui dit que le Roi d'Espagne son maître le lui avoit usurpé ; que, s'il vivoit encore quelques années, il le sçauroit bien recouvrer. Dom Pedre lui répondit tout ce qu'il jugea à propos pour la justification de son maître ; & en particulier qu'il avoit hérité de ce Royaume ; que la justice avec laquelle il le possedoit, lui aideroit à le défendre. Le Roi lui répliqua : *Bien, bien : votre raison est bonne, jusqu'à ce que je sois devant Pampelune ; mais alors nous verrons qui entreprendra de la défendre contre moi.* L'Ambassadeur se leva là-dessus, & s'en alla avec précipitation vers la porte : le Roi lui demanda, *où il alloit si vîte ? Je m'en vais*, dit Dom Pedre, *attendre Votre Majesté à Pampelune, pour la défendre.* N'est-ce point là l'origine de l'expression : *Il est à Pampelune : je t'enverrois à Pampelune?*

Le même Ambassadeur étoit à Fontainebleau ; le Roi lui en montroit les bâtimens. Ce Ministre fier & mal intentionné lui dit *que tous les appartemens étoient beaux* : *mais*, ajouta-t-il en parlant de la Chapelle, *Dieu*

HENRI IV. *sera ici logé bien à l'étroit. Oh!* lui dit le Roi, *nous ne ressemblons pas aux Espagnols, ils logent Dieu dans des pierres, nous le logeons dans nos cœurs; & même je ne sçais s'ils ne le logeroient pas encore dans des pierres, quand même il habiteroit dans des cœurs comme les vôtres.* Le Roi étoit offensé dans un endroit sensible, puisqu'il reconnoissoit dans les remarques de Dom Pedre, l'esprit & les sentimens qui avoient conduit la monstrueuse machine de la Ligue.

Henri IV. alloit dîner assez souvent chez Zamet (1), le plus riche partisan

(1) *Sébastien Zamet*, que le Roi, qui l'aimoit, appelloit *BASTIEN*; *Horace* & *Jean-Antoine Zamet*, ses freres, avoient été naturalisés François. On prétend qu'il avoit été Cordonnier d'Henri III. Il fit une fortune rapide & prodigieuse. Dès l'an 1585 il étoit intéressé dans le Sel pour soixante-dix mille écus; il mourut à Paris le 14 Juillet 1614, âgé de 62 ans, avec les titres de *Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur de Fontainebleau, Surintendant de la Maison de la Reine-Mere, Baron de Murat & de Billy*, & laissant deux fils; l'aîné, *Maréchal-de-Camp*, surnommé le *Grand Mahomet*, par les Huguenots qu'il persécutoit, fut tué d'un coup de canon au siége de Mont-

de son tems, pour y lier de petites parties de plaisir. Un jour entr'autres, après le repas, Zamet montra à Henri sa maison qu'il avoit fait bâtir de neuf, & lui faisant remarquer tous les coins & recoins, & les pieces qu'il y avoit pratiquées, il lui dit : *Sire, j'ai ménagé ici ces deux salles; là, ces trois cabinets que voit Votre Majesté; de ce côté.....* *Oui, oui*, reprit le Roi, *& de la rognûre, j'en ai fait des gants.* HENRI IV.

Ce Prince combloit de caresses un Marchand célebre qui faisoit de grandes entreprises. Ce Marchand s'avisa d'acheter des lettres de noblesse : le Roi ne le regarda plus. Il osa en demander la raison au Monarque : *C'est*, lui répondit-il, *que je vous considerois comme le premier Marchand de mon*

pellier le 8 Septembre 1672; le cadet mourut le 2 Février 1655. Evêque Duc de Langres, premier Aumonier de la Reine. Ce fut *Sébastien Zamet* leur pere, qui répondit froidement au Notaire, lequel passoit le contrat de mariage d'une de ses filles, & lui demandoit la qualité qu'il vouloit prendre au contrat, qu'*il n'avoit qu'à lui donner celle de Seigneur de dix-cent mille écus*. Ce trait a été fort heureusement copié par un Moderne.

Royaume ; & que je vous regarde à présent comme le dernier des Gentilshommes. Le Roi avoit raison, si ce Marchand avoit préféré la vanité de sa nouvelle noblesse au solide & à l'utile d'un grand commerce : mais s'il réunissoit les deux qualités compatibles, lorsque le commerce a assez d'étendue pour intéresser l'Etat, Henri, loin de mépriser ce nouveau Noble, auroit dû lui donner ses lettres *gratis.* Charles-Quint annoblit les célébres *Fuggers* freres, eu égard à l'étendue du commerce qu'ils faisoient. Ce grand Prince, étant venu dans les Pays-Bas, alla voit la sépulture de *Guillaume Buckeldius*, & voulut y être accompagné par Marie d'Autriche, Reine de Hongrie. Ce *Guillaume Buckeldius* est le premier qui ait trouvé le secret de saupoudrer de sel, & d'encaquer les harengs. C'étoit en considération de cette invention, qui est l'origine d'une branche considérable du commerce des Hollandois, que l'Empereur rendoit ces honneurs à sa mémoire. Je ne doute pas qu'il ne lui eût aisément accordé des lettres de noblesse, s'il eût vécu.

M. de Noailles avoit écrit sur le lit

de Marguerite de Bourbon, Comtesse de Cleves, Henri IV.

Nul heur, nul bien ne me contente,
Absent de ma Divinité.

Le Roi, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, y ajouta de sa main ces deux autres vers.

N'appellez pas ainsi ma tante:
Elle aime trop l'Humanité.

Il aimoit les gens forts & courageux. On lui présenta huit Périgourdins, dont le visage étoit tout balafré des coups qu'ils avoient reçus. *Je suis ravi*, dit le Roi, *de les voir; mais je verrois encore plus volontiers ceux qui les ont ainsi traités.* Cela se rapproche bien de la pensée de Louis XII.

Une marque de la tendresse qu'avoit pour lui son peuple, se trouve dans le trait qu'il rapporte dans une lettre écrite à la Duchesse de Beaufort. *J'ai reçu*, lui écrivoit-il, *un plaisant tour à l'Eglise. Une vieille femme, âgée de quatre-vingts ans, m'est venue prendre par la tête, & m'a baisé; je n'en ai pas ri le premier.*

M. de Voltaire fait dire à Elisabeth,

HENRI IV. Reine d'Angleterre, dans l'entretien qu'il imagine entr'elle & Henri IV.

Si Mayenne eſt vaincu, Rome ſera ſoumiſe ;
Vous ſeul pouvez régler ſa haine ou ſes faveurs.
Inflexible aux vaincus, complaiſante aux vainqueurs,
Prête à vous condamner, facile à vous abſoudre,
C'eſt à vous d'allumer ou d'éteindre la foudre.

Ce ſont preſque les propres termes dont ſe ſervit Henri IV, n'étant encore que Roi de Navarre, lorſque le Roi Henri III. apprit à Étampes les nouvelles de ſon excommunication. Ce Prince, qui en fut frappé, en parla avec un véritable chagrin au Roi de Navarre ſon beau-frere, qui lui répondit : *Sire, il n'y a qu'un remede à cela, c'eſt de vaincre. Soyez victorieux, & vous êtes abſous ; mais ſi nous ſommes battus, vous demeurerez excommunié ; voire aggravé & réaggravé plus que jamais.*

C'étoit ce que le Cardinal d'Oſſat, cet homme unique qui réunit la qualité de Citoyen & de François avec la Pourpre, ſçut bien remontrer à Henri IV, en lui marquant dans pluſieurs de ſes Dépêches, *que le ſeul moyen de faire réuſſir ſes deſſeins à Rome, étoit d'acquérir tous les jours de nouveaux avan-*

tages sur ses ennemis. En effet la rédu- HENRI IV.
ction de Paris, celle des principales Villes du Royaume, & la ruine du parti de la Ligue & la faction d'Espagne, firent obtenir de Clément VIII. l'absolution que ce Pape avoit si opiniâtrément refusé au Roi quelques années auparavant (1), & qu'il eût dû ne pas demander.

Henri IV. étant à Fontainebleau, s'amusa à questionner son Jardinier; ce Monarque étoit accompagné du Duc d'Epernon. *Ah! Sire*, lui dit le Jardinier, *ce terrein est des plus ingrats; j'ai beau travailler, j'ai beau l'engraisser, j'y perds mes peines, rien ne profite. Bon! bon!* lui dit le Roi, *c'est que vous ne sçavez pas choisir vos graines. Semez-y des Gascons, ils prennent partout.*

Il passoit auprès des Tuilleries, suivi

(1) On trouve un bon commentaire à ceci dans les Mémoires de la vie du Président de Thou, *page 26. & suivantes*, de la traduction de ces Mémoires par M. d'Ifs. Quiconque est chargé de négocier à Rome, doit sçavoir ce grand morceau par cœur. C'est un discours du Cardinal Prosper de Sainte-Croix au célebre Paul de Foix, Ambassadeur de France à Rome.

HENRI IV. de toute sa Cour; il rencontra sur son passage une femme qui conduisoit une vache devant elle. *Combien votre vache, ma Commere*, lui demanda le Roi d'un ton sérieux? Elle lui indiqua un prix. *Ah! vous me surfaites*, lui dit-il, *elle ne vaut pas cela. C'est*, dit la femme, *que vous ne vous y connoissez pas, mon bon Monsieur; vous n'êtes pas Marchand de vaches. Vous vous trompez, ma bonne*, reprit le Roi; *ne voyez-vous pas tous ces veaux qui me suivent?*

Le Vendredi 20 de ce mois (de Juin 1603), dit l'Etoile, le Roi passa du quai des Augustins au Louvre, par-dessus le Pont-neuf (1), qui n'étoit pas encore trop assuré, & où peu de personnes se hasardoient de passer. Quelques-uns, pour en faire l'essai, s'étoient même rompu le col, & étoient tombés dans la riviere: l'on le remontra à Sa Majesté. *J'en conviens*, répondit-elle; *mais pas un de ces gens-là n'étoit Roi.* C'est la pensée de César.

Lorsque Henri fut parvenu à la Couronne, il prit pour devise deux sceptres

(1) Henri III, posa la premiere pierre le 3 Mai 1578.

croisés, celui de France & de Navarre, avec une épée droite au milieu, surmontée de deux Couronnes, & cette légende : *DUO PROTEGIT UNUS*. Le Marquis de Brandebourg & l'Electeur de Neubourg furent chassés de la Ville & du Château de Juliers, qui leur appartenoient à cause d'Anne de Cleves, & d'une autre Anne sa sœur, qu'ils avoient épousées ; l'une & l'autre, filles de Guillaume, Duc de Juliers & de Cleves, Comte de la Marck, Seigneur de Ravensperg, & de Marie, Reine de Hongrie (1). L'Archiduc Léopold, cousin germain de l'Empereur Rodolphe, & Général de ses armées, qui les avoit expulsés, prit pour sa devise l'anagramme de son nom, *Pello duos* (2). Henri les prit sous sa protection : cela donna lieu à ce distique ingénieux, où l'on renferme la devise du Roi & celle de Léopold.

Pello duos, Leopoldus ait, ni tertius adsit ;
Ipse suo siquidem protegit ense duos.

(1) Niece de l'Empereur Charles V, fille de Ferdinand son frere, & sœur de Maximilien II.

(2) *Leopoldus.*

HENRI IV. En 1584, un Officier du Pays-Bas, qui étoit au service du Roi d'Espagne, & qu'on appelloit le Capitaine Michau, vint offrir ses services à Henri IV, sous prétexte des mécontentemens qu'il avoit reçus de la Cour d'Espagne; mais en effet, à dessein de prendre son tems pour arracher la vie au Roi de Navarre, pour sacrifier cette grande victime à l'ambition du Castillan. Notre Prince en fut averti; il se mit sur ses gardes. Il chassoit un jour dans les forêts d'Aillas. Il s'apperçut que le traître étoit à ses talons, bien monté, avec deux pistolets aux arçons de la selle, bandés & amorcés. Henri étoit seul & mal accompagné. Il se tourna du côté de l'Officier, & lui dit, avec une voix assurée & de ce ton impératif naturel aux Rois, *Capitaine Michau, mets pied à terre, je veux essayer si ton cheval est aussi bon que tu le dis.* Le Capitaine étonné, obéit & descendit de cheval. Le Roi saute en selle, & prenant les deux pistolets : *Veux-tu*, lui dit-il, *tuer quelqu'un ? on m'a dit que tu en voulois à ma vie ; mais je suis maître de la tienne, & puis te l'ôter.* En disant ces mots, il lâcha les deux pistolets en

l'air & lui commanda de le suivre. Le Capitaine s'étant excusé, prit congé deux jours après, & ne parut plus. HENRI IV.

Il donna à son entrée à Paris, le 22 Mars 1594, des preuves multipliées de cet amour paternel qu'il avoit pour la France & pour les François. La Ville fut réduite sous son obéissance sans effusion de sang, à l'exception de deux ou trois Bourgeois qui furent tués. *S'il étoit en mon pouvoir*, disoit le Roi, *je racheterois de cinquante mille écus la vie de ces deux ou trois Citoyens, pour avoir la satisfaction de faire dire à la postérité, que j'ai pris Paris, sans qu'aucun homme y ait été tué.*

Il donnoit le nom de *Martyrs d'Etat* à ceux de son parti, que les Ligueurs avoient fait périr. Nous devons à Henri cette expression, laquelle a été souvent employée depuis.

Ayant apperçu un soldat qui prenoit par force du pain chez un Boulanger, il y courut lui-même, & le menaça de le tuer.

Un Ligueur opiniâtre, le regardant passer, la tête couverte, occasionna du murmure, & fut obligé de se retirer; le Roi, à qui on en parla, sourit,

& défendit qu'on lui fit aucun mal.

HENRI IV. Le peuple criant *vive le Roi*, sur le Pont Notre-Dame, avec une joye extraordinaire : *Je vois bien*, dit Henri, *que ce pauvre peuple a été tyrannisé.*

La foule l'incommodoit, & ses Capitaines des Gardes vouloient faire retirer le peuple : *Donnez-vous-en de garde*, leur dit-il, *j'aime mieux avoir plus de peine, & qu'ils me voyent à leur aise ; ils sont affamés de voir un Roi.*

Le Duc de Feria, & les Espagnols qu'il commandoit, étoient ses prisonniers : leurs vies & leurs biens lui appartenoient : il se contenta de leur ordonner de sortir promptement de Paris, sans rien exiger d'eux davantage. Le Duc, qui ne s'attendoit pas d'en sortir à si bon marché, ne put s'empêcher de s'écrier deux ou trois fois : *Ah! le grand Roi! Ah! le grand Roi!*

La femme d'un Espagnol, sortant avec les troupes de cette Nation, demanda à le voir, en disant tout haut, *que la France étoit heureuse d'avoir un si bon maître !* Après que l'on lui eut montré ce Prince, elle dit, en le regardant : *Je prie Dieu, bon Roi, que Dieu te doine toute prospérité ; & de*

moi, étant en mon pays, & quelque part que je ſois, je te benirai toujours, & célébrerai ta bonté & ta clémence. HENRI IV.

Le Sécretaire Nicolas, lui diſant qu'on avoit rendu à Céſar ce qui appartenoit à Céſar, en lui ouvrant les portes de Paris : *Ventre-ſaint-gris*, répondit le Roi, *on ne m'a pas fait comme à Céſar, on ne me l'a pas rendu, on me l'a bien vendu.*

Comme il ſe mettoit à table pour ſouper à l'Hôtel-de-Ville, il dit en riant & en regardant ſes pieds, qu'*il s'étoit crotté en venant à Paris, mais qu'il n'avoit pas perdu ſes pas.*

Qui croiroit que tant de clémence, tant de vertus réunies, ne purent ſubjuguer les trompettes de la Ligue, les Prédicateurs & quelques Curés de Paris ?

Pourroit-on cependant ne pas admirer les ſentimens de religion de Henri IV, qui, étant au Louvre, dit à Monſieur le Chancelier : *Dois-je croire que je ſuis là où je ſuis ? plus j'y penſe, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme en tout ceci : c'eſt un ouvrage du Ciel, un pur effet de la bonté de Dieu.*

HENRI IV. Sa clémence s'étendit sur tous les Ordres, & les Grands ne l'éprouverent pas moins que le peuple.

A la nouvelle de la mort du Duc de Guise, tué à Blois en 1589, quoiqu'il eût tout lieu de le regarder comme son ennemi capital, il ne put s'empêcher de dire que, *si Guise fût tombé entre ses mains, il l'auroit traité d'une autre façon. Pourquoi*, ajouta-t-il, *ne s'est-il pas uni avec moi? ensemble nous eussions pu conquérir toute l'Italie*. Cet éloge est peut-être le plus beau qu'on ait fait d'Henri de Guise.

Ce n'est pas que Henri IV. ne fût persuadé des projets ambitieux de ce Seigneur, puisque quelqu'un lui disant qu'il étoit mort endetté de sept ou huit cent mille livres, il répondit aussitôt: *Ventre-saint-gris, aussi jouoit-il le tout pour le tout.*

Madame de Montpensier étoit connue pour son ennemie irréconciliable: cette Princesse lui disant, avec plus de politesse que de vérité, qu'elle eût souhaité que le Duc de Mayenne son frere lui eût abaissé le pont pour entrer à Paris: *Peut-être*, lui dit le Roi, *m'auroit-il fait attendre long-tems, & n'y*

serois-je pas arrivé si matin. Il y étoit entré à sept heures du matin. HENRI IV.

Un Moderne (1) a dit avec raison, que Henri IV. avoit conservé le caractere de l'ancienne Chevalerie. Sa *franchise, son respect pour les Dames*, pouvoient l'égaler à ces Héros auxquels on a donné le titre de *Chevaliers sans reproche*. Comme eux il aimoit la gloire, & comme eux il se plaisoit à se parer des Enseignes qu'il avoit gagnées dans ses combats. La Duchesse de Guise, qu'il appelloit *sa bonne Cousine*, quoique le Duc (c'étoit le fils du Balafré) fût le Chef du parti de la Ligue, lui ayant demandé un passe-port, il ne se contenta pas de le lui accorder; il alla au-devant d'elle, & l'ayant conduite dans sa chambre, il lui dit : *Ma Cousine, vous voyez comme je vous aime; car je me suis paré pour l'amour de vous.* Sire, ou Monsieur, (car la Ligue ne l'avoit pas encore reconnu) lui dit la Duchesse en riant : *Je ne vois pas que vous soyez aussi paré que vous le dites, & vous n'avez pas sujet de vous en vanter. Si ay,*

(1) M. de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'ancienne Chevalerie.

HENRI IV.

dit le Roi; *mais vous ne vous en avisez pas; voilà une Enseigne* (qu'il montra attachée à son chapeau) *que j'ai gagnée à la bataille de Coutras pour ma part du butin & victoire. Cette autre, je l'ai gagnée à la bataille d'Yvri. Voulez-vous donc, ma Cousine, voir sur moi deux plus belles marques & parures, pour me montrer bien paré?* Madame de Guise en convint; mais, lui répliqua-t-elle fierement, *vous ne sçauriez, Sire, m'en montrer une seule de Monsieur mon mari. Non*, dit-il, *d'autant que nous ne nous sommes jamais rencontrés ni attaqués. Mais si nous en fussions par cas venus-là, je ne sçais ce que c'en fût été* (1). Dans cette contestation le Roi ne montra pas le moindre ressentiment, & ne parut occupé que de sa gloire.

Le Cardinal de Pellevé, aussi bon Espagnol que mauvais François, avoit mérité l'indignation du Roi, par la conduite la plus odieuse. Ce Prélat, deux jours avant sa mort, ayant appris que la Bastille n'étoit pas encore rendue, avoit eu la force d'en témoigner de la joie. Le Roi cependant donna

(1) Mémoires de la Reine Marguerite.

des ordres pour qu'on le laissât mourir en paix.

HENRI IV.

Sur les remontrances qu'on lui faisoit, que tant de clémence envers ses ennemis, & les Ligueurs acharnés à sa perte, offensoit les vrais François & ses bons Sujets ; il fit cette belle réponse à ceux qui lui en parloient : *Si vous & tous ceux qui tenez ce langage, disiez tous les jours votre patenotre de bon cœur, vous parleriez autrement Puis-je attribuer tant de succès qu'a Dieu, qui étend sur moi sa miséricorde, encore que j'en sois indigne ? Il me pardonne, je dois pardonner ; il oublie mes fautes, je dois oublier celles de mon peuple : que ceux qui ont péché, se repentent, & qu'on ne m'en parle point.*

L'amour qu'il avoit pour ses Peuples, lui rendoit odieux les gens de finances qui s'acquittoient mal de leur devoir. Une espece de Ligue, qui se donnoit le nom de *Crocans*, s'étoit élevée, & en vouloit sur-tout aux Gouverneurs & aux Tresoriers (1) : *Ventre-saint-gris*, dit

(1) Hotman, Trésorier de l'Epargne, avoit paru, en Août 1594, avec une suite de quarante-cinq chevaux, pour aller à sa Maison de campagne.

HENRI IV. le Roi, *si j'avois le tems, & si je n'étois pas ce que je suis, je me ferois volontiers Crocant.*

Ayant gagné un jour quatre cents écus à la paume, il les fit ramasser & mettre dans son chapeau par les garçons de paume, que l'on appelloit alors Naquets (1), puis dit : *On ne me les dérobera pas, car ils ne passeront pas par la main de mes Trésoriers.*

Dans un Ballet exécuté au Louvre, un jour du Carnaval, parurent neuf Dames, conduites par la Reine ; & parmi ces neuf Dames, la femme du Surintendant des Finances. Toutes avoient des coëffures plutôt chargées qu'enrichies de pierreries ; mais sur-tout la Surintendante. Un Suisse yvre tombe de son haut près la porte de la Salle du Bal. Le Roi qui le vit tomber, en

(1) On conjecture avec beaucoup d'apparence que le mot de *Laquêt*, qu'on écrit aujourd'hui *Laquais*, vient de ce mot (Naquet), changeant l'*N* en *L* ; comme le mot *Lentille*, que bien des gens prononcent & écrivent *Nentille*. Le mot de *Naquet*, vient de l'Allemand *Kenet*, qui veut dire *Valet*, Soldat à pied, d'où les *Lansquenets* ; peut-être ces deux mots *Lans-Kenet* ont-ils formé celui de *Laquais*.

demanda

demanda la cauſe? Sire, lui dit-on, il ne faut pas s'en étonner, il avoit *un pot de vin ſur la tête. Oh! ce n'eſt pas là une bonne raiſon*, dit le Roi. *Voyez comme Madame la Surintendante eſt droite & ferme ſur ſes pieds; cependant elle a plus d'un pot de vin ſur la ſienne.* On ſçait ce que ſignifie *pot de vin* en matiere de traités de finances. HENRI IV.

On a accuſé ce Prince d'aimer l'argent, & d'avoir même levé des impôts avec trop de facilité; mais il falloit que l'état de ſes affaires l'exigeât. L'Edit des Conſignations ayant été rejetté au Parlement, qui en refuſa la vérification, le Préſident Seguier alla trouver le Roi, pour lui faire part des motifs de ſa Compagnie. *Je ne vous demande que celui-là*, lui répondit le Roi, *ne me refuſez pas; ſinon vous m'obligeriez d'aller moi-même le vérifier, & peut-être en porterois-je une demi-douzaine d'autres. Eh! Meſſieurs*, continua-t-il, avec ce badinage naïf & plein de bonté qui lui étoit ordinaire, *traitez-moi au moins comme on traite les Moines, & ne me refuſez pas* victum & veſtitum: *vous ſçavez que je ſuis ſobre. Et quant à mes habillemens, regardez, Mon-*

ſieur le Préſident, comme je ſuis accoutré. Perſonne de ſa Cour n'étoit vétu ſi ſimplement que lui.

HENRI IV.

Le Parlement, dans une autre occaſion pareille à celle-ci, le ſuppliant par ſes Députés de prendre en bonne part les remontrances très-humbles d'une Compagnie *qui étoit ſon bras droit* : *ſi cela eſt comme vous le dites*, reprit-il, *je ſuis votre chef; & c'eſt au bras à obéir à la tête.* Il eut toujours les égards les plus marqués pour ſon Parlement, & n'oublia jamais le célébre Arrêt, dit l'ARREST DE LA LOI SALIQUE, du 28 Juin 1593, qui donna le coup de la mort à la Ligue, & fit évanouir les chimeres de l'Eſpagne & de Rome.

Peut-on imputer des ſentimens équivoques pour le bien des Peuples, à un Prince qui dans les calamités, s'exprimoit en ces termes : *Je plains bien mes pauvres Sujets, je ſçais qu'ils ſont mal menés : mais quoi! ſi j'y penſe faire quelque choſe, ils me traiteront encore plus mal.*

Fatigué de la grande traite qu'il avoit été obligé de faire pour le ſecours de Cambrai, rendu au Duc de Fuentes par Balagny, le 9 Octobre 1595, & paſſant

par Amiens, on vint lui faire une harangue, & l'Orateur la commença par les titres de *très-grand*, *très-bon*, *très-clément*, *très-magnanime*. *Ajoutez aussi*, dit le Roi, *& très-las*. HENRI IV.

Quelque tems auparavant, un autre harangueur s'étant présenté à l'heure de son dîner, & ayant commencé son discours par ces mots : *Agésilaüs, Roi de Lacédémone, Sire*. Le Roi, qui craignit que la harangue ne fût un peu longue, lui dit, en l'interrompant : *Ventre-saint-gris, j'ai bien entendu dire quelque chose de cet Agésilaüs; mais il avoit dîné, & je suis à jeun, moi.*

Un Député de Bretagne, continuant aussi une longue harangue, quoique le Roi lui eût dit d'abréger; Sa Majesté, perdant patience, se leva, & laissant là l'Orateur, lui dit : *Vous direz le reste à maître Guillaume* (1).

(1) Maître Guillaume étoit un bouffon de ce tems-là, son vrai nom étoit *Marchand*. Il étoit natif de Louviers; & comme il avoit des saillies plaisantes, on l'avoit donné au *Cardinal de Vendôme*, qu'on appella depuis le *Cardinal de Bourbon*. Ce Prélat s'en divertissoit, aussi bien que les personnes qui alloient chez lui. Les Pages & les Laquais étoient ses persécuteurs.

HENRI IV. Le Comte de Gourdon, qui étoit bossu, lui demandoit l'investiture de tous les Gouvernemens de M. d'Epernon : *Vous vous moquez*, lui dit le Roi, *contentez-vous du haut-de chausses ; car le pourpoint n'iroit pas à votre taille.*

Ce Comte étoit Écossois, bel esprit, faiseur d'*anagrammes*, qui étoient à la mode. Il avoit trouvé, dans HENRI DE BOURBON, DE BON ROI BONHEUR (1); le Roi l'ayant vûe, & l'ayant approuvée, on dit à Sa Majesté qu'il y avoit un *O* d'ajouté. Cela est indifférent, dit le Roi, qui venoit de succéder à Henri III, s'il n'y a que deux *O* dans mon nom, ma Couronne formera le troisieme.

Aussi portoit-il toujours un court bâton, dont il les frappoit en criant le premier *au meurtre.* On l'a fait parler, plus de cinquante ans après sa mort, dans plusieurs ouvrages satyriques, & toujours sur le ton d'un bon François. Voyez le *Perroniana* au mot GUILLAUME; les remarques sur la Confession de Sancy, ch. IV. p. 141-143. Quand quelque chose étoit superflu, ridicule ou faux, du tems d'Henri IV, on disoit proverbialement, *dites cela à Maître Guillaume.*

(1) Celui qui, dans BORBONIUS, a trouvé ORBI BONUS, a mieux réussi.

Les Espagnols surprirent Amiens, au mois de Mars 1597, pendant que le Roi & la Cour se livroient aux plaisirs & aux amusemens de la saison. La nouvelle eût pu étonner un Prince moins constant & moins ferme que Henri IV, qui, sans être abattu, dit, avec une entiere résignation à la Providence; *le coup est du Ciel! pour avoir refusé une petite garnison que je leur ai voulu donner, les habitans d'Amiens se sont perdus* : puis réfléchissant un instant, il ajouta : *C'est assez faire le Roi de France, faisons le Roi de Navarre*. Et en se tournant vers la Marquise de Verneuil (1) : *Ma maitresse*, lui dit-il, *il faut prendre nos armes & monter à cheval pour faire une autre guerre*. Il partit effectivement le même jour, & reprit Amiens le 25 Septembre 1597. HENRI IV.

Les Espagnols obligés de capituler, lui envoyerent des Députés. Ils allerent trouver le Roi, qui les attendoit dans une vieille masure, à la proximité de la Place; l'un de ces Députés faisant le zélé pour la vie de Sa Majesté, dit assez haut pour être entendu,

(1) Henriette de Balzac d'Entragues.

HENRI IV.

» qu'Elle n'étoit pas bien dans un pa-» reil poſte, trop expoſé au feu des Aſ-» ſiegés : « *Vous vous trompez*, répondit Henri IV, *le Roi eſt ici plus en ſûreté, que ne le ſont les Eſpagnols dans Amiens.*

Le premier article de la capitulation qui fut propoſé de leur part, ce fut qu'on ne toucheroit point au tombeau qu'ils avoient fait élever avec de magnifiques inſcriptions à *Don Hernandille*, & qu'il reſteroit dans l'état où il étoit, & ſans qu'on pût le démolir, article eſſentiel, diſoient les Députés, & qui doit paſſer avant tout autre, *parce qu'il eſt raiſonnable que le ſoin de la Religion ſoit le premier des ſoins*; ou, comme ils s'exprimerent dans leur langue : *Porque es razon que las coſas celeſtiales vayan primeras. Fort bien, Meſſieurs*, leur répondit le Roi; *mais il eſt auſſi de raiſon que le tombeau de Don Hernandille ſoit d'abord démoli & briſé, parce qu'il a briſé & démoli les murs de ma ville d'Amiens.*

On avoit déja parlé au Roi de la magnificence du tombeau de Hernandille, avant la priſe d'Amiens, à deſſein de l'irriter contre les Eſpagnols,

& il avoit répondu tranquillement : *Eh! plût à Dieu, tous mes ennemis en eussent-ils d'aussi magnifiques.*

Le second article qui fut proposé par les Députés, fut le pillage de la Ville avant que d'en sortir. A cette *bravade* Espagnole Sa Majesté se contenta de répondre froidement, qu'*il y avoit de l'injustice à demander une chose déja faite*. Surquoi les Députés ayant protesté qu'ils n'avoient pas touché à la Ville : *Elle n'a pas été pillée en mon absence*, dit Henri, *& vous prétendez que je permette qu'elle le soit en ma présence!* Aux propositions des Espagnols, on penseroit qu'ils étoient dans une posture fort avantageuse ; cependant il s'en falloit beaucoup : & si le Roi eût eu moins de générosité avec ses ennemis, & moins de ménagement pour ses Sujets, *il les tenoit tous la corde au col*, dit Brantôme.

On pouvoit dire de Henri IV, ce qu'un Ancien dit de César, que jamais les plaisirs ne l'avoient empêché de penser à ses affaires. Il n'étoit pas de ces génies, qu'une seule peut occuper ; il embrassoit en même-tems celles de l'Eglise, de la guerre & des finances.

HENRI IV. Les premieres furent toujours l'objet auquel il donna ses plus grandes attentions, & peut-être avec le moins de succès. Tandis qu'il travailloit à concilier les esprits des Catholiques & des Protestans, le moindre événement suffisoit pour déranger les mesures les mieux prises. Il fut extrêmement sensible à l'insulte qui fut faite au célébre Duplessis-Mornay, Gouverneur de Saumur, par un Gentilhomme nommé Saint-Phal, qui lui donna des coups de bâton, & le laissa pour mort. Mornay, l'un des chefs des Calvinistes, avoit rendu des services très-importans au Roi, pour qui il avoit employé sa plume & son épée. Il demanda justice, & eut l'honneur de recevoir cette réponse, monument aussi précieux du courage, que de la bonté de Henri IV. *Monsieur Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe & comme Roi, & comme votre ami : pour le premier, je vous en ferai justice, & à moi aussi. Si je ne portois que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégainer, ni qui y apportât sa vie plus gaiement que moi. Tenez cela pour con-*

ſtant, qu'en effet je vous rendrai office de Roi, de maître & d'ami. Sur cette vérité je finis, priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde, De Fontainebleau, au mois de Novembre 1597. HENRI IV.

Le Maréchal de Biron eût évité la honte du ſupplice qu'il méritoit, s'il ne ſe fût pas défié des reſſources qu'il eût pu trouver dans le cœur de ſon maître, mais l'opiniâtreté avec laquelle il voulut lui cacher la vérité, força le Roi à employer contre lui ſa juſtice & la ſévérité des loix; la ſeule conſidération de l'avenir y détermina Henri IV: *Que deviendroit l'Etat*, diſoit-il, *ſi j'y laiſſois de pareilles ſemences, & que la mort me prévînt avant de les anéantir.* Ainſi tous les reproches que fit ce célébre criminel ſur l'échaffaud (1), tomboient à faux.

---

(1) On fit ce quatrain à l'occaſion de ſa mort.

L'an mil ſix cent deux, en Juillet,
On fit ce grand Biron défaire,
Tant pour le mal qu'il avoit fait,
Que pour celui qu'il vouloit faire.

Lett. d'Eſt. Paſquier, liv. 17. à la fin.

HENRI IV. *Son obstination l'a perdu*, disoit le Roi en parlant de Biron ; *s'il m'eût voulu dire la vérité d'une chose dont j'ai la preuve écrite à la main, il ne seroit pas où il est. Je voudrois avoir payé deux cent mille écus & qu'il m'eût donné lieu de lui pardonner. Il m'a bien servi, mais je lui ai sauvé la vie trois fois.*

Après la mort du Maréchal, il donna la confiscation de ses biens à Jean de Gontaut, dit le Baron de Biron, son frere, par Lettres du 24 Janvier 1603. Le premier Président de la Chambre des Comtes, (Nicolaï) & quelques Maîtres, lui ayant remontré que de pareils dons étoient contre l'usage; qu'on ne pouvoit prendre trop de mesures pour écarter des attentats pareils à celui qui avoit donné lieu à la confiscation; *c'est fort bien raisonner*, dit le Roi, *mais j'espere que la mort du coupable servira de leçon à son frere, & que ma bonté me l'attachera.*

Au combat de Fontaine-Françoise, livré contre les Espagnols le 5 Juin 1595, Henri IV. dégagea Biron d'un gros d'ennemis dont il étoit environné. Un Officier remontrant au Roi le péril qu'il couroit à se jetter aveuglément

dans la mêlée : *Vous avez raison*, dit Henri IV, *mais si je ne le fais pas, le Maréchal de Biron s'en prévaudra toute la vie.* Il en connoissoit le naturel altier; Biron n'estimoit personne autant que soi-même. Le Duc de Savoye le prit par ce foible pour le perdre. HENRI IV.

Le Roi qui ne vouloit rien devoir qu'à Dieu & à son épée, trouva mauvais qu'on lui eût présenté une anagramme où l'on croyoit avoir bien réussi d'avoir trouvé dans HENRI DE BOURBON, DE BIRON BONHEUR, comme si la fortune du Roi eût dépendu de celle de Biron; il se contenta cependant de dire à l'Auteur, *vous vous êtes trompé, il falloit dire* DE ROBIN BONHEUR.

Avant que de livrer la bataille d'Yvri, du 14 Mars 1589, on lui remontra que la maxime la plus inviolable étoit de s'assurer d'une retraite avant le combat, que ce principe devoit être observé avec d'autant plus d'exactitude, dans la circonstance où il se trouvoit, qu'outre l'incertitude des événemens, il étoit fort inférieur en force à l'ennemi. *Nous sommes d'accord*, Messieurs, répondit-il, *& j'ai pourvu à la retraite; c'est sur le champ de bataille qu'il faudra*

HENRI IV. *la faire* ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit réſolu *à vaincre ou à mourir*, ſuivant la maxime qu'il avoit appriſe de jeuneſſe.

Ce fut à cette mémorable journée que, s'adreſſant à ſes troupes, il ſe contenta de ce diſcours laconique préférable à l'éloquence des Grecs & des Romains: *Vous êtes François, voilà l'ennemi, & je ſuis votre Roi.* Son avant-garde ayant d'abord plié, & quelques-uns penſant à fuir : *Tournez la tête*, leur dit-il, *& ſi vous ne voulez pas combattre, du moins, voyez-moi mourir.*

Il s'expoſa au point qu'on le crut enveloppé dans la pourſuite des ennemis en déroute; il attaqua à la tête de dix-ſept Cuiraſſiers qui lui étoient reſtés, quatre-vingt chevaux qu'il défit. Malgré l'ardeur de la pourſuite, couvert de pouſſiere, le bras enflé des coups qu'il avoit donnés & tout couvert de ſang, il ne ceſſoit de crier, *main-baſſe ſur l'étranger, bon quartier aux François.* On a obſervé que cette bataille commença & finit avec une proceſſion générale, qui ſe fit le même jour à Tours pour le ſuccès de ſes armes. Tandis que les bons François, à l'exemple de Moïſe, levoient les mains au Ciel pour

lui, il combattoit pour eux, à l'exemple de Josué.

Il étoit si pénétré du fâcheux état où pouvoit se trouver la France après sa mort, que dans la maladie qu'il eut au mois de Novembre 1603, s'étant fait apporter le portrait du Dauphin, qui depuis a été Louis XIII, il dit, en le regardant : *Ah! pauvre petit, que tu auras à souffrir, s'il faut que ton pere soit mal!*

A l'exemple de Louis XII. & de François I, Henri IV. cherchoit quelquefois à paroître inconnu & à entendre des vérités qu'on cele toujours aux Rois, & dont il leur importe d'être instruit. Sa Majesté chassant du côté de Grosbois, se déroba à sa suite, & alla seul à Creteil, une lieue au-dessus de Charenton. Arrivé sur l'heure du dîner, il descendit à l'hôtellerie, & demanda à l'Hôtesse *s'il n'y avoit rien qu'on pût lui servir?* Elle lui répondit que non, qu'il étoit venu trop tard. Mais appercevant une broche bien garnie, il demanda : *Pour qui donc est ce rôt?* L'Hôtesse répondit, que c'étoit pour des Messieurs qui étoient en haut, qu'elle croyoit des Procureurs. Le Roi,

HENRI IV.

qu'elle ne prenoit que pour un simple Officier, la pria de leur dire qu'il venoit d'arriver un Gentilhomme las & qui avoit faim; qu'il les prioit de lui céder un morceau de leur rôti, ou de l'accommoder d'un bout de leur table, qu'il paieroit son écot. Etre poli & Procureur, n'est pas toujours même chose. Ceux-ci refuserent net la proposition. Quant à leur dîner, dirent-ils, il n'y avoit rien de trop pour eux; & pour une place à leur table, ils vouloient être seuls. Henri IV. ayant entendu cette réponse, demanda à l'Hôtesse un garçon, qu'il pût envoyer lui chercher quelque compagnie. Il l'envoya à M. de Vitry, qu'il lui désigna sous un autre nom, & par une grande casaque rouge qu'il portoit : *Tu lui diras*, ajouta-t-il, *qu'il vienne trouver le maître du grand cornet*. Vitry vint, accompagné de huit ou dix autres Seigneurs, ausquels le Roi raconta la grossiereté du procédé des Procureurs avec lui, les chargeant en même tems de se saisir d'eux, & de les mener à Grosbois, de ne pas manquer à leur faire donner les étrivieres, pour leur apprendre *à être courtois*; ce que Vitry

exécuta ponctuellement. Peut-être eut-il été plus convenable à un grand Roi, de faire moins d'attention à la conduite irréguliere de ces particuliers. HENRI IV.

Dans une partie de chaſſe qu'il fit vers le mois de Décembre 1609, il ſuivit la bête avec tant d'ardeur, qu'il s'égara, & n'arriva à Meudon que fort tard. Il envoya ſa ſuite dans les Auberges qui purent ſe trouver, & deſcendit chez un Bourgeois de Paris qui avoit ſa maiſon à Meudon. Il trouva le maître ſoupant avec ſa famille. Il leur défendit de rien ajouter à leur repas, ſe mit à table, ſans permettre qu'on changeât de place, ni que le maître quittât la ſienne, but & mangea avec beaucoup d'appétit, & alla ſe coucher; & il ne s'éveilla le lendemain que fort tard, & dit aux Seigneurs de ſa ſuite qu'*il n'avoit jamais ſi bien repoſé, ni dormi ſi tranquillement.* Tout ce qui le rapprochoit du cours ordinaire de la vie lui étoit précieux. La qualité *de Roi* n'étoit en lui qu'un acceſſoire *à l'homme*, à la différence de ſon Prédéceſſeur dans lequel on eût dit que la qualité d'*homme* n'étoit qu'acceſſoire à celle *de Roi*,

HENRI IV. On disoit devant ce Prince, que la Maréchale de Retz (1), illustre par ses connoissances, son érudition & son esprit, avoit fait un legs fort considérable à son Médecin & à son Avocat, à sa mort, arrivée le 5 Février 1603: *Pour une femme de tant d'esprit*, dit-il, *elle en a bien manqué à la fin de ses jours, d'avoir enrichi son Médecin qui l'a fait mourir, & son Avocat qui ruinera sa Maison.*

A la nouvelle de la mort d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, arrivée le 6 Avril 1603, le Roi dit à quelqu'un de ses

(1) Catherine-Claude de Clermont, fille de Claude de Clermont, Baron de Dampierre, & de Dame Vivonne; femme en premieres nôces de Jean d'Annebault, Baron de Retz & de la Hunaudaye, mort à la bataille de Dreux le 20 Décembre 1562; & en secondes nôces, d'Albert de Gondi Duc de Retz. Cette Dame, outre sa langue naturelle, qu'elle parloit très-poliment, sçavoit le *Grec*, le *Latin*, l'*Espagnol* & l'*Italien;* ce fut elle *qui fit les honneurs de la Cour de Charles IX*, comme le disoit ce Prince, lorsque les Ambassadeurs de Pologne vinrent chercher le Duc d'Anjou (Henri III.) son frere. Elle les entretenoit en Latin, & servoit d'Interprete au Roi de Pologne, à Charles IX, & à la Reine-mere.

ourtisans : *Il y a trois choses que le* [redacted] *monde ne veut pas croire, & qui cepen-* HENRI IV.
ant sont bien véritables : Que la Reine d'Angleterre est morte fille, que l'Archiduc est un grand Capitaine, & que le Roi de France est très-bon Catholique. Le Cardinal du Perron convient lui-même que Henri IV. fut Catholique de bonne foi, depuis la conférence de Fontainebleau, entre lui (du Perron) & Mornay; & il semble que ce soit le sentiment des Protestans mêmes qui l'accusoient de n'avoir renié Dieu, (c'est-à-dire, fait abjuration) que des lévres jusqu'aux trois ou quatre dernieres années de sa vie. Dans cette fameuse Conférence, (du 4 Mai 1600.) Duplessis-Mornay ayant été convaincu par Duperron, Evêque d'Evreux, d'avoir tronqué quelques passages des Peres, dont la suite, supprimée dans la citation, présentoit un sens opposé à celui que donnoit Mornay aux paroles dont il se servoit, il lui dit en badinant qu'*il avoit oublié de mettre un* ET CÆTERA *de Notaire à la fin des clauses.*

Il rencontra un jour, dans les appartemens du Louvre, un homme qui lui étoit inconnu, & dont l'extérieur n'an-

nonçoit rien de fort diſtingué. Il lui demanda *à qui il appartenoit?* le croïant de la ſuite de quelque Seigneur. *J'appartiens à moi-même*, lui dit ce perſonnage d'un ton fier & peu reſpectueux. *Mon ami*, reprit le Roi en lui tournant le dos : *Vous avez un ſot maître.*

Une nouvelle preuve de l'eſtime qu'il avoit pour la Nobleſſe, eſt la réponſe qu'il fit à la Varenne, homme de fortune, & vain de la faveur que lui donnoient auprès du Roi les ſervices qu'il lui rendoit auprès de ſes maitreſſes. Sa Majeſté, appercevant le fils de la Varenne, accompagné d'un homme d'un certain âge, lui demanda, *quel étoit cet homme? C'eſt*, dit la Varenne, *un Gentilhomme que j'ai donné à mon fils. Tu te trompes*, lui dit le Roi, *tu veux dire un Gentilhomme auquel tu as donné ton fils.* C'étoit ce même la Varenne auquel Catherine de Bourbon, Ducheſſe de Bar, ſœur du Roi, reprochoit qu'il avoit plus gagné *à porter les poulets* de ſon frere, qu'*à piquer les ſiens.*

C'eſt preſque une obligation pour les Princes, d'éprouver l'ennui des harangues : nous avons déja prouvé que

e Roi sçavoit s'en débarrasser. Un Président du Parlement de Rouen, se présenta pour lui en faire une, commença, & ne fut pas long-tems sans demeurer court. Le Roi souriant, dit à ceux qui l'accompagnoient, *il n'y a rien d'extraordinaire : les Normands sont sujets à manquer de parole.* Cela fait le fond de l'épigramme qui suit :

HENRI IV.

Un Normand député pour haranguer le Roi :
SIRE, dit-il tout court, sans pouvoir passer outre,
Se frottant à la nuque, & regardant la poutre,
A faute de mémoire, il tombe en desarroi.
Ses amis l'excusant, disoient, il s'est mépris.
Mais le peuple criant, *à l'école, à l'école :*
Tout beau, leur dit le Roi, je n'en suis point surpris :
Les Normands sont sujets à manquer de parole.

Henri IV, aussi-bien que Louis XII, fut exposé aux plaisanteries des bouffons de son tems. On joua, à l'Hôtel de Bourgogne, une farce où l'on attaquoit le penchant à l'avarice, qu'on lui reprochoit. L'auteur de la piece introduisoit un mari & sa femme qui querelloient ensemble. La femme reprochoit à son mari, qu'il ne quittoit pas le cabaret ; que cependant il falloit payer la taille au Roi. Pendant cette

HENRI IV. dispute, survenoient un Conseiller de la Cour des Aides, un Commissaire & un Sergent, qui venoient effectivement demander la taille, & faute de paiement, exécuter & vendre les meubles. Cette scène étoit formée d'une nouvelle dispute entre les nouveaux Acteurs & le mari. La femme y paroissoit assise sur un coffre, d'où le Commissaire la faisant lever, & ouvrant le coffre, il en sortoit trois diables qui emportoient, l'un le Commissaire, l'autre le Conseiller, & le troisieme le Sergent. C'étoit la fin de la farce (1).

Le Roi & la Reine la virent représenter, & le bon Prince y prit tant de plaisir, que les Commissaires à la levée des droits du Roi, & les Sergens ayant fait mettre les farceurs en prison, Henri IV. les fit élargir le même jour, en traitant de *sots* ceux qui s'étoient fâchés de ce badinage. *Apparemment*, dit

(1) Elle fut regardée comme une des plus ingénieuses & des plus spirituelles du tems. Je serois même tenté de croire que Moliere la connoissoit, & qu'il n'a pas dédaigné d'en copier quelques scènes dans le Médecin malgré lui.

e Roi, *j'y suis plus intéressé qu'eux ; mais je leur pardonne de bon cœur, & ne saurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti, & m'ont fait rire jusqu'aux larmes.* HENRI IV.

Je l'ai déja dit, en parlant d'une pareille liberté prise sous Louis XII, ce n'est que sous les regnes heureux, qu'on trouve l'exemple de plusieurs abus. Moins les peuples ont sujet de se plaindre, & plus leurs plaintes sont libres. C'est une partie de leur bonheur ; ce sont des plaintes d'enfans qu'un bon pere pardonne.

Le penchant que le Roi avoit pour les bons mots, penchant auquel il faut convenir qu'il se livroit trop volontiers, l'exposoit à des réparties vives. L'Ambassadeur d'Espagne, qui étoit, je crois, Dom Pedre de Tolede, repoussa deux ou trois attaques de Henri IV, avec une vivacité que le Roi se fût épargnée, si lui-même eût été moins prompt. *Si le Roi votre maître,* lui disoit-il un jour, *m'oblige de monter à cheval, j'irai entendre la Messe à Milan, déjeûner à Rome, & dîner à Naples. Sire,* lui répondit l'Ambassadeur, *Votre Majesté, allant de ce pas, pourroit bien le même*

jour aller à Vêpres en Sicile. Perſonne
HENRI IV. n'ignore le maſſacre des François aux Vêpres Siciliennes (1).

On avoit publié, en Eſpagne, que Henri IV. avoit les gouttes : pour faire voir à l'Ambaſſadeur qu'il n'en étoit rien, Sa Majeſté le prit avec lui, & ſe promenant à grands pas dans la galerie du Louvre, le fatigua juſqu'au point de l'obliger de remontrer au Roi, qu'il avoit de la peine à le ſuivre : *Ah! ah!* dit le Roi, *on dit en Eſpagne que je ne puis plus marcher; qu'on ne m'oblige pas de reprendre mes bottes; car je pourrois encore aller d'une traite d'ici à Madrid. Eh! pourquoi non, Sire,* lui répondit l'Ambaſſadeur, *François I, l'un de vos prédéceſſeurs, y alla bien.*

On ne finiroit pas, ſi l'on préten-

(1) On a donné ce nom au maſſacre que Pierre, Roi d'Arragon, fit faire de tous les François, Sujets du Roi de Naples, qui étoient en Sicile; le jour de Pâques de l'an 1282. au premier coup de Vêpres. Il y en eut 8000 de tués en deux heures; Guillaume des *Pourcelets,* Gentilhomme Provençal, fut ſeul épargné à cauſe de ſa rare probité. Les Jacobins & les Cordeliers ſe ſignalerent dans ce maſſacre.

doit réunir ici toutes les anecdotes intéressantes de la vie de Henri IV, tous les traits remarquables, & tous les bons mots de ce grand Prince : il nous suffira d'avoir indiqué les plus importans; ceux qui font connoître son caractère, qui développent son ame, toute la vivacité, la justesse, la beauté de son génie. HENRI IV.

On peut aussi douter de certains traits qu'on lui attribue, parce qu'ils ont du rapport à sa maniere de penser ou d'agir. Quelques compilateurs se sont plû à décorer du nom d'Henri IV. ou des pensées vives, ou des faits singuliers ausquels il n'a jamais eu de part. En voici deux exemples que je me rappelle.

Sulli, dit-on, s'étant un jour présenté à la porte de son cabinet, pour travailler avec lui; le Roi, qui lui avoit donné heure, lui fit dire *de revenir l'après-dînée*, qu'*il avoit la fiévre*, & ne *pouvoit pas se lever*. Sulli qui se défia de la vérité, attendit sur un banc, son porte-feuille sous le bras, & vit quelque tems après sortir de chez le Roi une jeune personne, habillée de verd, & qui passa par un escalier dérobé. Henri, ajoute-t-on, parut lui-même

HENRI IV.

un instant après. Surpris de trouver encore le Duc de Sully. *Ah! ah!* lui dit-il, *vous êtes encore ici! ne vous avois-je pas fait dire que j'avois la fiévre, & que je ne pouvois pas travailler avec vous?* » Oui, Sire, fait-on répondre à Sully : mais Votre Majesté peut » travailler à présent; sa fiévre est passée; je viens de la voir sortir par le » petit escalier : n'étoit-elle pas habillée de verd? « A quoi le Roi souriant, répondit : *Ventre-saint-gris, rien ne t'échappe : allons donc travailler.* Je dis que ce trait est un exemple de supposition, parce que je l'ai lû dans un Recueil d'Epigrammes, imprimé avant la naissance d'Henri IV. (1).

---

(1) Ce Recueil est intitulé : *Hilarii Cortesii Volantillæ.* Pieces volantes d'*Hilaire Courtois*, (Poëte Normand) imprimées à Paris en 1533. Voici le conte & le cannevas de la prêtendue anecdote :

Dum viserint plures amici Nauplium,
Negans aditum advenientibus, se morbidum
Causatur esse; quippè qui tunc febriat.
Horum unus aliquis dum revertitur, videt
Gradibus Amasiam venientem è parvulis;
Et mox reversus ad suos properantiùs,

Le grand nombre de lettres imprimées, ou manuſcrites que nous avons de ce Prince, préſente une image fidelle de ſes qualités ; le ſtyle en eſt aiſé, noble, précis, aſſez pur pour ſon tems, & peut encore ſervir de modele pour le nôtre. Il eſt peu de grandes Maiſons dans le Royaume, qui n'aient quelque monument de la bonté de Henri IV, dans quelques-unes de ſes lettres, que l'état de ſes affaires l'obligeoit d'écrire lui-même ; & le Public a vu un eſſai de ſes billets galans, dans ceux qu'il adreſſoit à la Ducheſſe de Beaufort, à Gabrielle d'Eſtrées, ou à la Marquiſe de Verneuil, qui ſe trouvent joints à l'hiſtoire de ſes amours, de la premiere édition, bien préférable à celle qui a paru il y a quelques années. Je ne vois rien de plus noble & de plus galant, que ce billet à la Ducheſſe de Beau-

---

Inquit, ſcio ſatis valere Nauplium.
Febris reliquit morbidum, facta obvia eſt
Mediis mihi gradibus : probè eſt nunc Nauplius.
Riſêre, & admiſſi repentè ſunt domum,
Quia Nauplium febris gravis reliquerat.
Hilarii Corteſii Volantillæ, p. 24.

HENRI IV. fort : qu'il me ſoit permis de l'employer ici :

» Mes belles amours, deux heures » après l'arrivée de ce porteur, vous » verrez ce cavalier qui vous aime fort, » qu'on appelle le Roi de France & de » Navarre, titre certainement honora- » ble, mais bien pénible : celui de vo- » tre amant eſt bien plus délicieux. Tous » trois enſemble ſont bons, à quelque » ſauſſe qu'on les puiſſe mettre, & je » ſuis bien réſolu à ne les céder à per- » ſonne.... Je ſuis bien aiſe que vous » aimiez ma ſœur, c'eſt un des plus » aſſurés témoignages que vous me » puiſſiez donner de votre bonne grace, » que je chéris plus que ma vie, encore » que je l'aime bien... « Ce 12 Septembre. De nos délicieux déſerts de Fontainebleau.

Malgré ſa foibleſſe pour les femmes, il eut pourtant la force de réſiſter aux piéges que lui tendit Catherine de Médicis à la Conférence de Saint-Prix, près du Château de Coignac. La Reine-mere s'y trouva accompagnée de tout ce qu'elle avoit de plus belles femmes à ſon ſervice : ayant demandé au Prince,

qui n'étoit encore que Roi de Navarre, *qu'est-ce qu'il vouloit ?* il lui répondit en regardant cet essain de Beautés qui l'environnoient : *Il n'y a rien là, Madame, que je veuille*, voulant dire que la ruse ne réussiroit pas, comme elle avoit peut-être déja réussi en pareille occasion. HENRI IV.

Le même Auteur me fournit le second exemple. Henri IV, dit-on, faisant voir à l'Ambassadeur d'Espagne ses jardins de Fontainebleau, lui demanda s'il y avoit dans les jardins de l'Escurial des plantes aussi rares ? A quoi l'Ambassadeur, qui élevoit extraordinairement tout ce qui avoit rapport à l'Espagne, ou à son maître, répondit qu'*on y voyoit un chou dont la grosseur étoit telle, qu'une Compagnie de Cavalerie pourroit s'y reposer à l'ombre en plein midi. Cela se peut*, dit le Roi; il laissa là le chou d'Espagne, en apparence; puis lui parlant de son Arsenal, il lui dit qu'il y faisoit travailler à une marmite depuis très-long-tems, & que, quoiqu'il y employât un grand nombre d'ouvriers, elle n'étoit pas encore finie : *Eh ! Sire*, reprit alors l'Ambassadeur, *à quel usage prétendez-vous*

donc employer cette prodigieuse marmite ? Elle servira, *repliqua le Roi*, à faire bouillir vôtre chou (1).

HENRI IV.

(1) Le Poëte Normand, qui attribue l'anecdote à un de nos Rois, sans le nommer, en change un peu les circonstances. Mais c'est le même fond. C'est ainsi qu'il rapporte la chose, fol. 9. v°. de son Recueil.

Interrogabat quispiam REX Galliæ
In Neustriâ quidnam referretur novi ?
Tunc Neuster inquit ludibundus & joco,
[Nec conveniri se putabat à suo
Principe] diebus hisce succrevit ibi olus
Sublimitatis tam arduæ, ut sub eo queat
Exercitus regis quiescere facilè,
Solis sine offensâ. Indè equitans Rex longiùs
Habet Britonem obvium ; rogat & eum obvium
Ecquid novi Armorica Britannia differat?
Cui Brito : struunt circumferantiâ novâ
Lebetem ; ibi cùm plurimus sit artifex
Qui verbere intonet, tamen non liberum est
Ut verberantes malleis tonantibus
Intelligant alios aliquatenùs. Scio
Qui viderim. Tunc rex joco, ait :
Id scilicet
Curatur, ut Normaniæ coquant olus.

Eu égard au tems auquel vivoit Hilaire Courtois, on peut attribuer cette Historiette & le bon mot à LOUIS XI. ou à LOUIS XII.

Ce n'eſt qu'avec peine que je tourne mes regards du côté de l'affreuſe cataſtrophe qui ravit à l'Europe ſon héros, à la Chrétienté un arbitre, à la France le plus grand de ſes Rois : mais plus l'objet eſt triſte, plus il devient intéreſſant, & moins le lecteur ſeroit diſpoſé à me pardonner la ſuppreſſion des anecdotes que l'on trouve répandues dans nos Hiſtoriens ſur la mort de Henri IV.

Il n'en eſt point qui, en parlant de cette mort déplorable, n'ait rapporté quelques-uns des préſages ſiniſtres qui l'annonçoient. Je ne prétends pas en garantir la certitude; mais je crois qu'on ne ſçauroit les paſſer ſous ſilence, ſans déroger aux loix de l'Hiſtoire. Si tous n'ont pas la vérité pour fondement, tous font voir de quel œil les François regarderent leur perte. L'imagination ne ſe fixe point avec tant d'attachement à des objets qui ne touchent que foiblement le cœur; & plus ces préſages ſont nombreux, plus ils ſont extraordinaires, plus on doit y reconnoître l'admiration des François, & leur amour pour leur maître.

Tout ce qui s'eſt dit de l'intérêt que

la Nature entiere sembloit avoir pris à HENRI IV. la mort d'Alexandre, de Jules Cesar & de Charlemagne, a été rapporté à celle de Henri IV. Les fréquentes éclipses du Soleil & de la Lune, depuis 1604. jusqu'en 1610, le tonnerre tombé sur l'Eglise de Notre-Dame de Paris, les débordemens des rivieres, & en particulier ceux de la Loire; les tremblemens de terre arrivés en plusieurs endroits, les phénomènes, les comètes, un coup de tonnerre extraordinaire le Vendredi-saint, cinq semaines après, & à pareille heure : tout cela fut regardé comme des signes certains de l'assassinat de Henri IV.

Les habitans de l'Angoumois, Gentilshommes & Païsans, disoient avoir vu un prodige effroyable : c'étoit une armée qui paroissoit de huit à dix mille hommes, avec des enseignes mi-parties de bleu & de rouge, des tambours prêts à battre la caisse, & un Chef de grande apparence, laquelle ayant marché à terre plus d'une lieue, s'étoit perdue dans une forêt.

On se souvient que trois ans (1) avant

(1) Mezerai dit deux ans, & l'Etoile date ce fait du 15 Octobre 1604.

cet accident à jamais déplorable, un Prêtre avoit trouvé sur un Autel, à Montargis, un billet où l'on donnoit avis qu'*un grand rousseau, natif d'Angoulême, devoit l'assassiner.* HENRI IV.

Vers ce même tems, un Gentilhomme de Béarn *avoit*, disoit-il, *vu un homme d'une taille extraordinaire*, aïant à l'endroit du cœur le portrait de Henri IV. tiré au naturel, qui l'avoit chargé d'aller promptement à Fontainebleau, où il trouveroit Sa Majesté, à laquelle il devoit annoncer le tems de sa mort.

(1) Un autre Gentilhomme Gascon avoit été chargé de la même commission : on avoit vu une prédiction Latine entre les mains de Claude Minault, Professeur en Droit-canon, où la mort du Roi étoit annoncée telle qu'elle arriva.

Un Astrologue avoit prédit à la Reine Marie de Médicis, que les fêtes de son couronnement finiroient par une catastrophe à laquelle toute la France

(1) Voyez les Lettres de Nicolas Pasquier, liv. 1. Lett. 1.re tom. 2. de l'édit. in-fol. de 1733. col. 1054. & suiv. Il s'y trouve un Recueil de ces prédictions très-circonstanciées.

HENRI IV. donneroit des larmes. Et la Reine accusant l'Astrologue de mensonge, à son retour de Saint-Denis : *Madame*, lui répondit-il, *votre entrée n'est pas faite. Dieu veuille que ma science soit vaine !*

Coeffier, Conseiller au Présidial de Moulins, lequel avoit prédit au Duc de Mayenne la mort du Duc & du Cardinal de Guise ses freres, & la perte de la Bataille d'Yvri, & à la Duchesse de Beaufort qu'elle seroit à la veille d'être Reine, sans le devenir ; ce même Coeffier avoit aussi prédit la mort du Roi.

D'autres avoient dit que le Roi périroit dans son carrosse ; & y ayant en effet pensé périr en deux occasions ; l'une, allant à Moüy en Picardie en 1597 ; l'autre, en passant le bac de Nully, Sa Majesté avoit cru que la prédiction regardoit le danger qu'elle y avoit couru.

La Reine même s'étant éveillée une nuit en sursaut, avoit dit au Roi, qu'*elle rêvoit qu'on le tuoit d'un coup de couteau*. Elle rêva aussi, *que le Roi passant auprès des Innocens, avoit été écrasé sous les ruines d'une maison qui étoit tombée sur lui.*

Quoiqu'il fit peu de cas des Astrologues, & de ces sortes de gens qui, s'at-

tribuant la connoiſſance de l'avenir, avoient eu beaucoup de crédit ſous le regne de Henri II. & de ſes enfans; cependant lui-même ne pouvoit s'empêcher de regarder ſa fin comme prochaine. Il y avoit long-tems qu'on publioit que le nombre des années de ſon regne étoit fixé à vingt-deux ans. Catherine de Médicis, dit-on, voulant s'inſtruire par le moyen des Magiciens qu'elle avoit mis en crédit à la Cour, quel ſeroit ſon ſort & celui de ſes enfans, avoit eu recours à leur noire ſcience. Un d'eux lui avoit fait voir, dans un miroir enchanté, ſes trois fils qui paſſoient, & faiſoient autant de tours qu'ils devoient regner d'années. Elle vit d'abord François II. paſſer d'un air triſte & morne, & faire un tour & demi; ce qui marquoit les dix-ſept mois de ſon regne. Charles IX. parut après lui, & fit quatorze tours dans la ſalle. Henri III. en fit près de quinze, qui furent interrompus par un Prince qui paſſa devant lui, & diſparut avec la rapidité d'un éclair: c'étoit, diſoit-on, le Duc de Guiſe, tué aux Etats de Blois. Henri IV. ſuivit enfin, & diſparut après vingt-deux tours. Ni-

colas Pasquier place la scène de cet
HENRI IV. évenement au Château de Chaumont, entre Blois & Amboise.

Le sçavant Ferrier, Médecin de Toulouse, qui avoit mis l'horoscope de Henri IV. en vers Latins, & dans les termes de l'art, y avoit trouvé des succès admirables, de grandes victoires, son avenement à la Couronne, de grandes alliances; mais il avoit supprimé la fin d'une si belle vie, par une réticence qui fut interprétée comme un présage certain du malheur qui la termina. C'est ainsi qu'il finissoit son poëme :

In tanto Astrorum concursu, Musa, quid optas?
Belli successus, regna, vel imperium?
Fatidici mea Musa regit sermonis habenas,
Et prohibet carmen longiùs ire meum....

C'est-à-dire : *Muse, dans un pareil concours des Astres, que peux-tu souhaiter davantage à mon Héros? Seroit-ce des victoires, des Trônes, un Empire? Il les obtiendra.... Mais, ici je suis arrêté... Et après m'avoir montré un si brillant avenir, Muse, tu m'empêches d'en dire davantage.*

Helvæus Roſſelin, Médecin d'Alſace, avoit à-peu-près fait la même prédiction réduite pareillement en vers Latins, dès l'avenement d'Henri IV. à la Couronne. HENRI IV.

Dans pluſieurs Almanachs, l'année, le mois ou même le jour de la mort du Roi, & du couronnement de Louis XIII, étoient prédits: ces prédictions ſe trouvent dans la premiere Lettre du premier Titre de celles de Nicolas Paſquier.

Camérarius, Mathématicien Allemand, & de beaucoup de réputation, fit imprimer, pluſieurs années avant la mort du Roi, un livre, dans lequel ayant inſéré la *nativité* de ce Prince, il lui prédiſoit une mort violente.

En 1609, Jerôme Oller, Aſtrologue & Docteur en Théologie, publia, à Madrid, un recueil de prédictions pour l'année 1610, qui fut imprimé à Valence, avec permiſſion & approbation, & dédié à Philippe III, Roi d'Eſpagne, où, en parlant d'un des plus grands Princes, né le 14 Décembre 1553, à quatre heures cinquante-deux minutes du matin, on annonçoit ſa mort au printems de l'année 1610.

Henri IV. La Broſſe, Médecin du Comte de Soiſſons, qui ſe mêloit d'aſtrologie, donna avis au Roi qu'il ſe tînt ſur ſes gardes, le 14 de Mai, & que, ſi Sa Majeſté vouloit, il tâcheroit de lui marquer l'heure particuliere de ce jour qu'il avoit à craindre, & lui déſigneroit les traits du viſage & la taille de celui qui devoit attenter ſur ſa perſonne. Le Roi mépriſa l'avis & les offres, & répondit au Duc de Vendôme, qui le ſupplioit de ne pas ſortir le 14 de Mai, qu'*il étoit un jeune fou, & la Broſſe un vieux fou.*

Cinq ou ſix mois avant cette mort funeſte, on écrivit d'Allemagne à M. de Villeroi, que ſon maître ſeroit expoſé à un très-grand danger, le 14 de Mai.

Roger, Orfévre & valet-de-chambre de la Reine, reçut une lettre de Flandres, datée du 12 Mai, où l'on déploroit, comme un malheur déja arrivé, la mort du Roi, qui n'arriva que deux jours après. On écrivit pluſieurs autres pareilles lettres à Cologne & en d'autres endroits d'Allemagne, de Bruxelles, d'Anvers & de Malines.

A Cologne, on parloit de ſa mort,

plusieurs jours avant qu'elle fût arrivée. Les Espagnols se disoient l'un à l'autre, à l'oreille, dans Bruxelles, qu'il avoit été assassiné d'un coup de couteau; & l'un d'eux assura, à Maestrick, que si l'assassinat n'étoit point encore commis, il le seroit infailliblement.

Un mois avant sa mort, le Roi, en sept ou huit occasions, appella la Reine, *Madame Régente.*

Cinq ou six jours avant son couronnement, cette Princesse allant à Saint-Denis voir les préparatifs qui se faisoient pour cette cérémonie, en entrant dans l'Eglise, elle se trouva saisie d'une si grande tristesse, qu'elle ne put contenir ses larmes, sans en sçavoir le sujet.

Comme on parloit au Roi des embarras de cette fête, & des inconvéniens qui pouvoient en arriver : *Bien des gens*, dit-il, *s'en inquiétent qui n'en verront pas le jour.*

En s'amusant, comme cela lui arrivoit assez souvent, avec les Princes ses fils, il s'apperçut que le Duc d'Anjou, qui a depuis été *Monsieur*, frere de Louis XIII, étoit triste, & avoit presque les larmes aux yeux. Il en voulut sçavoir la raison; on la lui dit, en lui

HENRI IV.

apprenant que le jeune Prince étant à Saint-Denis, avoit regardé fixement la ſtatue d'un de nos Rois, couchée ſur ſon tombeau, & que quelqu'un avoit eu l'imprudence de lui dire que c'étoit la ſtatue du Roi ſon pere. On en prit même occaſion d'appuyer ſur le préſage. *Si c'en eſt un*, dit-il, *il ne peut être qu'heureux. Il fait voir la tendreſſe d'un fils pour ſon pere.*

Le jour du couronnement, Henri IV. prit le Dauphin entre ſes bras, & le montrant à tous ceux qui étoient préſens, il leur dit : *Meſſieurs, voilà votre Roi*; & cela ſans réflexion ſur le malheur dont il étoit ménacé.

La Demoiſelle Jeanne Arnauld étant allée à Saint-Denis avec les Demoiſelles Perrot & l'Hoſte, ſes ſœurs, leur demanda où étoit le Roi; elles le lui firent voir ; mais elle leur dit *que ce n'étoit pas lui, mais un homme mort ou une ſtatue.* On ne put lui ôter cette idée de l'eſprit, & elle y fut tellement ſenſible, qu'elle ne put boire ni manger, & qu'elle ne ceſſa de pleurer ce jour & la nuit ſuivante.

Ayant demandé le *quantiéme* du mois, avant que de ſortir, on lui dit que c'é-

toit le 15 : *le quatorze*, répondit-il, *est donc passé*. HENRI IV.

Pendant la cérémonie du couronnement, la pierre qui couvre l'entrée du sépulchre des Rois, se brisa d'*elle-même*, disent les Historiens.

Après son couronnement, la Reine remontant sur son Trône, la couronne qu'elle portoit, seroit tombée de dessus sa tête, si elle-même ne l'eût retenue en y mettant la main.

On remarqua aussi que les armes de cette Princesse avoient été mal blasonnées ; qu'on en avoit peint l'écu de sable, au lieu d'argent, & qu'elles étoient entourées de cordelieres, qui est l'attribut des veuves, au lieu de palmes dont elles devoient être ornées.

Le jour qu'il fut assassiné, avant que de partir du Louvre pour aller à l'arsenal, il dit adieu par trois fois à la Reine, sortant de sa chambre, & y rentrant avec beaucoup d'inquiétude. Sur quoi la Reine lui ayant dit : *Vous ne sçauriez partir d'ici, demeurez-y, je vous en supplie : vous parlerez demain à M. de Sully*. Il répondit, qu'*il vouloit lui parler ; qu'il ne dormiroit point tranquillement, s'il ne lui disoit bien des choses qu'il avoit sur le cœur*.

HENRI IV. Le même jour, & la même heure de sa mort, sur les quatre heures, le Prevôt des Maréchaux de Pluviers, jouant à la courte-boule, s'arrêtant tout court, & après un moment de réflexion, dit à ceux avec qui il jouoit : *le Roi vient d'être tué.* Cet homme ayant été amené prisonnier à Paris, pour qu'on s'éclaircît par quel moyen il avoit pû sçavoir une pareille nouvelle, fut trouvé, quelques jours après, pendu & étranglé dans sa prison (1).

Trois jours avant sa mort, une image de S. Louis qui étoit sur l'Autel des Religieuses de Boulogne-sur-mer, parut, dit-on, verser des larmes; Raoul Bouteraye, qui rapporte ce prodige, assure qu'il a lû l'attestation qu'en donna l'Abbesse, signée d'elle. On ajouta que cette même image avoit *sué* à la mort d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, pere d'Henri IV, tué au siége d'Orléans. On donnera au récit de Bouteraye & à l'attestation de l'Abbesse sa caution, quelle foi on voudra. Tite-Live a bien rapporté d'autres pro-

(1) Voyez le Journal de Henri IV, tome 2, page 183, sur ce Prevôt.

diges de cette espece *sans garant.*

Une Religieuse de l'Abbaye de Saint Paul près de Beauvais, Ordre de Saint Benoît, âgée de quarante-deux ans, sœur de Villars-Hudan, Gentilhomme distingué dans les guerres de Henri III, étant restée dans sa chambre à l'heure du dîner, y fut trouvée en pleurs. Celle qui l'alloit chercher, lui en demandant la raison, & pourquoi elle n'étoit pas venue au Réfectoire? elle lui répondit, *que si elle prévoyoit tous les malheurs auxquels elles alloient être exposées, elle n'auroit pas envie de manger; qu'elle étoit accablée de tristesse, d'une vision qu'elle venoit d'avoir, & où elle avoit vu le Roi baigné dans son sang, & expirant sous le poignard d'un assassin.* On imputa, & cette vision & ses discours, à l'effet de la mélancolie, & on ne pensa d'abord qu'à y remédier par les voies ordinaires. L'heure de Vêpres étant venue, sans que la Religieuse se présentât, on retourna dans sa chambre, où on la trouva encore en larmes, & toute livrée à sa douleur. *C'en est fait*, leur dit-elle, *de la vie du meilleur des Rois! on l'assassine, je le vois expirer! je vois le poignard qu'on*

lui plonge dans le ſein! il eſt mort.

HENRI IV. Le même jour, une Religieuſe Capucine, demanda auſſi en pleurant à ſes ſœurs, ſi elles n'entendoient pas qu'on ſonnoit, pour les avertir de la mort du Roi. Incontinent après, le ſon des cloches frappa les oreilles de toutes les Religieuſes, à heure indue : elles coururent à l'Égliſe, où elles trouverent, dit-on, la cloche ſonnante, ſans que perſonne y touchât.

Enfin ce même jour, une bergere, âgée de quatorze ou quinze ans, nommée *Simonne*, native du village de Patay, entre Orléans & Châteaudun, fille d'un boucher, ayant ramené le ſoir ſes troupeaux à la maiſon, demanda à ſon pere, *ce que c'étoit que le Roi?* Son pere lui ayant répondu que c'étoit la perſonne qui gouvernoit la France, & commandoit à tous les François, elle s'écria : *Mon Dieu! j'ai tantôt entendu une voix, qui m'a dit qu'il avoit été tué!* Cette fille étoit fort pieuſe, refuſa un mariage très-avantageux, & s'étant faite Religieuſe des Petites-Hoſpitalieres, en devint Supérieure.

On ajoute qu'en Bearn, aux environs de Pau, le taureau qu'on y appelloit *le*

Roi, devint soudainement furieux, se mit à courir à travers les buissons & les rochers, se précipita dans une riviere, & se tua ; ce qui fit dire aux environs que *le Roi étoit mort*.

A Douay, un Prêtre d'une réputation de sainteté établie, dit à la mort & en rendant le dernier soupir : *Hélas! je viens de voir périr le plus grand Prince de l'Europe*.

Qu'il me soit permis de répéter, qu'en rassemblant tous ces événemens, j'en écris plus que je n'en crois moi-même ; que d'ailleurs les esprits frappés, rapportant tout à l'objet qui les touche, il n'est pas étonnant qu'on ait réuni tant de prodiges sur la mort d'Henri IV, à laquelle toute l'Europe prit intérêt. Les uns peuvent être renvoyés à la classe des faits purement naturels, & qui n'affectent, dans d'autres circonstances, ni l'esprit ni les yeux : les autres purent être un effet de la douleur & de l'amour, qui voient tout ce qu'ils veulent voir (1). Une partie fut dûe à la politique des ennemis du Roi même. Le

(1) *Qui amant, ipsi sibi somnia fingunt*. Virg.

goût du merveilleux, & la haute réputation de Henri IV, font peut-être la source des autres.

Ce Prince avoit déja évité une infinité de dangers de la nature de celui où il périt; en 1584, le noir projet du Capitaine Michau, dont on a parlé; celui de Rougemont, en 1589; l'entreprise de Barriere, en 1593; celle de Jean Châtel, en 1594; celle d'Avennes Flamant & d'un laquais Lorrain, l'un & l'autre exécutés en 1597. Réflechissant à la rage des ennemis de sa vie & du bonheur de la France, il se livroit quelquefois, malgré lui, à une tristesse tout-à-fait éloignée de son caractere.

» Le 24 Mai, dit Bassompierre dans » le premier volume de ses Mémoires, » M. de Guise passa à mon logis, & me » prit pour aller trouver le Roi, qui » étoit allé entendre la Messe aux Feuillans; nous allâmes le trouver aux » Tuilleries, par où il devoit revenir. » Nous le rencontrâmes avec Made- » moiselle de Villeroi, qu'il quitta pour » prendre M. de Guise & moi à ses deux » côtés Il nous dit d'abord: *Je viens* » *des Feuillans, & y ai vu la pierre que* » *Bassompierre a fait mettre au-dessus*

HENRI IV.

» *de la porte, avec cette inscription :*
» QUID RETRIBUAM DOMINO PRO
» OMNIBUS QUÆ RETRIBUIT MIHI?
» J'ai ajouté pour lui : CALICEM SA-
» LUTARIS ACCIPIAM (1). M. de Gui-
» ſe ne put s'empêcher de rire, & dit :
» Vous êtes à mon gré un des hommes
» les plus agréables du monde, & no-
» tre deſtin portoit que nous fuſſions
» l'un à l'autre. Si vous n'euſſiez été
» qu'un homme d'une condition mé-
» diocre, j'aurois voulu vous avoir à
» mon ſervice, à quelque prix que c'eût
» été ; mais puiſque Dieu vous a fait
» naître un grand Roi, il ne pouvoit
» pas être autrement que je ne fuſſe à
» vous. Le Roi l'embraſſa, & lui ré-
» pliqua : Vous ne me connoiſſez pas
» encore, vous autres ; mais je mourrai
» un de ces jours, & quand vous m'au-
» rez perdu, vous connoîtrez ce que je
» valois, & la différence qu'il y avoit

(1) Baſſompierre, Allemand d'origine, étoit un des buveurs les plus vigoureux de ſon tems ; & on diſoit, ſous le regne de Henri IV, *boire à la Baſſompierre.* Ce fut lui qui, dans ſon Ambaſſade en Suiſſe, ſe fit tirer ſa botte, à ſon départ, la fit remplir de vin, & *la but à la ſanté des Treize-Cantons.*

HENRI IV.

» de moi aux autres hommes. Je lui dis » alors :(c'eſt toujours Baſſompierre qui » parle ;) mon Dieu ! Sire, ne ceſſerez-» vous jamais de nous affliger, en nous » diſant que vous mourrez bien-tôt? Il » n'y a point de félicité au monde pa-» reille à la votre ; vous n'êtes qu'en » la fleur de votre âge, en parfaite ſan-» té & force de corps, plein d'hon-» neurs, jouiſſant en toute tranquillité » du plus floriſſant Royaume du Mon-» de, aimé & adoré de vos Sujets, plein » de bien, d'argent ; belles maiſons, » belle femme, beaux enfans qui de-» viennent grands : que vous faut-il de » plus, & qu'avez-vous à déſirer da-» vantage? Il ſe mit alors à ſoupirer, » & me répondit : *Mon ami, il faut* » *quitter tout cela* «. Henri IV, qui connoiſſoit les Poëtes Latins, pour en appliquer à propos les plus belles penſées, avoit peut-être en vue ces beaux vers d'Horace :

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor ; neque harum, quas colis, arborum
Ulla te brevem Dominum ſequetur,
Præter cupreſſum.

Il faudra quitter ce Monde, cette belle maison, cette épouse aimable & chérie. De tous les arbres que tu cultives, tu ne seras suivi, possesseur passager de tant de biens, que d'un funeste cyprès. HENRI IV.

Le même Bassompierre rapporte plusieurs autres preuves des pressentimens que ce grand Roi donna de sa mort. Servons-nous encore de ses termes : » Peu de tems avant le jour de son assassinat, dit-il dans le même endroit » de ses Mémoires, le Roi me dit : *Je » ne sçais ce que c'est, Bassompierre; » mais je ne sçaurois me persuader que » j'aille en Allemagne : le cœur ne me » dit point que tu ailles aussi en Italie* «. Il s'agissoit de l'exécution du projet de la guerre qu'il vouloit faire à l'Archiduc Léopold, & à la Maison d'Autriche. » Plusieurs fois il me dit, conti» nue l'Auteur des Mémoires, *je crois » mourir bien-tôt.* Et le premier jour » de Mai, comme nous étions, M. de » Guise & moi, sur la balustrade de fer » qui regarde dans la cour du Louvre, » le Mai qu'on y avoit planté au mi» lieu, tomba sans être agité de vent, » ni autre cause apparente, & chut du » côté du petit degré qui va à la cham-

bre du Roi. Je dis alors à M. de Guise : » *Je voudrois qu'il m'eût coûté quel-* » *que chose de bon, & que cela ne fût* » *point arrivé : Voilà un très-mauvais* » *présage. Dieu veuille garder le Roi,* » *qui est le Mai du Louvre.* Il me dit : » *Que vous êtes fou de songer à cela!* Je » lui répondis : *On feroit, en Italie &* » *Allemagne, bien plus d'état d'un tel* » *présage, que nous ne faisons ici; Dieu* » *conserve le Roi, & tout ce qui le tou-* » *che* «. Pendant cet entretien entre le Duc de Guise & Bassompierre, le Roi qui les apperçut, & qui s'imagina qu'ils parloient de quelque galanterie de la Cour, s'approcha d'eux, sans qu'ils le vissent, prêta l'oreille, & ayant entendu ce qu'ils disoient, se donna la peine de rassurer Bassompierre, & ajouta cette parole remarquable : *Vous voyez combien d'idées différentes risquées, combien de prédictions! Il peut se faire qu'enfin il s'en trouve quelqu'une de juste, & l'évenement vérifié. On ne remarquera que celle-là, & on oubliera toutes les autres.* La remarque de Bassompierre fut vérifiée le même jour.

HENRI IV.

Les relations de la mort de Henri IV. sont si connues, que nous nous conten-

contenterons d'en rapporter ici les principaux traits; ceux que Mezerai a rapportés lui-même dans son excellent Abrégé. HENRI IV.

Le lendemain de l'entrée de la Reine à Paris, à laquelle il s'étoit long-tems & inutilement opposé, le Roi devoit faire le mariage de Mademoiselle de Vendôme, l'aînée de ses filles naturelles, & le jour suivant le festin, puis le lendemain monter à cheval pour aller à son armée. Mais la veille de l'entrée, qui étoit un Vendredi, un peu avant quatre heures du soir, comme il alloit à l'arsenal, sans gardes, pour conférer avec le Duc de Sully, un embarras de quelques charrettes ayant arrêté son carrosse, dans le milieu de la rue de la (1) Ferronerie, & ses valets-de-pied passant sous les Charniers des

(1) Elle étoit alors fort étroite; on l'a fait élargir depuis. Henri II. avoit ordonné (en 1554.) qu'on en ôtât toutes les échopes, & les boutiques qui l'étrécissoient. Cette Ordonnance enregistrée au Parlement ne fut point exécutée de son tems. *Trojani captâ sapuerunt denique Trojâ. Le François* n'est souvent sage qu'à ses dépens.

HENRI IV. Saints-Innocens, Ravaillac (1) monta sur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le carrosse, le frappa de deux coups de couteau dans la poitrine. Le premier glissa entre les deux premieres côtes, & n'entra point dans le corps; mais le second lui coupa l'artere veineuse au-dessus de l'oreille gauche du cœur, si bien que le sang, en sortant avec impétuosité, l'étouffa en un moment, sans qu'il pût proférer une seule parole.

Trois Rois du nom d'Henri tués successivement, donnerent lieu à ces vers sur la fatalité des noms.

» Il ne faut plus nommer HENRI les Rois de France,
» La mort par deux couteaux & un éclat de lance,
» A tué trois Henris; l'un joûtant à cheval,
» L'autre en son cabinet, le tiers en son carrosse.
» Cinq Rois du nom de Jacque ont fait croire à l'Ecosse
» Qu'il y a dans les noms quelque secret fatal.

(1) Nicolas Pasquier remarque que Ravaillac étoit issu par femmes de Poltrot: Un *Poltrot*, dit-il, *trisayeul, ou quartayeul de ces deux monstres, ayant eu trois filles, dont l'une mariée à Angoulême, eut aussi une fille mariée avec un Ravaillac, ayeul du Parricide.* Lett. de Nicolas Pasquier, l. 1. Lett. 1.

Quoique le Roi fût accompagné, dans son carrosse, des Ducs d'Epernon & de Montbazon, des Maréchaux de Lavardin & de Roquelaure, & des Marquis de la Force & de Mirabeau, le monstre qui l'assassina eût pu se sauver, & n'eût point été reconnu, s'il eût jetté son couteau. On remarqua deux choses, dit Mezerai, dont le lecteur tirera telle conséquence qu'il lui plaira : l'une, que, lorsqu'on l'eut pris, on vit sept ou huit hommes l'épée à la main, qui disoient tout haut qu'il falloit le tuer; mais qui se cacherent tout aussi-tôt dans la foule : l'autre, qu'on ne le mit pas d'abord en prison, mais entre les mains de Montigny, & qu'on le garda deux jours dans l'Hôtel de Retz, avec si peu de soin, que toutes sortes de personnes lui parloient; & entr'autres un Religieux, qui avoit de grandes obligations au Roi (1), l'ayant abordé, & l'appellant MON AMI, lui dit : Qu'*il se donnât bien de ga de d'accuser* LES GENS DE BIEN. HENRI IV.

Je n'ajouterai rien au portrait de l'éxécrable Ravaillac, sinon quelques re-

(1) Le P. Cotton Jésuite, son Confesseur.

HENRI IV. marques faites par Pierre Boistel, dans son histoire mémorable de ce qui s'est passé en France. On trouva sur Ravaillac, dit cet Auteur, un papier plié en quatre, dans lequel étoient peintes les armes de France, avec ces vers au-dessus, par forme dinscription :

Ne souffre pas qu'on fasse, en ta présence,
Au nom de Dieu aucune irrévérence.

On lui trouva aussi un cœur de cotton, un autre papier où étoit (1) écrit un nom de JESUS, avec un chapelet que lui avoit donné un Chanoine d'Angoulême. Ayant signé un second interrogatoire, il écrivit, dit encore Boistel, ces vers au-dessous de sa signature :

Que toujours en mon cœur,
JESUS seul soit vainqueur.

(1) Sur le poignard dont se servit Ravaillac étoit, dit-on, gravé un cœur, & dans la cinquieme centurie de *Nostradamus* (quatrain 1.) ce cœur étoit indiqué en ces termes ;

Avant venue de ruine Celtique.
Dedans le Temple deux parlementeront
Poignard cœur, d'un monté au coursier & pique
Sans faire bruit le grand enterreront.

Voyez-en l'explication dans les Lettres de Nicolas Pasquier, Let. 1. liv. 1.

Les excès où l'on se porta contre l'assassin, sont des preuves de l'amour extraordinaire qu'on avoit pour le Roi. On sçait que les Bouchers proposerent de l'écorcher vif; que les assistans ne voulurent pas permettre qu'on priât Dieu pour lui; que les chevaux, dont on se servoit pour l'écarteler, faisant des efforts inutiles, il se trouva des spectateurs qui offrirent & prêterent leurs chevaux, les conduisant eux-mêmes, & ne rougissant pas de faire l'office de bourreaux sur le parricide du pere de la patrie; que son corps, qui fut arraché des mains du bourreau, déchiré en morceaux, traîné dans la fange, ne put assouvir la vengeance d'un peuple au désespoir de la perte de son maître. De tous les éloges funébres (1) qui

(1) Le nombre en fut prodigieux, soit en prose, soit en vers. Mais comme celui des vrais Orateurs & des bons Poëtes étoit fort rare, il n'y a presque pas un de ces éloges qui soit soutenu, malgré l'intérêt de la matiere. Ce que nous avons de plus beau, s'est fait pendant la vie d'Henri IV. Son éloge par M. de Thou dans l'Epître dédicatoire qui sert de Préface à l'Histoire de son tems, & par Casau-

HENRI IV.

furent faits après sa mort, il n'y en eut point de si éloquent que la douleur universelle qu'elle causa. Plusieurs personnes en tomberent malades, quelques-unes même en moururent de tristesse, & de Vic, Gouverneur de Paris, expira, lorsqu'il en apprit la nouvelle. On peut dire de Henri IV, ce qu'on a dit de Germanicus : *Funus, sine pompâ, per laudes, & memoriam virtutum ejus, celebre fuit.* L'éloge & le souvenir de ses belles qualités, firent l'ornement le plus beau de sa pompe funébre. Elle fut néanmoins digne de lui. On lui fit des Services & des Oraisons funébres dans toutes les Villes de France, dans les plus petits Villages même; *de sorte*, dit André Favin, qu'*on peut dire avec vérité qu'il s'est plus brûlé de cire & fait plus de prieres pour l'ame du feu Roi Henri le Grand seul, que pour les cinq Rois ses prédécesseurs ensemble, depuis le trépas du Roi Louis XII, dit le pere du peuple.* Aussi la Reine, mere de Louis XIV. l'exhortoit-elle *à vivre de façon*

bon dans l'Epître dédicatoire de son Polybe, sont deux morceaux achevés, & dignes du Héros & des Auteurs.

qu'il fût autant regretté à sa mort que son ayeul. L'impression de tant de vertus n'est point effacée, & il n'est point de bon François à qui son nom ne soit encore extrêmement cher. Nous admirons Charlemagne, nous respectons S. Louis; Louis XII. & Henri IV. partagent notre amour; ce tribut, payé par le cœur, est le plus touchant auquel un Souverain doive aspirer. Si l'histoire faisoit des apologies, il n'y a presque point de reproches dont on ne le pût justifier, si on en excepte trop de penchant pour le jeu & pour les femmes : mais que de grandes qualités à opposer à ces défauts! Il les connoissoit lui-même, & il étoit assez sincere pour en convenir. *Mais*, écrit-il à Sully, *ne passant pas mesure, il me devroit plutôt être dit en louange qu'en blâme; & en tout cas, me devroit-on excuser la licence en tels divertissemens, qui n'apportent nul dommage & incommodité à mes peuples, par forme de compensation de tant d'amertumes que j'ai goutées, & de tant d'ennuis, déplaisirs, fatigues, périls & dangers, par lesquels j'ai passé depuis mon enfance jusqu'à cinquante ans. L'Ecriture*, ajoute-t-il, *n'ordonne pas* HENRI IV.

absolument de n'avoir point de péchés ni HENRI IV. *défauts, d'autant que telles infirmités sont attachées à l'impétuosité & promptitude de la nature humaine, mais bien de n'en être pas dominé, ni les laisser regner sur nos volontés, qui est ce à quoi je me suis étudié, ne pouvant faire mieux.* C'est ainsi que parle Henri IV. de lui-même, prenant le soin de se justifier aux yeux de ses peuples qu'il regarde comme ses Juges, avec une bonté qui porte à un cœur sensible toutes les impressions qu'il vouloit y faire.

Lorsqu'on éleva la Statue équestre, telle qu'on la voit sur le Pont-neuf, un Poëte fit ces vers, qui méritoient d'être gravés sur le pié-d'estal; ils seroient connus de tout le monde, & le sont de très-peu de personnes.

Ce bronze étant du grand Henri l'image,
Qui fut sans pair en armes comme en loix,
Reçoir ici de son peuple l'hommage,
Et sert lui seul d'exemple à tous les Rois.

A sa mort il avoit vingt-quatre millions à la Bastille; cependant les tailles avoient été diminuées de moitié. L'Etat étoit acquitté de cent millions de dettes, & le Domaine du Roi de trente millions.

Si ce Prince dut beaucoup à ſon heureux naturel, & à des diſpoſitions toutes propres à former les Héros, il dut auſſi quelque choſe à ſon éducation, aux maîtres qui formerent ſa jeuneſſe & aux circonſtances. Son tempérament robuſte fut le fruit du ſoin qu'on prit dès ſes premieres années. A peine vit-il le jour, que Henri d'Albret, Roi de Navarre, ſon ayeul, penſa à l'accoutumer à la fatigue, comme s'il eût prévu tous les travaux auxquels il devoit être expoſé. HENRI IV.

Il n'y avoit que dix jours que Jeanne d'Albret ſa mere, épouſe d'Antoine de Bourbon, étoit à Pau, où elle étoit allée voir le Roi ſon pere, lorſqu'elle accoucha. La Princeſſe de Navarre craignoit que le Roi Henri n'eût fait un teſtament oppoſé à ſes intérêts; c'étoit le motif de ſon voyage. Le Roi, qui le ſçut, lui dit qu'il lui feroit voir ce teſtament, quand il auroit vu le fruit qu'elle portoit; & tirant de ſon cabinet une boëte d'or, entourée d'une très-longue chaîne d'or, il lui dit, dans le langage ſimple & familier de ſon tems: *Ma Fille, cette boëte, avec ce qu'elle renferme, eſt à toi, ſi en accouchant tu me*

HENRI IV. *chantes une chanson gasconne.* Le moment de l'accouchement arrivé, le Roi Henri fut averti, comme il l'avoit demandé; & la Princesse, le voyant entrer, commença à chanter ce cantique en langue Béarnoise : NOSTRE-DONNE DEOU CAP DEOU PON, ADJUDA MI EN AQUESTA HOURE. *Notre-Dame du bout du Pont, aidez-moi à cette heure* (1). Elle étoit encore très-bonne Catholique, & elle l'a été long-tems depuis. A peine le cantique fut-il fini, que la Princesse accoucha de Henri IV. Il n'est pas étonnant qu'il fût d'un caractere si gai.

Le Roi de Navarre mit aussi-tôt la chaîne au cou de sa fille, lui donna la boëte où étoit son testament, en lui disant : *Voilà qui est à vous, ma fille; mais*, ajouta-t-il, en prenant l'enfant dans sa robe, *ceci est à moi :* il l'emporta en effet dans sa chambre

(1) Dans la Gascogne, au bout de presque tous les ponts, il y a une Chapelle dédiée à la Vierge, dite *la Capelle deou cap* DEOU PON Au bout du Gave qui passe en Béarn, étoit une Vierge à laquelle les femmes grosses se vouoient, & célébre par ses miracles en ce genre.

Le Prince étoit venu au monde sans crier, & le premier mets qu'il goûta, fut une gousse d'ail, dont son ayeul lui frotta les lévres. Il y ajouta une goutte de vin, qu'il lui fit avaler. La suite de son éducation répondit à ces commencemens : on accoutuma le jeune Prince à manger chaud ou froid, à aller nuds pieds & nue tête, comme le moindre des païsans, à gravir sur les montagnes, & à tous les autres exercices qui pouvoient lui former le tempérament. HENRI IV.

On remarque qu'il fut baptisé le jour des Rois ; Henri II. Roi de France, & Henri d'Albret son ayeul, furent ses parreins. Il regarda toute sa vie ce jour comme celui de sa propre naissance ; & il porta dans sa jeunesse une *étoile* d'or, qu'il donna à quelques jeunes Seigneurs élevés avec lui, en mémoire du jour de son baptême, & de l'étoile qui avoit servi de guide aux Sages qui vinrent adorer JESUS-CHRIST.

La Gaucherie, & après lui, *Florent Chretien*, furent ses Précepteurs. Le premier, sçavant dans les Langues, lui apprit par usage & sans livres, les plus belles pensées des Auteurs Grecs.

Cayet, qui le rapporte, dit que celle où il retint le Prince le plus long-tems, est la maxime : *Il faut bannir la sédition du Gouvernement.*

Il étudia la politique à la Cour des Valois, & le grand art de la guerre sous son pere, sous le Prince de Condé son oncle, & sous l'Amiral de Coligni. On sçait quelle a été la réputation des deux derniers. Que leur a-t-il manqué, qu'une meilleure cause, & des tems plus heureux? Encore faut-il convenir qu'ils ont été les principaux instrumens dont la Providence s'est servie pour conduire, par des voies admirables, les descendans de S. Louis sur le Trône, en les opposant à l'ambition des Guises.





LXIII. ROI.

DEPUIS *1610*, jufqu'en *1643*.

Fidei ac regni expulit hoftes.

FRANCE, & vous, faints Autels, dont je foutins l'éclat,
De tous les ennemis je purgeai mon Etat.

LOUIS XIII, Roi de France & de Navarre, furnommé *le Jufte*, naquit à Fontainebleau le Jeudi 27 Septembre 1601, de Henri le Grand, & de Marie de Médicis fa feconde femme. La France n'avoit point eu de Dauphin depuis quatre-vingt-quatre ans, c'eft-à-dire, depuis la naiffance de François II; & la joie du Roi, & des peuples, fut exceffive. Il fuccéda à la Couronne, fous la tutelle de fa mere, le 14 Mai 1610, jour de la mort de Henri. Le Traité de Sainte-Ménehoult du 15 Mai 1614, & le fuccès des Conférences de Loudun, appaiferent les troubles qui s'éleverent dans l'Etat, après la mort de Henri IV. Le Roi, rebuté de l'ambition & des brigues du Maréchal d'Ancre, foutenues par la

LOUIS XIII.

Louis XIII. Reine-mere, crut devoir mettre des bornes à l'insolence d'un homme, qui sembloit n'être devenu son Sujet, que pour exercer lui-même un pouvoir absolu. Mais cette mort, & l'éloignement de Marie de Médicis, occasionnerent de nouveaux troubles, qui ne furent appaisés que par le combat du Pont-de-Cé, livré le 7 Août 1620. Les Protestans du Béarn, obligés de céder à ses armes, & la Religion rétablie dans cette Province, allarmerent ceux de France. Louis marcha contr'eux, & fut arrêté à Montauban, dont le siége fut levé en 1621. Le Connétable de Luynes, qui avoit succedé à la faveur du Maréchal d'Ancre, y mourut, & Richelieu acheva ce qu'il avoit commencé, par la prise de la Rochelle. On ne vit plus que des succès depuis que ce grand homme eut pris le timon des affaires : tout plia sous le pouvoir Royal, & les étrangers furent obligés de céder à nos armes.

Chaque année du regne de Louis est remarquable par quelque avantage éclatant. Le Roi força en personne le Pas de Suze en 1629 ; la levée du siége de Cazal en fut la suite. Doria, défait au combat de Veillane, fit repentir le Duc

de Savoie de l'inexécution du Traité de Suze, suivi de celui de Quierasque, du 19 Juin 1631, lequel acquit à Louis XIII. le titre de *Libérateur de l'Italie.* L'Allemagne, inquiette & jalouse, se joignit inutilement à l'Espagne & à la Lorraine. Nos armes, & l'alliance avec le Grand Gustave, dissiperent cette Ligue. Nancy & toute la Lorraine furent pris en 1633. La victoire d'Avein signala la déclaration de guerre contre les Espagnols en 1635. Les François prirent en 1636 Philisbourg, Spire & Mayence. En 1637 on chassa les Espagnols des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat. Que ne fit point le fameux de Veymar, l'éleve de Gustave, à la tête des François en 1638? Jean de Werth fut fait prisonnier, les Généraux Gouetz & Lomboy furent repoussés, Brisac fut pris. Qu'on se rappelle le nom de nos Généraux, on se rappellera l'époque de nos victoires. On trouve quelques revers en 1637, & les deux années suivantes; mais nos pertes furent réparées par la glorieuse campagne du Comte d'Harcourt en 1640; par la révolution du Portugal, qui donna un échec si prompt & si imprévu

Louis XIII. la Maison d'Autriche; par les conquêtes faites en Catalogne, & par la réduction de tout le Roussillon. Jamais Roi n'étoit parvenu à un plus haut degré de gloire que Louis, lorsque la mort l'enleva le 14 Mai 1643. Croiroit-on qu'un regne si brillant au-dehors, ne présentât qu'un Prince malheureux? Qu'on écoute ce qu'en dit un homme de beaucoup de mérite, qui avoit entrepris d'écrire son histoire.

» Rien de si beau que le dehors; rien » de si affreux que le dedans. La France, réunie en elle-même, dit-il, par » la prise de la Rochelle & la défaite » des Huguenots, l'Angleterre humiliée, l'Italie défendue, l'Allemagne » tirée de la servitude, les deux Maisons d'Autriche, du faîte de leur » grandeur, réduites à deux doigts de » leur ruine, des Provinces conquises, » des victoires presque continuelles sur » mer & sur terre : que peut-on voir de » plus glorieux? Mais d'un autre côté, » ce ne sont qu'intrigues de Cour, que » cabales de Grands, qu'élévations, » ou que chûtes de favoris; que plaintes des peuples, que soulevemens des » Provinces, que divisions dans le Lou-

» vre. La mere, la femme, le frere
» unique du Monarque, ou éloignés de Louis XIII.
» sa confiance, ou soupçonnés, ou ar-
» més contre sa personne : lui-même
» partagé entre ses inclinations natu-
» relles & les jalousies de l'Etat, dans
» un continuel dégoût d'un Ministre
» trop utile pour s'en défaire, trop im-
» périeux pour l'aimer.

Louis XIII. avoit beaucoup de belles qualités ; mais toutes se trouvent balancées par quelques défauts qui leur ôtent cet éclat qui, joint à celui du rang, assure aux Rois l'admiration de la postérité. Génie délicat & juste, il se dégoûta de la lecture dès son enfance, & négligea de perfectionner par l'étude, ce que la Nature avoit commencé en lui. Il étoit presque sans goût pour la poësie, pour l'éloquence, pour l'histoire même ; & si l'on excepte la chasse, la peinture & la musique, où il réussissoit, il ne connoissoit gueres d'autres amusemens. Sa bonté étoit naturellement liée avec la foiblesse qu'il avoit pour tous ceux qu'il aimoit. Sa piété tendre, vive, n'étoit pas exempte de ces scrupules qui décelent toujours quelque défaut de lumieres. Personne n'é-

Louis XIII. xécuta avec plus de promptitude les desseins qu'il avoit formés. Mais cette vivacité même dégeneroit souvent en impatience. Les obstacles le rebutoient, & il abandonnoit aisément les entreprises où il avoit montré le plus de chaleur. C'est alors qu'il avoit besoin de la fermeté du Cardinal. On l'a accusé d'une économie indigne d'un Roi, en ce qu'elle approche de l'avarice; & sa constance en certaines choses étoit souvent opiniâtreté. Il donna dans son enfance des marques de ce défaut. Etant avec le Roi son pere à se promener, il se trouva un ruisseau que le Roi lui dit de sauter. Le Dauphin refusa d'obéir, & les ordres réiterés n'obtinrent rien de lui. Henri IV. s'enmit si fort en colere, lui qui étoit d'un caractère vif & agile de corps, qu'il le prit & voulut le jetter dans le ruisseau même, si on ne l'en eût empêché.

Il avoit refusé de prier Dieu: la Reine-mere lui fit donner le fouet par M. de Souvré son Gouverneur. Le Roi résista d'abord, puis il dit : *Je vois bien qu'il faut en passer par-là*; *mais*, ajouta-t-il en s'adressant à son Gouverneur, *M. de Souvré*, *allez-y doucement*, *je vous prie.*

Le lendemain il alla voir la Reine sa mere : cette Princesse se leva, & lui fit une profonde révérence. *Eh! Madame*, lui dit-il, *faites-moi moins de révérences, & ne me faites pas donner le fouet.* LOUIS XIII.

Son aversion pour toutes sortes de Livres, fut plutôt un défaut de son éducation que de son esprit. On négligea de le conduire selon ses inclinations, &, j'ose dire, suivant celle de l'âge où il étoit. En lui faisant un devoir de l'étude de l'histoire de ses Prédécesseurs & de la France, quel Livre lui donna-t-on pour s'instruire ? les *Antiquités* de Fauchet, ouvrage où, sans parler des désagrémens du style, regne l'air sombre des discussions qui ne peuvent intéresser qu'un homme né pour le cabinet. Vauquelin Desyveteaux (1), es-

(1) Président au Bailliage & Siége Présidial de Caen en 1605, mort le 3 Novembre 1612, dans sa soixante-neuvieme année, moins en Chrétien qu'en Epicurien, livré à ses sens, & fort indifférent sur les devoirs les plus essentiels. Lui-même a donné une idée de son systême moral dans ce sonnet; qu'on en juge.

Sonnet de Desyveteaux.

Avoir peu de parens, moins de train que de rente;
Rechercher en tout tems l'honnête volupté;

prit singulier, livré à une philosophie
LOUIS XIII. bisarre & peu faite pour la société, fut son premier maître, & ne le fut pas long-tems. Le Févre, qui lui succéda, étoit pieux & sçavant; mais n'avoit aucune de ces vues que doit concevoir un homme chargé de former un Héros, en instruisant un Roi, & d'ailleurs il mourut environ un an après. Fleurance Rivaut successeur de le Févre, étoit un Mathématicien habile pour le tems. Quel que fût leur mérite, on ose dire qu'ils n'avoient ni la noblesse ni le goût, ni la grandeur dans les idées, ni l'améni-

---

Contenter ses desirs, conserver sa santé,
Et l'âme de procez, & de vices exempte.

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir les siens élevez en quelque dignité;
Mais sans besoin d'appui, garder sa liberté,
Crainte de s'engager à rien qui ne contente.

Des Jardins, des Tableaux, la Musique, des Vers,
Une table amusante, & de peu de couverts;
Avoir bien plus d'amour pour soi que pour sa Dame;

Etre estimé du Prince, & le voir rarement
Beaucoup d'honneurs sans peine, & peu d'enfans sans femme,
Fait attendre, à Paris, la mort tout doucement.

té dans les mœurs, de Bossuet & de Fénelon, ces hommes uniques, réservés au siecle de Louis XIV, qu'on peut égaler peut-être, mais qu'on ne surpassera jamais.

Le Chevalier de Meré, qui avoit pû connoître Louis XIII, parle fort avantageusement de la délicatesse de son goût, & de la justesse de son esprit. Il haïssoit, dit-il, une raillerie insipide, & le Cardinal de Richelieu pensa être disgracié pour en avoir fait une qui n'avoit rien de coupable que d'être fort mauvaise. Gaston de France, Duc d'Orléans, frere du Roi, étoit si jaloux des droits attachés à sa qualité, que sur cet article il ne faisoit grace à personne. Pour avoir le plaisir de voir les Princes chapeau bas en sa présence, il les retenoit le plus long-tems qu'il lui étoit possible, quand il trouvoit occasion de leur parler, & ne se découvroit jamais un seul moment, tant il avoit peur d'oublier ce qu'il étoit. Louis XIII. alloit un jour de Paris à Saint-Germain par une chaleur excessive : Monsieur l'accompagnoit ; & les Seigneurs, qui étoient nue tête aux portieres du carrosse, avoient beau-

Louis XIII. coup à souffrir de la violence du Soleil : le Roi qui s'en apperçut, eut la bonté de leur dire : *Couvrez-vous, Messieurs, mon frere le veut bien.*

L'Astrologue Morin (1) avoit prédit que, tel jour, le Roi étoit ménacé de quelque malheur. Quoique l'aurore de la philosophie commençât déja à briller en France, & que les gens semblables à Morin eussent beaucoup perdu de leur crédit ; cependant le préjugé n'étoit pas encore tout-à-fait banni, & la catastrophe funeste qui avoit enlevé Henri IV. à la France, rendoit encore timide sur tout ce qui pouvoit intéresser le salut du Souverain. On respecta la prédiction de Morin, jusqu'à recommander au Roi de ne pas sortir. Il garda effectivement la chambre toute la matinée ; mais s'ennuyant l'après-midi, il voulut prendre l'air, & il tomba. *Qu'on ne parle pas de cela à Morin*, dit Sa Majesté ; *cet accident le rendroit trop glorieux.*

Il étoit encore enfant, lorsqu'il don-

(1) Jean-Baptiste Morin, mort à Paris le 6 Novembre 1656, & inhumé à Saint Etienne-du-Mont.

na des marques de la valeur qui lui étoit naturelle. N'étant encore que Dauphin, on vint lui annoncer que le Connétable de Castille, Ambassadeur d'Espagne, avec une grande suite de Seigneurs, venoit (1) pour lui faire la révérence. *Des Espagnols*, dit aussi-tôt ce Prince ! *çà, çà, qu'on me donne mon épée.* Malgré le Traité de Vervins, la haine des deux Nations n'étoit pas encore éteinte, & on sçait qu'elle a subsisté jusqu'à l'heureuse époque qui les a réunies, par l'élévation d'un Bourbon sur le Trône d'Espagne.

Louis XIII.

Tous les Auteurs qui ont parlé de Louis XIII, reconnoissent qu'il aimoit & qu'il entendoit la guerre. Il en a donné des preuves dans toutes les occasions où il s'est trouvé en personne ; & il s'y est trouvé plus souvent que ne le permettoit son tempérament trop foible.

Cette foiblesse & ses chagrins lui rendirent les cheveux gris de fort bonne heure. Il se regardoit un jour dans un miroir, & surpris de se voir tant de cheveux blancs, il dit à ceux qui étoient

(1) Cela arriva en 1603, à la fin de l'année ; ainsi Louis XIII. n'avoit pas trois ans.

LOUIS XIII. auprès de sa personne : *Apparemment ce sont les harangues qu'on m'a faites depuis mon avenement à la Couronne, & en particulier celle de M. le ***, qui m'ont fait blanchir de si bonne heure.*

Jamais Roi ne fut si souvent, ni plus longuement complimenté, & nous n'avons gueres de harangues plus ennuyeuses que celles qui se prononcerent sous son regne, qu'on peut dire avoir été celui de la fausse éloquence, qui a duré jusqu'à ce que le célebre le Maître l'ait bannie des actions publiques, du Barreau & des panégyriques. Les Sermons du P. Cotton, la Cour sainte du P. Caussin, les Histoires de Matthieu, &c. sont des sources d'ennui & de mauvais goût.

Il étoit né presque sans passions, & d'une modestie qui alloit jusqu'à ce scrupule dont se doit piquer une honnête femme, & qu'on trouve rarement dans un Prince. Mademoiselle d'Hautefort, (Dame d'atours de la Reine, & depuis Maréchale Schomberg, morte en 1691, âgée de soixante-quinze ans) ne lui étoit pas indifférente. Cependant il ne s'émancipa jamais avec elle à la moindre liberté. La Reine, dit-on, ayant

eçu

reçu un billet, l'attacha à la tapisserie de sa chambre, afin de ne pas oublier d'y faire réponse. Le Roi, auquel elle en voulut faire un mystere, étant entré, elle dit à Mademoiselle d'Hautefort de prendre & de serrer le billet, ce qu'elle fit. Le Roi voulut le lui ôter, & ils se débattirent assez long-tems en badinant; mais Mademoiselle d'Hautefort ne pouvant plus se défendre, mit le billet dans son sein; & le combat finit, le Roi n'ayant pas osé porter sa curiosité plus loin, ni forcer l'obstacle qu'on lui opposoit (1). Louis XIII.

Dans un ouvrage devenu rare, le P. Barry, Jésuite, nous a conservé deux autres preuves de la pudeur de Louis XIII. Il étoit à Dijon, & étant allé à la Sainte-Chapelle pour y faire ses dévotions, une Demoiselle demanda au Capitaine des Gardes la permission de se placer près de Sa Majesté pour la

(1) Ce trait de modestie a déja paru dans beaucoup d'ouvrages imprimés; cependant la source n'est pas si respectable qu'on ne puisse en douter, puisqu'elle se trouve dans un Livre suspect par son seul titre, qui a paru plusieurs fois sous celui d'*Intrigues galantes de la Cour*.

voir : la politeſſe alloit y déterminer cet Officier, lorſqu'il s'apperçut qu'elle avoit la gorge découverte; *ou mettez un mouchoir*, lui dit-il, *ou retirez-vous, le Roi ne vous verroit pas de bon œil, il n'aime pas ces nudités.* Le lendemain, ajoute le même Auteur, le Roi dîna en public, une autre Demoiſelle ſe trouva placée vis-à-vis Sa Majeſté. Elle étoit auſſi découverte. Le Roi, qui s'en apperçut, tint ſon chapeau enfoncé, & rabattu pendant tout ſon dîner, & la derniere fois qu'il but, il retint une gorgée de vin dans ſa bouche, & la rejetta ſur la gorge de la Demoiſelle. On ne pouvoit pas deſapprouver plus hautement l'immodeſtie : cependant comme la modération eſt l'ame de toutes les vertus, & ſur-tout dans les Rois, Louis XIII. eût pu donner à ſa leçon un ton plus doux. Etre vertueux, eſt un grand avantage; faire aimer la vertu en eſt un autre; & les Princes ont tant de voies pour la rendre aimable, que c'eſt preſque leur faute s'ils n'y parviennent pas (1).

LOUIS XIII.

(1) Le Jéſuite Barri (qui avoit entrepris de blâmer les nudités de gorge dans la ſeconde de

Le Roi, même en prenant les armes contre ses Sujets rebelles, je veux dire les Protestans du Languedoc & les Rochelois, donna des preuves de la tendresse qu'il avoit pour eux. On lui entendit dire ces belles paroles : *Je souhaiterois qu'il n'y eût de Places fortifiées que sur les Frontieres de mon Royaume, afin que le cœur & la fidélité de mes Sujets servissent de citadelle & de garde à ma personne.* Louis XIV a vu l'accomplissement du vœu de son pere. Louis XIII.

Il fit voir une autre preuve de clémence & de bonté, dans la maniere dont il traita M. de Soubise, réduit à se jetter à ses pieds, après la prise de Saint-Jean-d'Angély (1), & à lui faire des protestations de sa fidélité & de son obéissance pour l'avenir : *Je serai*

---

ses *Lettres de Paulin & d'Alexis à diverses personnes, sur des sujets bien importans*) a dû approuver sans réserve l'action du Roi; il le fait d'une façon singuliere, en disant dans son style bisarrement naïf : *Pourquoi paroissoit-elle en cet état en présence de Louis le chaste? sa gorge méritoit bien cette gorgée.* Cela s'appelloit alors de l'esprit.

(1) Saint-Jean-d'Angély se rendit le 25 Juin 1621.

Louis XIII. *bien aise*, lui dit le Roi en lui mettant la main sur l'épaule, *que vous me donniez dorénavant plus d'occasions d'être satisfait de vous, que je n'en ai eu de sujets par le passé : levez-vous*, ajouta-t-il, *& me servez mieux désormais.*

Il n'y a pas de doute que telle fut toujours la maniere de penser de Louis XIII, & que si on ne la trouve pas dans le traitement qu'éprouverent dans la suite le Marechal de Marillac, M. de Cinq-Mars, le Maréchal de Montmorenci, Saint-Preuil & de Thou; c'est que ces illustres coupables trouverent le cœur du Souverain fermé par la sévere politique du Cardinal de Richelieu.

Leur supplice, si blâmé dans le tems, approuvé aujourd'hui, & jugé presque aussi nécessaire qu'il étoit juste, coûta bien des remords au Roi. Ce sang, qui fut versé malgré lui, lui arracha des larmes (1).

(1) La Barde prétend que Cinq-Mars avoit proposé au Roi la mort du Cardinal, & qu'il avoit eu son aveu; mais que le projet lui avoit depuis semblé trop criminel pour être exécuté. Au moins rapporte-t-il qu'on le crut ainsi à la Cour. *Labardæus de reb. Gall. l.* 1. *p.* 3.

Quel devoit être l'état d'un Prince, obligé d'agir d'une façon si opposée à son caractere! Après la mort du Maréchal d'Ancre, qui avoit usurpé un pouvoir prodigieux & presque absolu; le Roi, jeune encore, avoit dit : *Enfin me voilà Roi.* Il ne devoit pas l'être long-tems : la faveur de Luynes alla presque aussi loin; mais du moins elle étoit son ouvrage. Richelieu, parvenu par son mérite & par les efforts d'un génie auquel Louis XIII. ne pouvoit refuser de rendre justice, sçut se maintenir, malgré le petit coucher de Sa Majesté, qu'*il appréhendoit*, disoit-il, *plus que toutes les intrigues des ennemis de l'Etat.* LOUIS XIII.

Dans un bal qu'on donnoit à la Cour, & où le Maréchal avoit paru, le Roi, qui s'y ennuya, voulut sortir dans le tems même que Richelieu sortoit. Le crédit du dernier étoit déja fort établi, & chacun se rangeoit pour lui faire place. Le Roi ne reçut pas même en cette occasion tous les respects dûs à sa personne. Le Cardinal, qui ne s'apperçut que Sa Majesté vouloit sortir, qu'à la vue de quelques-uns de ses pages, se rangea pour la laisser passer. *Eh bien!*

Louis XIII. lui dit Louis XIII, *pourquoi ne passez-vous pas, M. le Cardinal? N'ESTES-VOUS PAS LE MAITRE?* L'expression dont se servit le Roi n'échappa pas à Richelieu, le plus pénétrant de tous les hommes, & celui qui connoissoit le mieux le foible du Souverain : au lieu de répondre, il prit lui-même un flambeau de la main d'un page, & passa devant le Roi. Quelle démonstration plus convaincante pouvoit donner le Ministre, que, quel que fût son pouvoir, il ne l'oublioit pas?

Après la mort de Richelieu, arrivée le 4 Décembre 1642, Louis XIII. rendit d'abord extérieurement à sa mémoire ce qu'il ne pouvoit refuser aux services d'un si grand Ministre. Mais il ne put long-tems dissimuler le plaisir qu'il eut de se voir débarrassé d'un homme qu'il regardoit comme un rival incommode de son pouvoir. On le vit même (1) chanter quelques *Vaudevilles*, & lire quelques écrits satyriques, qui se répandirent contre le Ministre. Cependant ceux qui avoient été disgraciés,

(1) *Carmina adversùm hunc in vulgus edita cantitavit.* Labardæus, lib. 1. p. 3.

exilés ou renfermés à la Bastille, ayant sollicité leur retour ou leur liberté, il fut d'abord bien moins accessible qu'on ne pensoit. Il tint la même conduite qu'il eût tenue, s'il eût lui-même, & de son propre mouvement, puni ceux pour lesquels on le sollicitoit; & quoiqu'il y en eût qu'il aimoit véritablement parmi ceux qui étoient éloignés de la Cour, il fit tout ce qu'il auroit fait s'il en eût été effectivement mécontent. Ce fut en cette occasion qu'on chercha à le prendre par le foible qu'on lui connoissoit pour l'épargne & cette extrême économie, qu'on appelle d'un autre nom dans un Souverain. *Pourquoi, Sire,* lui dit-on, *employer les sommes prodigieuses que vous coûtent les Prisonniers que vous retenez à la Bastille, pouvant les épargner, en les renvoyant dans leurs maisons?* Ce fut à ce motif, dont le Roi fut plus frappé que de tout autre, que MM. de Vitry, de Bassompierre, & de Cramail, furent redevables de leur liberté.

(1) Cette espece de jalousie de rang,

(1) Le respect n'est pas toujours la suite de cette jalousie. Il paroit même qu'on en man-

qui annonce toujours quelque foiblesse
Louis XIII. dans un Roi qui ne sçauroit avoir de

---

qua en plusieurs occasions pour Louis XIII; peut-être cela venoit-il de l'habitude de ce ton familier qu'on avoit prise sous Henri IV. S'étant trouvé un pou sur l'habit de Bassompierre, le Roi le badina long-tems sans que ce Seigneur répondit rien. Louis XIII. continuant de le lui reprocher, Bassompierre, lui répondit enfin: *Sire, ne craignez-vous pas qu'on ne pense qu'il n'y a que des poux à gagner à votre service?* Le même Bassompierre lui disant que dans son ambassade de Madrid en 1621, il avoit fait son entrée sur une assez méchante Mule, le Roi lui dit « Qu'il faisoit beau voir un gros âne » comme lui sur une Mule. » *De grace, Sire,* répliqua Bassompierre, *épargnez-moi: j'avois l'honneur de vous représenter.* Cela a donné la matiere de cette Epigramme.

Bassompierre disoit au Roi
Que dans sa premiere ambassade
A Madrid, il fit cavalcade
Sur une Mule en désarroi.
Fi! la chose étoit ridicule,
Lui répondit Sa Majeste.
Il faisoit beau de voir monté,
Un gros Ane sur une Mule.
Plus de grace, dit le Matois:
Sire, je vous représentois.

Bassompierre étoit un diseur de bons mots;

rival, parut encore dans une autre occasion. » Un jour que j'étois avec M. le Président Perrault, dit Bourfault dans » une de fes Lettres, M. de la Vrilliere, Sécretaire d'État, le vint voir ; » c'eft de lui que je fçais ce que je vais » vous apprendre. Le Roi, qui n'étoit » encore que Dauphin, (depuis Louis » XIV.) fut baptifé à Saint-Germain-» en-Laye le 21 Avril 1643, âgé de quatre ans, fept mois, & quelques » jours ; Louis XIII. ne put affifter à » cette cérémonie, il étoit malade, & » mourut vingt-trois jours après. Au » fortir du Baptême, on mena M. le » Dauphin au Roi, à qui il apprit qu'il » venoit d'être baptifé. *J'en fuis bien* » *aife, mon Fils*, répondit le Roi. *Comment vous appellez-vous ? Je m'appelle* » *Louis XIV*, répondit ce jeune » Prince, fans penfer à ce qu'il difoit,

LOUIS XIII.

Ils lui échappoient malgré lui. Le Cardinal de Richelieu, qui ne l'aimoit pas, l'ayant fait mettre à la Baftille, il dit lorfqu'il en fortit, ce qui n'arriva qu'à la mort du Cardinal, & le jour de fes obféques : *Je fuis entré à la Baftille pour le fervice de M. le Cardinal, j'en fors pour fon fervice.*

Louis XIII.

» & sans doute même, sans en sçavoir » la conséquence. Cependant cette ré» ponse chagrina le Roi : dans l'état » où il étoit, il la prit pour un mauvais » augure, & se tournant de l'autre cô» té : *Pas encore*, dit-il, *pas encore*. » Quelque flatteur (car les Princes ont » le malheur d'en avoir avant qu'ils » sçachent parler) avoit déja entêté » cet auguste enfant du grand nom qu'il » devoit bien-tôt porter, & fut cause » de la petite mortification qu'il donna » au Roi son pere.

Louis XIII. fut d'autant plus sensible en cette occasion, qu'il voyoit toute la Cour se tourner du côté de la Reine, dont il avoit de grands sujets de se plaindre, & de celui du Dauphin, qui devenoit le soleil naissant. Tout échappoit à ce Prince, le pouvoir, la Couronne, la vie, & jusqu'au respect dû à la Majesté Royale. Presque abandonné de ses Courtisans, & même de ses Domestiques, il manquoit quelquefois des choses nécessaires à l'état où il se trouvoit, & on l'a vu attendre long-tems un bouillon dont il avoit besoin.

Dans les réflexions que lui donnoit lieu de faire une si triste situation, il dit

à quelques Courtisans qui étoient dans
sa chambre, & qui l'empêchoient de Louis XIII.
jouir de la vue du Soleil qui donnoit dans les fenêtres de son appartement: *De grace, rangez-vous, laissez-moi la liberté de voir le Soleil, & qu'il me soit permis de profiter d'un bien que la Nature accorde à tous les hommes.*

En jettant la vue sur ses mains, & sur ses bras maigres & décharnés, il dit, par réflexion sur son état : *Voilà les bras d'un Roi de France!*

Dans les derniers momens de sa vie, Chavigny, Sécretaire d'Etat, vint de la part de la Reine, pour le prier de lui pardonner, & sur-tout de ne pas croire qu'elle eût trempé dans la conjuration de Chalais, ni qu'elle eût jamais eu le dessein, qu'on lui avoit imputé, d'attenter à la vie de Sa Majesté, & d'épouser Monsieur. *Je dois lui pardonner dans l'état où je suis*, répondit le Roi; *mais je ne dois pas la croire.*

Il étoit difficile de lui ôter de l'esprit l'opinion qu'il avoit une fois conçue, & rien ne put lui persuader que la Reine, & son frere, ne fussent pas complices de l'affaire de Chalais, dont l'époque remonte en 1626. En partant d'après

Louis XIII. cette anecdote, & la maniere de penser de Louis XIII, il ne faut plus s'étonner de la longue stérilité de la Reine, contre laquelle le Roi étoit indisposé. Dès que Sa Majesté fut réunie avec son épouse, la France éprouva les heureux effets de cette réunion : elle fut le résultat de tant de circonstances, que je ne crois pas devoir les passer sous silence.

Louis XIII. avoit marqué beaucoup d'inclination pour Mademoiselle de la Fayette (1). Le Cardinal de Richelieu craignit l'esprit vif & pénétrant de cette Demoiselle, & il employa tous les moyens imaginables pour brouiller le Roi avec elle. Il en vint enfin à bout, par le moyen de Buzenval, qui les trahissoit. Il avoit d'abord employé le P. Caussin, qui, n'ayant pas rempli ses vues, avoit cédé au P. Carré. Ce dernier la pressant par des motifs de cons-

(1) Louise de la Fayette, fille d'honneur de Marie de Médicis, mere de Louis xiij, & Religieuse de Sainte-Marie ; elle étoit fille de Jean, Seigneur de la Fayette & d'Hautefeuille, & de Marguerite de Bourbon-Busset, laquelle l'étoit de César de Bourbon, Comte de Busset.

cience de prendre le voile, lui donna lieu d'en parler au Roi; Louis XIII. Louis XIII. lui répondit d'un ton moqueur, *que le P. Carré etoit de ces* SAINTS *qu'on gagne aisément, dès qu'on leur* DORE *une* CHAPELLE.

Mademoiselle de la Fayette demanda enfin à se retirer au Couvent de la Visitation, à Paris, & l'obtint; mais le Roi qui se défia de quelque intrigue de la part de son Ministre, chercha à s'éclaircir, & convint d'un rendez-vous avec Mademoiselle de la Fayette. Il alla à la chasse du côté de Grosbois, & s'étant dérobé de sa suite, se rendit à la Visitation. Quatre heures se passerent dans leur entretien : on étoit au mois de Décembre; il n'y avoit pas moyen de retourner à Grosbois, éloigné de sept à huit lieues de Paris, surtout dans une nuit qu'il avoit tombé beaucoup de neige. Le Roi fut obligé de coucher à Paris : il n'y avoit point de lit ni de table pour lui : la Reine lui fit part de l'un & de l'autre; & ce fut par cette chaîne d'évenemens qu'Anne d'Autriche devint grosse du Dauphin, qui a été Louis XIV, & qui naquit dans les neuf mois précis, à compter

Louis XIII. de cette nuit. Paſſons à ce Prince, en qui tout, juſqu'à l'inſtant de ſa conception, a été admirable.





LOUIS XIV.

LXIV. ROI.

DEPUIS 1643, jusqu'en 1715.

(1) *Nec pluribus impar.*

Seul, il a pû suffire à tous les soins du Trône.

LOUIS XIV, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 Septembre 1638, parvint à la Couronne le 14 Mai 1643, fut sacré le 7 Juin 1654, & mourut le 14 Septembre 1715. LOUIS XIV.

Quand on se contenteroit de dater

(1) J'emploie cette célèbre devise parce qu'elle caractérise tellement Louis XIV, qu'on seroit surpris de ne pas la trouver dans un Ouvrage où l'on fait son portrait. Elle est de *Louis Douvrier*, dont la famille existe encore à Toulouse, où il y a un Président de ce nom. Elle a été attaquée par bien des gens; mais elle a pris le dessus par le fort attaché aux bonnes choses. Le sçavant *Pere Ménestrier*, Jésuite, en a donné la justification, sous ce titre : *la devise du Roi justifiée*, *in*-4°. Paris 1679.

Louis XIV. les évenemens confidérables de fon regne, on ne laifferoit pas de remplir un jufte volume. Il y a tant d'ouvrages, dont l'hiftoire fuivie de ce Prince fait l'objet particulier, & il eft fi facile de fe les procurer, que la méthode que nous avons fuivie jufques ici dans les regnes précédens, eft la feule qui puiffe préfenter quelque chofe de nouveau au lecteur; encore ne pouvons-nous pas nous flatter, d'être ici les premiers qui ayons fuivi la route que nous tenons: un célebre Moderne (1) nous a prévenus; mais il lui eft échappé bien des fleurs dans ce vafte champ. Nous tâcherons de les réunir à celles qu'il a déja cueillies.

Quelque jufte, quelque délicat que fût le génie de Louis XIV, il ne le dut, auffi-bien que fon pere, qu'à l'indulgence de la Nature, qui fit tout pour lui, fans le fecours des Maîtres; & du côté de l'efprit, fon éducation fut entierement négligée. M. de Perefix, qui fut depuis Archevêque de Paris, fut fon Précepteur, & n'a jamais paffé pour un Prélat fort fçavant. Il eft très-

(1) M. de Voltaire.

douteux que l'excellente hiſtoire de Henri IV, publiée ſous ſon nom, ſoit de lui, & bien des gens en ont fait honneur à Mezerai. D'ailleurs l'extrême tendreſſe de la Reine-mere pour le jeune Roi, fut un obſtacle aux ſoins du Précepteur. On exigeoit de lui qu'il ne gênât en rien ſon auguſte éleve; & la jeuneſſe des Princes, aſſez égale à celle des autres hommes, ſe porte plus volontiers aux amuſemens & à la diſſipation de l'âge, qu'au travail & à l'étude. Si l'on en excepte quelques phraſes Eſpagnoles, & un peu d'Italien, Louis XIV. ne connut que la Langue Françoiſe, & il la parloit beaucoup mieux qu'il ne l'écrivoit. Ceux qui ont vu de ſes lettres, ſçavent qu'outre le défaut des caracteres & de l'ortographe, il y a beaucoup d'irrégularités dans l'expreſſion, & dans le tour. J'en ai lu quelques-unes, où il ſe trouve des fautes qu'un Grammairien médiocre ne commettroit pas. Il n'avoit pas plus de penchant à la lecture que Louis XIII, & ne liſoit gueres que par néceſſité, & dans les occaſions que la Royauté rend indiſpenſables. La Nature & l'uſage furent ſes ſeuls maîtres, & l'amour de

la gloire perfectionna leur ouvrage.

Louis XIV. Je sçais bien que quelques-uns l'ont mis au nombre des Auteurs couronnés. L'Abbé de Choisi dit qu'il avoit vu une traduction manuscrite des Commentaires de César, par Louis XIV. Larrey, en parlant de ses entretiens avec le Vicomte de Turenne au siége de Landrecy, dit aussi que le Roi avoit étudié la guerre dans les Commentaires de César, dont il avoit traduit le premier Livre. L'Auteur de la Préface de l'Anti-Lucrece (1), s'exprime d'une maniere à faire croire que Louis XIV. entendoit le Latin de ce poëme. Le Duc du Maine, dit-il, en traduisit le premier Livre, & le Duc de Bourgogne plusieurs morceaux détachés. Le Roi, qui le sçut, voulut voir leur ouvrage, & lut ces traductions auxquelles il prit beaucoup de plaisir; il en apprit même plusieurs endroits de mémoire, & s'en servoit quelquefois fort à propos dans ses conversations avec l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, Auteur de l'Anti-Lucrece. Une autre sorte de preuve que la Langue Latine n'étoit pas tout-

(1) Page 4, de la Préface, édit. in-12.

à-fait étrangere au Roi, est ce que dit encore Larrey, que le 10 Septembre 1713, Sa Majesté donna audience au Pere Michel-Ange de Raguse, Général des Capucins, accompagné de vingt-cinq autres, que le Pere Michel-Ange harangua le Roi en Latin, & que Sa Majesté lui répondit sans interprete. LOUIS XIV.

Mais à l'égard de cette harangue, elle lui avoit sans doute été communiquée, & elle avoit été traduite, ensorte qu'il lui étoit aisé d'y répondre en public sans interprete. Pour les traductions de l'Anti-Lucrece, il suffisoit au Roi de les avoir lues, sans sçavoir la Langue dans laquelle le poëme est écrit, pour en soupçonner au moins les beautés; & à l'égard de la traduction ou des Commentaires de César en entier, ou du premier Livre seulement, c'étoit sans doute des versions de ses maîtres, que le Roi avoit pû copier. Tout doute s'écarte, s'il est vrai que le Cardinal de Fleuri (1) ait dit que

(1) M. de Voltaire excusera mon doute; ce qu'il dit avoir appris du feu Cardinal de Fleuri, n'étant que l'anecdote de NYCTICORAX changé en *Quemadmodùm*. S'il m'étoit libre de

Louis XIV. Louis XIV. sçavoit si peu le Latin, qu'il lui avoit demandé un jour ce que c'étoit què le Prince *Quemadmodùm*, mot sur lequel un Musicien, dans un Motet, avoit prodigué beaucoup de travail.

Louis XIV étoit, comme l'on sçait, le plus bel homme & le mieux fait de son Royaume; c'étoit lui que Racine

---

choisir, j'adopterois plus volontiers le Prince *Nycticorax*, que le Prince *Quemadmodum*. Le premier ressemblant, par sa terminaison, bien plus au nom d'un Capitaine étranger, que *Quemadmodùm*. J'ai lu, dans je ne sçais quel *Ana*, la chose un peu autrement que ne la rapporte M. de Voltaire. On y dit que le Roi, qui avoit entendu répéter plusieurs fois le mot de *Nycticorax* dans un motet, (*sicut* NYCTICORAX *in domicilio*) demanda à un Prélat, qui avoit l'honneur d'être à côté de lui, ce que c'étoit que *Nycticorax*? que ce Prélat, qui l'ignoroit aussi-bien que le Roi, mais qui devoit le sçavoir, ne voulut pas demeurer court, & lui répondit: *Sire, c'étoit un des principaux Officiers de David:* ce qui change la nature des choses, car de la demande du Roi, il ne s'ensuivroit pas qu'il ne sût pas un mot de Latin, le mot de *nycticorax* étant assez extraordinaire pour n'être pas entendu, quoique d'ailleurs on sût la langue Latine assez bien.

avoit en vue dans Bérénice, & toute la Cour le reconnut à ces vers: Louis XIV.

En quelque obscurité que le Ciel l'eût fait naître,
Le Monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

C'est une vérité qu'a aussi fort bien exprimé le Chevalier de Cailly, dans ce madrigal, sur le portrait du Roi, sans Couronne.

Que cette majesté me plaît!
Avec l'éclat qui l'environne,
Il ne lui faut point de couronne,
Pour nous apprendre ce qu'il est.

Le son de sa voix étoit noble & touchant. Tous les hommes l'admiroient, & toutes les femmes étoient sensibles à son mérite. Il se complaisoit à en imposer par son air; & l'embarras de ceux qui lui parloient, étoit un hommage qui flattoit sa supériorité.

Un vieil Officier lui demandoit une grace, balbutioit, perdoit connoissance, recommençoit son discours, & lui dit enfin : *Sire, au moins, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis.* Ce compliment, tout de sentiment, flatta plus le Roi, que les éloges les plus recherchés n'eussent pu faire.

LOUIS XIV. Dans la conquête de la Franche-Comté (1), sa présence acheva de lui gagner les cœurs de ceux que ses armes lui avoient soumis. Un Paysan, qui le vit, ne put s'empêcher de dire, dans cette surprise que donne un objet qu'on admire : *Je ne m'en étonne plus !* Ces quatre mots présentent le sens le plus étendu qu'on puisse concevoir.

L'entrée qu'il fit à cheval, à Besançon, ne lui fut ni moins glorieuse, ni moins avantageuse. Il charma tous les spectateurs, c'est-à-dire tous les Comtois, qui étoient accourus pour voir leur nouveau maître : on le compara avec Castel Rodrigo, Gouverneur Espagnol, qui, dans l'entrée qu'il avoit faite dans la même Ville, étoit demeuré guindé dans la gravité nationale, avoit accepté le dais qu'on lui avoit offert, & n'avoit salué personne : les Dames les plus qualifiées, & les plus aimables n'avoient pas attiré un seul de ses regards. Louis XIV, au contraire, fut homme & Monarque tout ensemble. Il refusa le dais que la Ville lui présenta, salua les Dames d'un rang

(1) Au mois de Février 1668.

distingué qu'on lui montra, fit voir tant de bonté, que les éloges des person- LOUIS XIV. nes de qualité se joignirent à ceux du peuple. Moins il parut attaché à la grandeur inséparable de son rang, plus elle brilla aux yeux des spectateurs, attentifs à toutes ses démarches. Les Sujets convaincus de l'espace qui les sépare d'avec leurs Rois, voient avec plus d'admiration des vertus qui les rapprochent, pour ainsi dire, de leurs Souverains, que ces efforts qui paroissent augmenter encore l'éloignement. On peut comparer les Princes, toujours enveloppés dans leur grandeur, à ces tableaux surchargés de draperie: la figure disparoît sous les ornemens.

Une preuve que la majesté se concilie aisément avec les vertus aimables, est le respect qu'on eut toujours pour le Roi, & les bontés qu'il eut toujours pour ses Courtisans, dont quelques-uns étoient même ses amis,

Il obligeoit avec une grace qui, ajoutant aux bienfaits, faisoit voir le plaisir qu'il goûtoit à les répandre.

Louis de Boucherat, Chancelier de France, étoit mort le deux Septembre 1699, à l'âge de quatre-vingt-quatre

ans, huit mois. Louis XIV, lui donna
Louis XIV. pour successeur M. de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, qui avoit été Contrôleur Général, Il prêta serment le 9 Septembre (1699). Le Roi prenant les mains du Chancelier entre les siennes, suivant l'usage, lui dit : *Monsieur, je voudrois avoir une Charge encore plus éminente à vous donner, pour vous marquer mieux mon estime & la reconnoissance que j'ai de tous les bons services que vous m'avez rendus.* Cet éloge est bien glorieux pour un Sujet, & ne l'est pas moins pour le cœur & le discernement d'un Prince qui veut se reconnoître redevable d'une dette dont il s'acquitte. C'étoit entrer dans les sentimens de Henri IV, dont nous avons parlé, à l'égard de Nerestan.

Il dit quelque chose d'aussi touchant au Cardinal de Noailles, en lui procurant le chapeau de Cardinal. Le Camerier du Pape qui l'apporta, arriva à Paris le 19 Juillet 1700. Il eut une audience particuliere du Roi, auquel il présenta un Bref de Sa Sainteté. Le Roi donna lui-même à M. de Noailles le bonnet que le Camerier avoit présenté à Sa Majesté, dans un bassin de

vermeil

vermeil doré. Le Cardinal étant allé remercier Louis XIV. de sa nouvelle Dignité : *Je suis assuré, M. le Cardinal,* lui dit-il, *que j'ai eu plus de plaisir à vous donner le Chapeau, que vous n'en avez eu à le recevoir.* A qui ces paroles font-elles plus d'honneur, ou au Monarque qui les profere, ou au Sujet qu'il en honore ? Louis XIV.

Le Comte de Marivaux, Lieutenant Général, homme d'un caractère si dur, qu'il ne l'avoit pas même adouci à la Cour la plus polie qu'on ait jamais vue, à celle de Louis XIV, avoit perdu un bras dans une action, & se plaignoit au Roi, qui l'avoit pourtant déja récompensé autant que le méritoit la perte d'un bras. » Je voudrois, lui dit-il, » avoir perdu l'autre, & ne plus servir » Votre Majesté «. *J'en serois bien fâché*, dit le Roi, *& pour vous & pour moi.* Ces paroles furent suivies d'une nouvelle grace qu'il lui accorda.

Bontems, son premier valet-de-chambre, lui demandoit quelque grace pour un de ses amis : *Quand cesserez-vous*, lui dit Louis XIV, *de demander?* Bontems fut étourdi du reproche; mais il ne le fut pas long-tems, le Roi ayant

ajouté tout de ſuite en ſouriant, *de demander pour les autres, & jamais pour vous? La grace dont il s'agit en faveur d'un de vos amis, je vous l'accorde pour votre fils.*

Louis XIV.

Le grand Prince de Condé étant allé le ſaluer, après le gain de la bataille de Senef, livrée le 11 Août 1674, contre le Prince d'Orange, qui a depuis été Guillaume III, Roi d'Angleterre, le Roi ſe trouva ſur le haut du grand eſcalier, lorſque le Prince, qui avoit de la peine à monter à cauſe de ſes gouttes, s'écria : *Sire, je demande pardon à Votre Majeſté, ſi je la fais attendre. Mon Couſin*, lui répondit le Roi, *ne vous preſſez pas, on ne ſçauroit marcher bien vîte, quand on eſt auſſi chargé de lauriers que vous l'êtes.*

Le même Prince ayant fait faire halte à ſon armée par une exceſſive chaleur, pour rendre au Roi, qui y arrivoit, les honneurs qui lui étoient dûs; Sa Majeſté exigea que le Prince entrât dans l'unique cabane qui ſe trouvoit, pour ſe mettre à l'abri des ardeurs du Soleil, ajoutant : *Mon Couſin, puiſque je ne viens dans votre camp qu'en qualité de Volontaire, il n'eſt pas juſte que*

je sois à l'ombre, tandis que mon Général est exposé à toute la chaleur du jour. LOUIS XIV.

Le Maréchal Duplessis, qui ne put faire la Campagne de 1672, à cause de son grand âge, ayant dit au Roi qu'il portoit envie à ses enfans, qui avoient l'honneur de le servir; que pour lui il souhaitoit la mort, puisqu'il ne lui étoit plus propre à rien : le Roi lui dit, en l'embrassant : *M. le Maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer, après tant de victoires.*

Il avoit donné une pension de six mille livres à M. l'Avocat Général Talon. M. de Lamoignon, qui étoit aussi Avocat Général, pria Sa Majesté de vouloir bien lui en accorder autant. Le Roi le lui promit. Six mois se passerent, pendant lesquels M. de Lamoignon vit souvent le Roi, sans lui parler de rien. Sa Majesté lui dit un jour; *M. de Lamoignon, vous ne me parlez plus de votre pension.* » Sire, lui répondit ce Ma» gistrat, j'attends que je l'aie méri» tée «. *Si vous le prenez de ce côté-là,* lui dit le Roi, *je vous dois les arrérages.* En effet, ces arrérages furent payées, Louis XIV. lui ayant accordé

la pension, à commencer du jour que M. de Lamoignon la lui avoit demandée.

Le Marquis, depuis Maréchal, d'Uxelles, vint à la Cour, ayant été obligé de rendre au Prince Charles de Lorraine, Général de l'Empereur Léopold, la Ville de Mayence, dont il étoit Gouverneur, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte (1) : il craignoit les reproches, & se jetta aux pieds du Roi, pour lui rendre compte de sa conduite. Sa Majesté lui dit, en l'embrassant : *Relevez-vous, Marquis; vous avez défendu votre place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'esprit.*

On prétend qu'il écrivit à M. de la Rochefoucault : *Je me réjouis, comme votre ami, de la Charge de Grand-Maître de ma Garde-robe, que je vous ai donnée comme votre Roi.* Si ce billet est bien réel, il ressembleroit assez à la lettre que Henri IV. écrivit à Mornay; mais on ajoute, (ce qui est encore plus glorieux pour le cœur de Sa Majesté) qu'elle fit voir ce billet à M. de Montausier, ce Courtisan véridique, qui ne

(1) Le 8 Septembre 1689.

ſçavoit pas préferer le reſpect dû aux Rois à la vérité ; & que ce dernier fit sentir à Louis XIV, qu'il n'y avoit pas aſſez de nobleſſe dans les expreſſions dont il ſe ſervoit, & que c'étoit de l'eſprit mal employé ; que Louis XIV fut ſi content de la critique, qu'il ſupprima le billet. Quelle différence de ce caractère, avec l'eſprit jaloux de Philippe III, Roi d'Eſpagne, qui, ayant comparé une de ſes lettres avec une autre de ſes Miniſtres, préfera la derniere ; mais donna lieu à ce Miniſtre de dire, qu'*il étoit perdu ; que ſon maître ſçavoit qu'il avoit plus d'eſprit que lui.* Louis XIV.

On lui rapporta qu'on avoit volé dans la Chapelle du Château de Saint-Germain-en-Laye une lampe d'argent. Il promit une grande récompenſe à qui découvriroit le voleur. Un des premiers Seigneurs de ſa Cour ſe préſenta, pour lui apprendre ſecrettement le nom du voleur, & lui dit que *c'étoit ſon pere, qui, ſe trouvant dans un extrême beſoin d'argent, avoit commis ce ſacrilége. Fort bien*, dit le Roi, *je vous entends : allez, je le punirai de ſorte qu'il ne volera plus.* Il lui aſſigna ſur le champ une penſion conſidérable.

LOUIS XIV. Gaye, un de ses Musiciens, se croyoit perdu, parce qu'il avoit mal parlé, dans une débauche, de l'Archevêque de Cambrai, Maître de la Musique du Roi. Il alla se jetter aux pieds du Prince, & lui avoua sa faute, en lui demandant pardon. Le Roi lui fit la réprimande qu'il méritoit, & il eut la bonté de lui promettre sa protection. Quelque tems après Gaye chanta un motet devant le Roi : l'Archevêque de Cambrai, qui s'y trouva, & qui avoit sur le cœur les discours du Musicien, auquel il ignoroit que le Roi avoit pardonné, dit assez haut pour être entendu : » Le pauvre » Gaye perd sa voix, & ne chante plus » aussi-bien qu'il faisoit « : *Vous vous trompez*, lui dit le Roi; *il chante bien, mais il parle mal.*

Un jour qu'il s'habilloit, après avoir mis ses bas lui-même, il ne se trouva point de souliers : celui qui en étoit chargé, courut promptement les chercher, & fut assez long-tems à revenir. Les Courtisans s'impatientoient : le Duc de Montausier, en colere, voulut gronder le Valet-de-chambre : *Eh! laissez-le en paix*, dit le Roi; *il est assez fâché.*

Une autrefois un de ses Valets-de-

chambre lui laiſſa tomber ſur la jambe nue, la cire brûlante d'une bougie allumée. Le Roi, ſans s'émouvoir, lui dit : *Au moins donnez-moi de l'eau de la Reine d'Hongrie.* Louis XIV.

Le Marquis de Puyguilhem, depuis Duc de Lauzun, lui ayant un jour manqué de reſpect, à un point qui n'étoit pas excuſable; le Roi, qui ſentoit venir ſa colere, jetta bruſquement par la fenêtre une canne qu'il tenoit à la main, & dit, en ſe tournant vers le Tellier qui étoit préſent : *Je ſerois au deſeſpoir, ſi j'avois frappé un Gentilhomme.*

Dans une autre occaſion, le même Lauzun ayant encore abuſé de l'amitié qu'il ſçavoit que le Roi avoit pour lui; Sa Majeſté ſe contenta de dire : *Ah! ſi je n'étois pas Roi, je me mettrois en colere.* La Grece a fait honneur à un de ſes Philoſophes d'un apophtegme à peu près pareil.

Un de ſes Valets-de-chambre le prioit, comme il ſe mettoit au lit, de faire recommander à M. le Premier Préſident, un procès qu'il avoit contre ſon beau-pere, & lui diſoit, en le preſſant : *Hélas! Sire, vous n'avez qu'à dire un mot.* *Eh!* lui dit Louis XIV, *ce n'eſt*

pas de quoi je suis en peine : mais, dis-moi, si tu étois à la place de ton beau-pere, & ton beau-pere à la tienne, serois-tu bien aise que je le disse, ce mot?

Une preuve inconteſtable de la bonté de ſon caractère, eſt la lettre qu'il écrivit à M. le Tellier, Archevêque de Reims. Le Roi étoit mécontent de M. de Barbezieux, neveu du Prélat, auquel il avoit donné la place de Sécretaire d'Etat (1) du célebre Louvois ſon pere. Il ne vouloit pas dire des choſes dures à M. de Barbezieux ; il écrivit à ſon oncle, pour l'engager de lui parler. *Je ſçais ce que je dois*, diſoit

(1) François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, reçu Sécretaire du Roi le 13 Décembre 1655, en ſurvivance de Michel le Tellier, mort Chancelier de France le 30 Octobre 1685, après avoir ſcellé la révocation de l'Edit de Nantes. Le Marquis de Louvois mourut ſubitement le 16 Juillet 1691, & il eut pour ſucceſſeur le Marquis de Barbezieux ſon ſecond fils, reçu en ſurvivance le 3 Novembre 1668, ſur la démiſſion du Marquis de Courtenvaux ſon frere aîné. M. de Barbezieux mourut le 6 Janvier 1701, & eut pour ſucceſſeur Michel Chamillard, Contrôleur Général des Finances, diſgracié en 1709. avec Michel Chamillard ſon fils, reçu en ſurvivance en 1707.

le Roi dans cette lettre, *à la mémoire de M. Louvois; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé, avec douleur, de prendre un parti.* Il entre ensuite dans un long détail de toutes les fautes qu'il reproche à son Ministre, comme un pere de famille tendre & instruit de ce qui se passe dans sa maison. Il se plaint que M. de Barbezieux ne fait pas un bon usage de tous ses grands talens; qu'il néglige quelquefois les affaires pour les plaisirs; qu'il fait attendre trop long-tems les Officiers dans son anti-chambre; qu'il parle avec trop de hauteur & de dureté. La lettre est assurément d'un pere & d'un Roi. Louis XIV.

On voit par tous ces exemples, que sa bonté s'étendoit sur toutes sortes de personnes. Quand le Légat du Pape vint lui faire des excuses au nom de Sa Sainteté (1), & lorsque le Doge (Ler-

(1) A l'occasion de l'insulte faite le 20 Août 1662, par les Gardes Corses du Pape (Alexandre VII.) au carrosse & à la suite de l'Ambassadrice, épouse du Duc de Créqui, Ambassadeur à Rome. Alexandre, après avoir fait d'inutiles démarches auprès du Roi, parce qu'elles ne parurent pas proportionnées à l'offense, fut obligé d'envoyer un Légat à la Cour de Fran-

caro) de Gênes vint lui demander pardon des procédés de la République, il ne pensa qu'à leur plaire. Ses Ministres agissoient plus durement, & avec plus de hauteur : aussi le Doge, qui étoit un homme d'esprit, disoit-il : *Le Roi nous ôte la liberté, en captivant nos cœurs ; mais ses Ministres nous la rendent.*

LOUIS XIV.

L'inclination à obliger, suppose nécessairement beaucoup d'éloignement pour la malignité de l'esprit & pour cet orgueil insultant à l'Humanité, & qui mortifie ceux mêmes qui y paroissent les plus insensibles.

C'est donc une pure calomnie que le conte qu'on a fait courir, que le Roi, pour humilier M. de la Rochefoucault, lui avoit dit : *Que m'importe lequel de mes valets me serve?* On dit encore aussi faussement, que ce Prince ayant été blessé à la jambe par le bout de l'épée d'un Officier qui avoit fort mal fait son devoir, dit : *Il faut que je sois bien*

---

ce, *pour y demander pardon*, au nom de Sa Sainteté. Voyez les démêlés de la France avec Alexandre VII. & l'Ambassadeur de Vicquefort, l. 1. p. 498; &, si vous voulez, la mauvaise critique qui en a été faite, p. 15. du 2. tome.

malheureux, pour être blessé par l'épée de cet homme-là : je suis peut-être le seul à qui elle ait jamais fait de mal. Louis XIV.

Louis XIV a donné, dans une infinité d'occasions, des marques d'un caractère tout opposé à de pareilles expressions. Un Prince de son sang avoit maltraité un Gentilhomme de paroles. Il lui fit cette remontrance : *Pensez*, lui dit le Roi, *que les plus légeres offenses que les Grands font à leurs inférieurs, sont toujours des injures sensibles, & souvent des plaies mortelles. Celles d'un particulier ne font qu'effleurer la peau; celles d'un Grand pénétrent jusqu'au cœur. Je vous avertis de ne plus maltraiter de paroles qui que ce soit; faites comme moi. Il m'est arrivé plus d'une fois que les personnes qui m'ont les obligations les plus essentielles, se sont oubliées jusqu'à m'offenser : je dissimule & leur pardonne* (1)?

(1) Cette belle leçon, & quelques autres traits, sont tirés des lettres manuscrites Italiennes de *Giovanni-Paolo Marana*, Auteur de l'Espion Turc, dont j'ai donné la vie dans le Journal de Verdun, Septembre & Octobre 1754. J'y ai parlé de ce Manuscrit qui avoit

Louis XIV. Sa délicateſſe, en ces occaſions, alloit juſqu'au ſcrupule. Il faiſoit un jour un conte à quelques-uns de ſes Courtiſans : il avoit même promis que le conte ſeroit plaiſant ; mais il ne le fut point, & on ne rit pas, quoique le conte fût du Roi. M. le Prince d'Armagnac, qu'on appelloit M. le Grand, ſortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui reſtoient : *Meſſieurs, vous avez trouvé mon conte fort inſipide, & vous avez raiſon ; mais je me ſuis apperçu qu'il y avoit un trait qui regarde de loin Monſieur le Grand, & qui auroit pû l'embarraſſer : j'ai mieux aimé le ſupprimer, que de le chagriner : à préſent qu'il eſt ſorti, voici mon conte.* Il l'acheva, & on rit.

Madame la Dauphine voyant au ſouper de Sa Majeſté, un homme qui étoit fort laid, plaiſanta beaucoup, & très-haut ſur ſa laideur. *Pour moi, Madame*, dit le Roi encore plus haut que la Princeſſe, *je le trouve un des plus beaux*

---

paſſé de la Bibliotheque de M. de Harlay, Archevêque de Paris, dans celle de M. le Marquis de Locmaria, & depuis dans celle de M. de la Fautriere, Conſeiller au Parlement.

hommes de mon Royaume ; car c'eſt un des plus braves.

On a prétendu que le cœur du grand Turenne n'étoit pas à l'abri d'une foibleſſe commune à bien des Héros. Il ne put voir, dit-on, les charmes de la belle Marquiſe d'Humieres (1), ſans y être ſenſible. On crut que l'intérêt qu'il prit à la fortune du Marquis d'Humieres ſon époux, pouvoit avoir ce motif. Il en avoit été magnifiquement traité dans la Terre de Monchy, près d'Arras, appartenant au Marquis d'Humieres. Le mérite perſonnel de ce Seigneur, & la recommandation du Vicomte de Turenne lui ayant fait obtenir le bâton de Maréchal de France, dont il fut honoré en 1668 ; le Chevalier de Grammont, célebre par le tour de ſon eſprit, & qui aimoit à dire des bons mots, répondit au Roi, qui lui demandoit s'il ſçavoit bien qui il venoit de faire Maréchal de France : *Oui, Sire, c'eſt Madame d'Humieres.* Cette plaiſanterie, loin de plaire à Louis XIV, valut l'exil au Chevalier.

(1) Antoinette-Thereſe de la Châtre, épouſe de Louis Crévant, Marquis d'Humieres.

Louis XIV. La conduite du Roi, me paroît bien préférable au bon mot du Chevalier de Grammont.

Il ne sçavoit pas même punir ceux dont il n'étoit offensé que par ces mouvemens peu réfléchis que la sagesse condamne, & que l'imprudence laisse échapper. Le Chevalier de Rohan, connu par son nom illustre, & plus encore par sa fin (1) malheureuse, jouant avec le

(1) Le Chevalier de Rohan fut arrêté comme coupable d'avoir eu des intrigues secrettes avec les Espagnols, & d'avoir promis de livrer Quillebeuf en Normandie, aux Hollandois, & même d'avoir entrepris de soulever la Normandie par le moyen des intelligences qu'il prétendoit avoir dans cette Province. L'Amiral Tromp, Hollandois, avoit même fait une descente en France sur ce fondement chimérique. Le Chevalier de Rohan s'étoit associé avec la Marquise de Villiers, autrement Bordeville, le Chevalier de Préaux, amant de Madame de Bordeville, la Truaumont, Gentilhomme Normand, & un Maître d'Ecole *Belge*, nommé François *Van-Den-Ende* établi au Fauxbourg Saint-Antoine, & duquel on dit que le fameux *Benoît Spinosa* avoit été l'éleve, & pris la premiere teinture de son systême. Le Chevalier de Rohan, celui de Préaux, & la Marquise de Villiers eurent la tête tranchée à la Bastille le

Roi, perdit une somme considérable.
Il voulut payer en pistoles d'Espagne. Louis XIV.
La loi du jeu étoit qu'on ne paieroit qu'en louis d'or. Louis XIV en exigea, & refusa les pistoles d'Espagne. Le Chevalier fut donc obligé de payer en louis; mais en même tems il prit deux cents pistoles d'Espagne qu'il avoit mises sur la table, & les jetta par la fenêtre, en disant qu'elles n'étoient bonnes à rien, puisque le Roi n'en vouloit pas. Il y avoit quelque chose de grand dans l'action; mais il y avoit aussi un manque de respect caractérisé. Le Roi eut la modération de n'y pas faire attention; & il eut aussi la prudence de ne

---

27 Novembre 1674; la Truaumont s'étoit fait tuer par ceux qui l'arrêterent. Le Bourreau, dit-on, tout fier d'avoir coupé la tête d'un Prince, celle du Chevalier de Préaux & de la Marquise de Villiers, dit à ses valets, en leur montrant le Maître d'Ecole, *vous autres, pendez cela.* Ce fut la Marquise qui mourut avec le plus de fermeté; & le Pere Bourdaloue ne pouvant résoudre le Chevalier de Rohan à ce terrible moment, fut obligé d'avoir recours à la rhétorique toute militaire de *Magalotti*, alors Capitaine aux Gardes, & depuis Lieutenant Général des Armées du Roi.

plus accorder l'honneur de sa familiarité à un Sujet qui lui avoit manqué.
Louis XIV. On ajoute que le Cardinal Mazarin, auquel le Roi, piqué du procedé du Chevalier de Rohan, s'en étoit plaint, lui dit, en qualité de Gouverneur : *SIRE, le Chevalier de Rohan a joué en Roi, & vous en Chevalier de Rohan* ; & que le Roi, pénétré de cette vérité, fut assez généreux pour donner dans la suite des marques de son estime au Chevalier, auquel il donna son agrément pour la Charge de Colonel de ses Gardes, faveur dont il ne sçut pas profiter.

Si le Roi étoit si réservé dans ses actions, & même dans ses paroles avec ses Sujets, il n'est pas surprenant qu'il eût de l'aversion contre les prétendus bons mots, les pasquinades & les écrits satyriques, où il pouvoit être insulté. Il ne pardonna jamais au célébre Bussi Rabutin les écrits médisans & les calomnies sanglantes qu'il répandit contre la Cour. Quoi qu'en puisse dire M. de Voltaire, les Pasquins Hollandois contribuerent beaucoup à le déterminer à la guerre de 1672. Je sçais bien que ce Moderne regarde comme un conte fait à plaisir ce qu'on a dit de la Mé-

daille attribuée à Wan-Bewninghen. Josué y étoit représenté avec ces mots : *STA SOL*. Ils faisoient allusion à la devise du Roi composée d'un Soleil, & de cette légende si connue, *NEC PLURIBUS IMPAR*, & au Traité d'Aix-la-Chapelle, du 12 Mai 1668, par lequel Wan-Bewninghen, comme un autre Josué, sembloit avoir arrêté le cours du Soleil de la France, c'est-à-dire les conquêtes du Roi. Mais j'ai prouvé dans un Mémoire (1), par des autori- LOUIS XIV.

(1) Voyez le Journal de Verdun, Février 1753, pag. 37 & suiv. L'existence de cette Médaille y est prouvée par un billet du grand Colbert à l'Abbé de Bourzeis, & par des lettres, & des vers Latins & François de cet Abbé faits par l'ordre de Colbert contre la Médaille, & contre Van-Bewninghen. Je les ai rapportés, d'après les manuscrits de cet Abbé. Voici une de ces Epigrammes, laquelle je n'ai point employée.

Sol stetit, ut Josuam Victoria plena coronet,
Dùm Domino concors servit uterque suo.
Tu, Soli adversus, frustrà vis sistere Solem :
Ille, Deo, rectas currit, agente, vias.

C'est-à dire, comme l'a traduit l'Abbé de Bourzeis lui-même :

LOUIS XIV. tés si précises, la réalité de cette médaille, que ce qu'on en dit, doit passer pour une chose constante, au moins à l'égard de son existence.

Si ces mauvaises plaisanteries ne furent pas le motif réel de la guerre, au moins servirent-elles de prétexte à cette fameuse conquête, qui assujettit au Roi toute la Hollande en six semaines, & qui donna lieu (1) à ce beau distique,

» Quand le Soleil s'arrête à la voix du Prophete,
» Ils conspirent ensemble à venger leur auteur.
» Mais pour un Ennemi, prétends-tu qu'il s'arrête?
» Il va droit; & Dieu même est son juste moteur.

(1) Il est de C. Fourcroi, Avocat. Un Sçavant Académicien, (Boivin le jeune, dont nous avons des Poësies Latines & Grecques, sous le nom masqué de *Junius Biberius Mero*) a imité ce distique de cette maniere.

Louis dompte, en trois mois, la Bellone Flamande;
Louis, en un mois seul, subjugue la Hollande,
En sept jours les Comtois, la Lorraine en un jour,
Tel du Monde en un an le Soleil fait le tour.

Cela ne rend pas la pensée. J'aimerois mieux traduire comme l'a fait un de mes amis:

L'Austrasie en un jour est soumise à nos Loix:
En sept jours la Comté, la Hollande en un mois.
La Flandre est dans trois mois à nos pieds prosternée.
Que produiront pour nous les exploits d'une année?

qui rappelle de la maniere la plus énergique tout ce que le Roi avoit fait de plus grand depuis son avenement à la Couronne jusqu'en 1672. Louis XIV.

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos luna. Quid annus erit?

Cette haine de la médisance, cette aversion marquée pour tout ce qui pouvoit chagriner ceux qui l'environnoient, a nécessairement sa source dans une équité naturelle. Nous avons dit que Louis XIV, en refusant de faire solliciter pour un de ses Valets-de-chambre, lui avoit fait sentir qu'il ne le refusoit, que parce qu'il y trouvoit de l'injustice. Il s'assujettit lui-même aux loix en plusieurs occasions, & voulut que ses intérêts fussent balancés comme ceux d'un particulier, bien persuadé que le Législateur n'est jamais plus respecté, que lorsqu'il respecte lui-même la loi. Il avoit été ordonné par une Déclaration du 21 Mars 1671, & par un Edit du mois de Février 1691, *que les amendes prononcées pour le Roi seroient payées par privilége & préférence à tous autres Créanciers.* Il soupçonna la justice de ce Réglement, fit de nou-

veau examiner la queſtion dans ſon Con-
Louis XIV. ſeil d'Etat, ſe départit de ſon privilége, & dérogeant à la Déclaration & à l'Edit, déclara ne prétendre d'hypothéque ſur les biens des condamnés, que du jour de la condamnation, imitant en cela l'exemple de Trajan, ſous lequel, diſent les Hiſtoriens, la cauſe du fiſc étoit toujours défavorable.

En 1680, le Roi eut un procès pour les foſſés de Paris, & pour les maiſons bâties ſur les anciennes fortifications, qu'on voulut lui perſuader être du Domaine de la Couronne, mais qui lui étoient diſputés par les poſſeſſeurs. Le rapport s'en faiſoit au Conſeil, où il vouloit aſſiſter. Le Rapporteur qui étoit M. de Lamoignon de Baſville, Conſeiller d'Etat, fils du Premier Préſident, opina hardiment contre le Roi. Sa Majeſté goûta ſes raiſons; elle les approuva & ſe condamna elle-même, en cédant ſes droits dans ſa propre cauſe, contre un de ſes Sujets.

Les ennemis de la France & de Louis XIV, ont prétendu, dans ces tems où les paſſions font aiſément illuſion, que l'acceptation pure & ſimple du Teſtament de Charles II, Roi d'Eſpagne,

mort le premier Novembre 1700, faite par le Roi au nom du Duc d'Anjou son petit-fils, annonçoit plus d'ambition que de justice. Mais quels droits furent jamais plus respectables que ceux du Prince *institué*, comme étant le plus proche héritier, & aux droits de Marie-Therese d'Autriche, sœur de Charles II, mere de M. le Dauphin, & ayeule du Duc d'Anjou ? Si les droits du sang, confirmés par le testament du Roi d'Espagne, n'eussent pas été sacrés, la France eût pu gagner bien davantage au Traité de partage arrêté au mois de Mars 1700, avec le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux. On eût évité une longue & sanglante guerre, qui réduisit la France à de fâcheuses extrémités. Mais Louis XIV pouvoit-il équitablement, devoit-il même, au for de la conscience, sacrifier les droits de ses petits-fils, droits acquis par la naissance & les loix, à des vues d'Etat ? N'étoit-ce pas l'occasion de dire, que le droit d'un tiers est sacré, & ne peut être compromis ? On avoit dans tous les tems regardé la renonciation de Marie-Therese d'Autriche, comme caduque & illusoire. L'Espagne, l'An-

gleterre, la Hollande & l'Empire même, en étoient convenus aux Traités de Nimégue & de Rifwick, à l'égard des Pays-Bas. Pourquoi abandonner dans la même efpece les mêmes principes, & en adopter d'entierement contraires? Louis XIV, comme tuteur de fes enfans & de fes petits-fils, qui ne pouvoient vouloir ce qu'il auroit voulu, devoit-il facrifier les intérêts de fes pupilles? J'appelle pupilles, des Princes, lefquels, quoique majeurs, comme étoit M. le Dauphin, étoient pourtant, par les devoirs inféparables de leur rang & de leur naiffance, dans une efpece de pupillarité, qui ne pouvoit finir que par la mort du Roi. La maniere dont il en ufa, fait bien voir que ces principes d'équité le dirigeoient.

Louis XIV.

Ayant reçu le 9 Novembre 1700, à midi, la nouvelle de la mort du Roi d'Efpagne, avec fon Teftament daté du 10 Octobre précédent, il fe contenta de dire, qu'*il verroit*. Bien loin d'être ébloui de l'offre d'une Couronne fi brillante, il envifagea tout ce qu'elle pourroit coûter, & ne voulut rien décider, fans en avoir délibéré avec fon Confeil, où furent préfens le Dauphin

& le Duc de Bourgogne, Parties intéressées. Les avis furent donnés avec liberté, & furent même partagés : celui du Dauphin l'emporta. On sçait qu'il se déclara pour l'acceptation du Testament, en ajoutant à son avis ces paroles, qui méritent de passer de bouche en bouche à la postérité. *Rien ne me flattera tant*, Sire, dit-il en s'adressant au Roi son père, *que de pouvoir me dire toute ma vie, fils de Roi, & père de Roi.* Ce beau mot fut un oracle accompli par sa mort, arrivée le 14 Juin 1711, à onze heures du soir, qu'une apoplexie l'étouffa, à l'âge de quarante-neuf ans, cinq mois, quatorze jours, dans son Château de Meudon.

Si l'équité n'avoit pas présidé aux délibérations du Roi, le célebre Pensionnaire de Wit eût-il été pénetré, comme il l'étoit, de la plus haute estime pour Louis XIV ? Eût-il dit, dans l'assemblée des Etats Généraux : *Que le premier & le plus solide Conseil qu'il y eut dans la Chrétienté, étoit celui du Roi de France, qui en étoit chef; ce qui ne se voit point ailleurs*, ajouta-t-il. C'est un éloge bien précieux venant de la part d'un Ministre étranger, si bon connois-

Louis XIV. ſeur, ſi grand politique, & l'un des plus honnêtes hommes de la Hollande (1).

Une des grandes qualités du Roi, étoit d'être touché de celles des autres, de les connoître & de les mettre en uſage. On eût pu dire de ſa Cour, comme de celle de Charlemagne; qu'on y voyoit une infinité de Rois, qui tous obéiſſoient à un ſeul Roi. Il fit voir, dès ſa plus tendre jeuneſſe, qu'il ſe connoiſſoit en hommes. Ceux qui fixerent ſes premiers regards, furent Condé & Turenne. Il vit en eux les appuis du Trône, & ſçut les eſtimer. Le jour de la Bataille du Fauxbourg Saint-Antoine (2), qu'on pourroit (3) regarder,

(1) Les deux freres de Wit, Jean de Wit, le Penſionnaire, qui eſt une ſorte d'Avocat Général, ou de Tribun du Peuple, en Hollande; & le Grand Bailli Corneille de Wit, furent l'un & l'autre maſſacrées à la Haye, par les Partiſans du Prince d'Orange, au mois d'Août 1672. On les regarde aujourd'hui comme les Martyrs de la liberté de la Patrie.

(2) Le premier Juillet 1652.

(3) Henri Jules de Bourbon, Prince de Condé, fils de Louis II, dit le GRAND Condé, & pere de Louis III, dit *Monſieur le Duc*, ayeul

comme

comme l'action la plus admirable, le combat le plus glorieux où se soit trouvé le Prince de Condé, s'il n'avoit combattu contre son Souverain ; ce jour même, le Roi qui n'avoit pas quatorze ans, & auquel on ne permit pas d'exposer sa personne, se plaça sur une éminence, d'où il fut le spectateur de tout ce qui se passa. Il ne put s'empêcher d'admirer la valeur plus qu'humaine & la conduite du Prince. Il fut si charmé, qu'à peine fut-il sensible à la rébellion. Il s'en fit raconter les particularités, qu'il n'avoit pu remarquer, par le Vicomte de Turenne ; & ce grand homme le fit avec une fidélité qui ne déroba rien à la gloire du seul rival qu'il ait eu. Louis XIV.

Il prenoit tant de plaisir dans la con-

de Louis-Joseph Prince de Condé vivant) faisant peindre dans la belle gallerie de Chantilly les grandes actions de son pere, donna au Peintre un moyen de ne pas omettre le Combat du Fauxbourg Saint-Antoine, en lui disant de peindre la Muse de l'Histoire tenant un Livre à la main, dont elle détache un feuillet : on lit, *Journée du Fauxbourg Saint-Antoine* 1652. L'idée est digne de Rubens, celui des Peintres célebres dont l'imagination est la plus riche.

Louis XIV. versation sérieuse & instructive de Turenne, qu'il passoit des heures entieres à l'écouter. Cela alla jusqu'à donner de l'ombrage au Cardinal Mazarin.

L'estime particuliere qu'il faisoit de son mérite, parut à sa réponse au compliment que ce grand Capitaine lui fit sur la naissance de Louis, premier Dauphin, né à Fontainebleau le premier Novembre 1661. *Je serois charmé*, lui dit Louis XIV, *qu'il vous pût ressembler un jour. Votre Religion est cause que je ne puis vous remettre le soin de son éducation : ce que je souhaiterois pouvoir faire, pour lui inspirer des sentimens proportionnés à sa naissance.* M. de Turenne étoit encore Protestant, & cette proposition ne l'empêcha pas de demeurer dans sa Religion, jusqu'au 23 Octobre 1668 (1).

(1) Sa conversion fut l'ouvrage du Docteur Arnauld, pour lequel M. de Turenne avoit beaucoup d'estime ; il lut avec lui son excellent Traité de *la Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie.* Les Protestans furent désespérés de cette conversion, & publierent des libelles où la vérité & le sens commun ne sont pas plus ménagés l'un que l'autre. Tel fut, entr'autres,

Dès le 6 Avril 1660, le Roi lui avoit donné le titre de Maréchal Général de ses armées, & dans le voyage de Languedoc, il lui offrit la Charge de Connétable, qu'il eût fait revivre en sa faveur, si Turenne n'eût encore préféré le repos de sa conscience, à l'éclat de la premiere dignité de l'Etat. Sa résistance n'affoiblit ni l'estime ni l'amitié que le Roi avoit pour lui. Il plaignoit son erreur, & respectoit sa vertu. Louis XIV.

Il lui avoit donné un pouvoir si absolu pour la conduite des armées qu'il

---

celui qui fut imprimé sous le titre de *Motifs de la Conversion de M. le Maréchal de Turenne, à Cologne, chez Pierre Marteau*, 1669. avec de mauvais vers, dont ceux-ci, tout copiés qu'ils sont sur une ancienne Epigramme, sont les plus supportables.

Pourquoi s'étonner tant de ce qu'a fait Turenne,
Qui vient de renier le Seigneur au saint Lieu?
Pourquoi? je ne vois rien ici qui me surprenne,
Car tous les courtisans de leur Roi font leur Dieu.

D'autres, comme Reboulet, font honneur de la conversion de Turenne à Bossuet, Evêque de Meaux; mais Reboulet avoit peut-être ses vues pour ne rien dire d'Arnauld, qui fut certainement celui qui y contribua le plus.

Louis XIV. commandoit, & des opérations de ses campagnes, qu'il dit un jour à quelques Officiers Généraux qui alloient le rejoindre en Alsace : *Dites à M. de Turenne que je serois charmé d'apprendre un peu plus souvent de ses nouvelles, & que je le prie de me donner avis* DE CE QU'IL AURA FAIT. Reproche rempli de confiance, & exprimé d'une façon aussi digne de celui qui le faisoit, que de celui auquel il étoit fait. Ce n'étoit quelquefois qu'après le gain d'une victoire, que le Roi sçavoit que la bataille avoit été livrée.

Lorsque Louis XIV apprit sa mort (1), (arrivée au camp de Salsbach,

(1) Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Maréchal général des armées du Roi, commandoit sur le Rhin contre les troupes Impériales, qui avoient à leur tête le Général Montecuculli. Il reçut un coup de canon dont le boulet avoit emporté le bras de M. de Saint-Hilaire, Protestant, Lieutenant-Général d'Artillerie, & qui, après deux ou trois bonds, vint froisser l'estomac de M. de Turenne, & le renversa mort sur le champ. Saint-Hilaire voyant son fils répandre des larmes pour sa blessure, lui dit ces paroles, dignes de tout ce que la grandeur Romaine offre de plus admiré : *Ah!*

au-delà du Rhin, le 27 Juillet 1675, tandis qu'il examinoit une hauteur où il vouloit faire placer une batterie) il en fut si affligé, que de plusieurs jours il ne voulut voir personne, & dit plusieurs fois : *J'ai perdu l'homme le plus sage de mon Royaume, & le plus grand de mes Capitaines.* Cette douleur & ces regrets caractérisent Louis XIV bien avantageusement. On y voit une ame sensible à la reconnoissance & à l'amitié, autant qu'au mérite.

La promotion, qui se fit le 30 Juillet suivant, de huit Maréchaux de France, qui étoient Messieurs d'Estrades, le Duc de Navailles, le Comte de Schomberg, le Duc de Vivonne, le Duc de la Feuillade, le Duc de Luxembourg, & le Marquis de Rochefort, cette nombreuse promotion ne fut regardée que

---

mon fils! ce n'est pas moi qu'il faut pleurer; c'est ce grand homme, dont la perte est irréparable. La veuve de Saint-Hilaire, privée d'une pension qui la faisoit subsister, & de son logement à l'Arcenal, fut obligée d'aller chercher un asyle en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes. On ne sauroit imputer cette faute à Louis XIV.

LOUIS XIV. comme le remplacement du seul Turenne; ce qui fit dire à la (1) spirituelle Madame Cornuel, que c'étoit *la monnoie de M. de Turenne.*

De tous les grands Généraux que le Roi employa, il n'y en a presque point dont il n'ait connu & récompensé le mérite; & le sage Catinat, qui est celui de tous qui semble avoir eu le plus sujet de se plaindre, avoit son estime à un point, qu'on eût dit que Louis, accoutumé aux respects de toute l'Europe, respectoit Catinat, ou plutôt la Vertu ellemême dans ce philosophe. Le vainqueur de Staffarde (2) & de la Marsail-

(1) Cette femme célebre par son esprit & ses bons mots, n'est guères connue que par ce qu'en dit l'Auteur des Mélanges d'Histoire & de Littérature, *Tom. 1. pag. 109. & suiv.* Elle s'appelloit, dit-il, *Anne Bigot*, d'une famille originaire d'Orléans, & épousa M. *Cornuel*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & vécut plus de quatre-vingts ans. Ménage cite plusieurs de ses bons mots dans le *Menagiana*, sans rien dire de sa personne.

(2) La bataille de Staffarde, où Catinat défit l'armée commandée par le Duc de Savoie, se livra le 18 d'Août 1690; & celle de la Marsaille, où le même Duc de Savoie fut défait, avec les Allemands & les Espagnols, fut livrée le 14 Octobre 1693.

le, victime des intrigues & des brigues de la Cour, ne le fut jamais du mépris du Roi. Louis XIV.

J'ai entendu dire à un ancien Officier, que le Maréchal de Catinat s'étant retiré à sa Terre de Saint-Gatien, y vécut sans se plaindre du retranchement de la moitié de son revenu, par celui de la pension qu'il avoit en qualité de Maréchal de France, & que le Ministre de la Guerre, qui ne l'aimoit pas, cessa de lui payer. C'étoit M. de Chamillard, qui avoit succédé, en 1701, à M. de Barbezieux. Il survint un autre accident : le feu prit au Château de Saint-Gatien, & réduisit M. de Catinat à loger chez son Fermier. Supérieur à tous les évenemens, il en parut peu touché. Louis XIV, qui fut instruit de la situation de ses affaires, fut obligé d'y pourvoir : il fit venir Catinat à Versailles, s'informa des raisons qui lui avoient fait réduire son équipage & sa maison à l'état où ils étoient, & lui demanda enfin, *si n'ayant point d'argent, il n'avoit pas d'amis qui lui en prêtassent.* Il fut cet ami, & commença par lui faire payer tout ce qui lui étoit dû de sa pension. On connoissoit à la Cour la

délicatesse de conscience du Roi sur le point de la Religion ; on l'avoit surpris par ce côté, pour le dégoûter de M. de Catinat, en lui répétant sans cesse, qu'*il ne craignoit, ni ne croyoit rien* (1).

Le bel éloge qu'il fit du Duc de Vendôme ! lorsqu'en parlant de la prise de Brihuega, du 9 Décembre 1710, & de la bataille de Villaviciosa, que le Prince gagna, le 10 Décembre, sur M. Staremberg, & qui fit rentrer Philippe V à Madrid, il ajouta cette courte réflexion : *Ce que peut un seul homme!*

Si l'on vit Luxembourg, à la Bastille, obligé de se justifier du crime de sortilége, il faut encore imputer cette tache à la foiblesse du Roi, laquelle avoit été cause de la retraite de Catinat.

---

(1) Dans le tems que le Roi étoit indisposé contre M. de Catinat, il demanda au Duc de la Feuillade, qu'il savoit n'être pas des amis du Maréchal, ce qu'il en pensoit. La Feuillade, avec une sincérité bien admirable, parce qu'elle est bien rare à la Cour, lui répondit : SIRE, *c'est un homme propre à tout, & qui seroit aussi bon Chancelier que Maréchal de France.* Le Roi ne dit rien, & changea de conversation.

Le malheur de son éducation n'avoit point altéré le fond de sa piété, qui fut toujours sincere & solide; mais elle n'étoit point éclairée, & le défaut de lumieres le rendit quelquefois timide, & lui inspira de ces scrupules que l'instruction auroit dissipés. Henri IV disoit à M. de Sully, qu'il eût voulu le voir Catholique, lui en eût-il coûté un doigt de la main; Louis XIV, aussi zélé, disoit : *Je voudrois qu'il m'en eût coûté un bras, & avoir rappellé tous mes Sujets à l'Eglise Romaine.* Ce zele est bien louable : mais il a des bornes; & Louis XIV, faute de les connoître, a fait des démarches qui lui donnerent des inquiétudes, que tous les éloges ne purent dissiper : il eût imité S. Louis, Louis XII, Henri IV & son ayeul, s'il les eût mieux connues.

LOUIS XIV.

Malgré les infidélités du Roi pour Marie-Therese son épouse, il conserva toujours une sincere estime, une amitié véritable pour cette Princesse. Dès qu'il fut averti qu'elle étoit en danger, il se rendit dans sa chambre, se jetta sur son lit, les larmes aux yeux, & lui parla Espagnol. Mais les yeux de la Reine agonisante étoient déja tournés

LOUIS XIV. à la mort. Elle rendit l'esprit entre les bras du Roi, sans pouvoir lui répondre. On arracha d'auprès d'elle ce Prince, qui s'abandonnoit à la douleur, & à qui on entendit proférer ces mots qu'on a conservés, & qui méritent de l'être : *Je perds dans la* (1) *personne de la Reine, une femme admirable, & qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de sa mort* (2).

---

(1) Si le Roi avoit aimé la lecture, on le soupçonneroit d'avoir emprunté cette pensée du Président Maynard.

La morte que tu plains fut exempte de blâme;
Et le triste accident qui termina ses jours
Est le seul dé[plai]sir qu'elle ait mis dans ton ame.

Œuvres de Maynard, p. 25.

(2) Elle tomba malade le 26 Juillet 1683, & mourut le 30, des suites d'un cancer au sein. Son corps ayant été ouvert, on y trouva une apostume qui, s'étant crevée, lui suffoqua le cœur. C'étoit une Princesse d'une grande vertu. Après la conclusion de son mariage avec Louis XIV, le Roi lui ayant envoyé les présens de nôces, ceux qui les lui offrirent de la part du Roi, lui ayant demandé ce qu'elle leur ordonnoit de dire à Sa Majesté : *Vous direz à la Reine, ma tante*, (Anne d'Autriche, mere de Louis XIV.) *que je ne souhaite rien tant que de la voir promptement.*

Le Roi, qui avoit le cœur droit, l'avoit tendre ; il regardoit les François comme aussi dignes de son affection, que ce peuple en a toujours témoigné pour ses Rois. Un enchaînement de guerres, dont presque toutes étoient nécessaires, ou qui contribuerent au moins toutes à la gloire de l'Etat, l'empêcha de faire à ses Sujets le bien qu'il eût voulu leur faire. Mais il gémit souvent de la nécessité où il se trouva : il donna, en différentes occasions, des preuves de ces sentimens paternels ; je veux dire, dignes d'un Roi.

Quelque tems avant la ratification du Traité de Riswick, du mois de Septembre 1697, on entendit ces belles paroles de la bouche du Roi : *Il y a dix ans que je me trouve obligé de charger mes peuples ; mais à l'avenir je vais me faire un plaisir extrême de les soulager.* La guerre d'Espagne, qu'il étoit presque impossible d'éviter, l'en empêcha.

Le jour que Philippe V fut déclaré Roi, qui fut le 16 Novembre 1700, le Roi lui dit : *Monsieur, vous devez être bon Espagnol, & suivre les avis de votre Conseil ; mais n'oubliez jamais que vous êtes né François.* On ne peut trouver

Louis XIV. dans cette leçon, qu'un témoignage de l'amour du Roi pour la France. Graces à la providence qui a dirigé les évenemens, il ne s'est point encore trouvé de circonstances où les intérêts des deux Couronnes, essentiellement séparés, n'aient pû se réunir ; & si les conseils violens du fameux Alberoni (1) ont répandu quelques nuages, ils ont été bientôt dissipés.

Le dérangement dans les finances avoit commencé quelque tems après la révocation de l'Edit de Nantes, c'est-à-dire après l'évasion d'un très-grand nombre de Protestans, qui porterent leur industrie & nos especes chez l'Etranger : en obligeant les particuliers de porter leur argenterie aux Hôtels des Monnoyes, le Roi leur en donna l'exemple, & dépouilla la gallerie de son grand appartement de tous ces meubles admirables, de ces magnifi-

(1) Jules Alberoni, né le 30 Mars 1664. promu au Cardinalat le 12 Juillet 1717; premier Ministre de Philippe V, Roi d'Espagne, cause de la guerre de 1720. Son génie fut obligé de céder à celui du Duc d'Orléans, Régent. Il mourut disgracié le 6 Juin 1752.

ques *Candelabres* d'argent maſſif, ſculptés par Balin, & où l'ouvrage ſurpaſſoit la matiere de beaucoup. Regarder le profit qu'on en tira, & qu'un Moderne ne fixe qu'à trois millions, ce n'eſt pas enviſager la choſe de ſon vrai côté. Il faut y voir la généroſité & la fermeté du Roi, qui voulut s'aſſujettir le premier aux circonſtances. Il y eût eu moins de grandeur d'ame à aller affronter le péril à la tête de ſes troupes, qu'à ſe dépouiller ſi généreuſement de ces choſes, qui avoient fait l'admiration de toute l'Europe.

Si Louis XIV ceſſa de commander ſes armées à l'âge de cinquante-cinq ans, ce n'eſt pas qu'il n'aimât la guerre; mais les ſoins du gouvernement exigeoient ſa préſence : & un Roi qui eſt la tête de l'Etat, peut ſe diſpenſer d'en être le bras. Il avoit paru avec aſſez d'éclat à l'armée, pour donner des preuves de ſon courage.

Farjaux, Gouverneur de Maeſtrick pour les Hollandois, dans la campagne de 1673, rendit à la valeur du Roi un témoignage qui n'étoit pas ſuſpect. Sa Majeſté ſe trouva en perſonne au ſiége de Maeſtrick, qui fut pris après

LOUIS XIV. treize jours de tranchée ouverte, malgré sa situation, ses fortifications, ses munitions, six mille hommes de garnison, & le brave Farjaux. On reprochoit un excès de valeur à cet Officier. *Eh ! le moyen de ménager ma vie*, répondit-il, *en voyant un grand Roi prendre si peu de soin de la sienne?* En effet, tant que dura le siége, le Roi fut debout toute la nuit, depuis dix heures du soir jusqu'à cinq heures du matin. Après avoir ordonné les attaques, il se retiroit dans sa tente pour prendre du repos jusqu'au dîner. Au sortir de table, il montoit à cheval, faisoit le tour des lignes, & visitoit les quartiers.

Dans la campagne de Flandres, de 1667, le Roi s'étoit exposé au point que le sage Turenne, après quelques remontrances inutiles au siége de Lille (1), menaça Sa Majesté de se retirer, si elle ne vouloit pas ménager sa personne.

Un jour qu'il étoit dans les tranchées, & dans un endroit où le feu étoit fort vif, un Page de la grande

(1) Pris le 27 Août 1667.

Ecurie ayant été tué derriere lui, un Soldat qui le voyoit ainsi exposé aux coups, le prit rudement par le bras, en lui disant : *Otez-vous, est-ce là votre place?* Le vieux Duc de Charost, Capitaine de ses Gardes, pensa autrement, & se contenta de lui ôter son chapeau garni de plumes blanches, suivant l'usage du tems, & de lui donner le sien pour l'empêcher d'être remarqué en lui disant : *Sire, il est tiré, il faut le boire*: conseil généreux, qui fut suivi par le Roi.

Il eût passé le Rhin à cheval, à Tolhuis, si le Prince de Condé, qui avoit la goutte, ne l'en eût point empêché, parce qu'il ne pouvoit pas lui-même le passer que par dessus le pont qu'on fit avec des bateaux de cuivre. La campagne de 1678, fut moins périlleuse. Il fit aussi celle de 1687 & celle de 1692, où il prit Namur, le 5 Juin. Sa derniere campagne, fut celle de Flandres, de 1693, où il tomba malade au Quesnoi, & fut obligé de retourner à Versailles. Sa Majesté, qui avoit alors cinquante-cinq ans, avoit assez paru pour s'en rapporter aux Généraux qu'il avoit choisis.

Louis XIV. Rebuté des demandes injustes des Alliés, auxquels le Roi, touché des malheurs de ses Sujets, avoit offert de l'argent pour les aider à détrôner son petit-fils, & qui exigeoient qu'il se chargeât seul de lui ôter la Couronne, on entendit ce Prince, âgé de soixante-douze ans, dire tout haut, *que pour rappeller la fortune de la France, il étoit résolu de monter à cheval à la tête de la Noblesse.* Et il l'eût fait, si les succès de Vendôme & de Villars ne l'en eussent dispensé.

Lorsqu'en 1688, il donna à son fils, qu'on appelle le grand Dauphin, le commandement de son armée, il lui dit ces propres mots : *En vous envoyant commander mon armée, je vous donne les occasions de faire connoître votre mérite; c'est ainsi qu'on apprend à régner. Il ne faut pas que, quand je viendrai à mourir, on s'apperçoive que le Roi est mort.*

Un des talens qu'on a admirés dans le Roi, est celui de *tenir une Cour.* Il rendit la sienne la plus magnifique & la plus galante de l'Europe. Les fêtes, les ballets, les carrousels qu'il donna, sont au dessus de tout ce qu'on avoit encore vu en France, si l'on en excep-

te ce qui s'étoit passé à l'entrevue de Bayonne, & sous le Regne de Henri III. Louis XIV.

Les grands Princes forment les grands hommes. On eût dit que la Nature avoit fait des efforts pour seconder tous les goûts de Louis XIV : il ne faut que nommer les Généraux de son tems, les Sçavans, les Artistes dans tous les genres : ils sont connus, & quand on cessera ou de les imiter, ou de les admirer, on peut prédire la décadence du goût. L'honneur qu'on fait aux Arts, & les récompenses, en font la source & le soutien. Jamais Prince n'a plus donné, ni de meilleure grace : notre siecle ne connoît point d'Illustre du siecle passé sur qui sa générosité ne se soit répandue. Il avoit commencé, n'étant encore qu'enfant, par honorer le grand Corneille d'une lettre la plus flatteuse. Elle ne sçauroit être trop connue : la voici.

» Monsieur de Corneille, comme je « n'ai point de vie plus illustre à imiter, » que celle du feu Roi, mon très-honoré Seigneur & pere, je n'ai point » aussi de plus grand desir que de voir » en un abrégé ses glorieuses actions

Louis XIV. » dignement représentées, ni un plus » grand soin que d'y faire travailler » promptement : & comme j'ai cru que, » pour rendre cet ouvrage parfait, je » devois vous en laisser l'expression, & « à *Valdor* les desseins ; & que j'ai vu, » par ce qu'il a fait, que son invention » avoit répondu à mon attente ; je juge, » par ce que vous avez accoutumé de faire, que vous réussirez en cette entreprise, & que, pour éterniser la mémoire de votre Roi, vous prendrez plaisir » d'éterniser le zele que vous avez pour » sa gloire. C'est ce qui m'a obligé de » vous faire cette lettre par l'avis de la » Reine régente Madame ma (1) Mere ;

(1) Anne d'Autriche aimoit les Lettres, & en soutenoit la dignité. On lit dans l'histoire de l'Imprimerie de la Caille qu'Antoine *Berthier*, Libraire de Paris, ayant dessein de joindre à la vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery, deux volumes *in-fol.* de Lettres & de Mémoires qu'il avoit rassemblés avec beaucoup de soin, il s'adressa à la Reine mere à laquelle il remontra qu'il n'osoit, sans une autorité & une protection aussi puissante que la sienne, se hazarder à l'impression de ses recueils. Sa raison étoit que bien des gens qui y étoient maltraités, étoient rentrés en grace à la Cour. *Tra-*

» & de vous assurer que vous ne sçau- — LouisXIV.
» riez me donner des preuves de votre
» affection plus agréables, que celles
» que j'en attends sur ce sujet. Cepen-
» dant je prie Dieu qu'il vous ait, Mon-
» sieur de Corneille, en sa sainte garde.
» Ecrit à Fontainebleau, ce 14 Octo-
» bre 1664. *Signé*, Louis. Et plus
» bas, *Guénégaud*.

On a dit (& c'est le neveu de Pierre Corneille, feu M. de Fontenelle qui l'a dit) *que les dernieres paroles du pere de notre Théâtre, avoient été un remercîment des bontés du Roi.* Ayant appris que Corneille, qui en avoit enrichi tant d'autres par ses productions, étoit à l'extrémité sans avoir les commodités que la moindre aisance peut procurer, Louis XIV lui fit tenir cent louis d'or ; & celui qui les portoit avoit ordre de s'informer, de la part du Roi, de la santé de Corneille (1).

---

vaillez sans crainte, lui dit la Reine, *& faites tant de honte au Vice qu'il ne reste que de la Vertu en France.* Ce n'est qu'avec de pareils sentimens dans les Souverains qu'une Nation peut avoir de fideles Historiens.

(1) J'ai fait ce que j'ai pu pour tirer de l'obs.

Louis XIV. Patru reçut auſſi dans ſa derniere maladie une viſite de la part de Colbert, qui lui envoya une gratification du Roi, comme une marque de l'eſtime de Sa Majeſté pour un homme qui faiſoit honneur à la France.

Joignons à la lettre que le Roi fit écrire à Corneille celle que Colbert, ce Miniſtre auſſi attaché à la gloire de ſon Maître, qu'au bien de la France, ecrivit par ſon ordre au ſçavant Iſaac Voſſius.

» Quoique le Roi ne ſoit pas votre » Souverain, il veut néanmoins être vo» tre bienfaiteur, & m'a commandé » de vous envoyer la lettre de change » ci-jointe, comme une marque de ſon » eſtime, & un gage de ſa protection. » Chacun ſçait que vous ſuivez digne» ment l'exemple du fameux Voſſius » votre pere, & qu'ayant reçu de lui » un nom qu'il a rendu illuſtre par ſes » écrits, vous en conſerverez la gloire » par les vôtres. Ces choſes étant con-

curité le petit-neveu du grand Corneille; & j'oſe me flatter que j'y ai beaucoup contribué par le Mémoire que je publiai pour lui dans la conteſtation qui s'eſt élevée entre lui & les autres héritiers de M. de Fontenelle en 1758.

» nues de Sa Majesté, elle se porte » avec plaisir à gratifier votre mérite; » & j'ai d'autant plus de joie qu'elle » m'ait donné ordre de vous le faire » sçavoir, que je puis me servir de cette » occasion pour vous assurer que je suis, » Monsieur, votre très-humble & très- » affectionné serviteur, COLBERT «. A Paris, ce 21 Juin 1663.

LOUIS XIV.

Quels titres pour les Sciences & la République des Lettres! mais leur sont-ils plus glorieux qu'au Monarque? Cette gratification ne fut pas la seule que Louis fit aux Sçavans étrangers; ceux qui se distinguerent, furent honorés de pareilles lettres, & de récompenses aussi flatteuses.

En France, quels honneurs ne reçurent point Racine, successeur de Corneille, nommé du Marly; Boileau, qui, après sa retraite d'Auteuil, eut l'honneur d'entendre de la bouche du Roi : *Si votre santé vous permet de venir quelquefois à Versailles, j'aurai toujours une demi-heure à vous donner.* Il n'y avoit point de Courtisan, si élevé qu'il fût, qui n'eût brigué une pareille faveur. Moliere fut constamment protégé par le Roi, & eut quelquefois besoin de sa protection.

Louis XIV. Le *Tartuffe* lui dut une partie de son existence, & le *Misanthrope*, sa fortune. En applaudissant à cette derniere Piece, il ne fit honneur qu'à la justesse de son goût ; en protégeant le *Tartuffe* contre la cabale des *Devots*, il fit connoître la bonté de son cœur, & la juste idée qu'il avoit de la piété.

Je ne dis rien de la haute considération qu'il eut toujours pour les Bossuet, les Fenelon, pour Arnauld, dont il dit un jour, en considérant son air simple, humble, & sa petite taille : *Quoi! c'est-là le grand Arnauld!* Le Brun, Mansard, Girardon, la Quintinie, Lenautre, eurent quelquefois l'honneur de sa conversation.

Il se promenoit dans les jardins de Versailles entre Mansard & Lenautre ; & regardant tantôt la façade du Château, & tantôt la disposition du grand parterre : *Il faut en convenir*, leur dit-il, *on ne sçauroit mieux réussir que vous avez fait l'un & l'autre. Tout cela est admirable*. Mansard, naturellement fier, & ébloui de sa faveur, goûtoit toute la douceur d'une pareille approbation, lorsque Lenautre répondit avec autant d'esprit que de modestie : *Il y a*, SIRE,

quelque chose encore de plus rare. Quelque chose de plus rare, dit le Roi surpris? *Oui, Sire; & c'est de voir le plus grand Roi du Monde s'entretenir avec tant de bonté, avec son Maçon & son Jardinier.* Louis XIV.

En fait de beaux Arts, il n'aimoit que l'excellent, & ce qui portoit le caractère de noblesse & de grandeur. Les Téniers, & les autres Peintres dans le goût Flamand ne trouvoient point de grace devant ses yeux. *Otez-moi ces magots-là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de Téniers dans un de ses appartemens.

C'étoit au milieu des amusemens & des plaisirs, qu'il forma tous les vastes projets qui firent trembler l'Europe: preuve bien certaine de la supériorité de son génie, capable de se livrer à des objets si différens. Il assistoit régulierement à tous ses Conseils, & il les tenoit même pendant qu'il étoit malade. On dit qu'il ne s'en dispensa qu'une seule fois pour aller à la chasse. Il y avoit peu d'affaires ce jour-là: il entra pour dire qu'il n'y auroit point de Conseil; & le fit en parodiant sur le

champ les vers d'un Opera de Quinaut :

Louis XIV.

Le *Conseil* à ses yeux a beau se présenter,
Si-tôt qu'il voit sa *chienne*, il quitte tout pour elle :
Rien ne peut l'arrêter,
Quand *la Chasse* l'appelle.

Il avoit fait quelques petites chansons dans ce goût aisé & naturel; mais un talent bien supérieur à celui-là, c'est qu'il ne croyoit pas que ces légers amusemens fussent d'un plus grand prix qu'ils n'étoient. Ayant fait un Madrigal, il en donna la copie au Maréchal de Grammont, comme si c'eût été une Piece qu'on lui eût présentée, & lui en demanda son avis. Ce vieux Courtisan, qui ne se défia pas que les vers étoient du Roi, lui dit *que la Piece étoit misérable, & que ce ne pouvoit être que l'ouvrage d'un sot.* Le Roi se mit à rire, & fit connoître qu'il en étoit l'Auteur. Grammont fit tout ce qu'il put pour se retourner, demanda à revoir les vers, & ne put l'obtenir. Le Roi, continuant de s'amuser de son embarras, lui dit qu'il n'y avoit plus à revenir, qu'il s'en tenoit à son premier avis.

On

On peut trouver ici place à deux réflexions : la premiere, c'eſt qu'un Roi peut faire des vers, mais qu'il ne doit pas (1) ſe piquer du mérite d'un Poëte; l'autre qui regarde les Courtiſans, c'eſt qu'on ne ſçauroit donner ſon avis avec trop de ménagement, lorſque l'honneur ne nous oblige pas de ne rien diſſimuler. Alexandre ne s'embarraſſoit pas quelle corde il touchât en maniant la lyre; & le Poëte qui aima mieux être condamné au travail des *mines*, LOUIS XIV.

(1) Le Roi Jacques avoit le foible de ſe donner pour l'homme d'Angleterre qui parloit le latin le plus correctement. Dom *Diego Sarmiento* d'*Acagna*, Comte de Gondemar, Ambaſſadeur en Angleterre, lui reprocha ſpirituellement cette manie. Il vivoit fort familierement avec le Roi Jacques qui l'aimoit. Comme ils s'entretenoient enſemble toujours en latin, Gondemar, qui n'en ſavoit pas beaucoup, ou qui affectoit peut-être d'en ſavoir encore moins qu'il n'en ſavoit, faiſoit de fréquens *ſolécíſmes*, ou même des *barbariſmes;* Jacques lui dit que *ſon latin lui écorchoit les oreilles. Cela me ſurprend*, lui dit le Comte, *car, Sire, je crois mieux parler que vous; mon latin eſt celui d'un Roi, & le vôtre celui d'un Pédant* La leçon étoit bruſque; mais elle étoit juſte.

Louis XIV. que d'applaudir aux vers de Denys Tyran de Siracuse, n'étoit pas un Courtisan.

Le Roi fit voir le même esprit, dans une occasion à-peu-près pareille. Il avoit approuvé des vers que Boileau trouva mauvais. On reprocha à Boileau d'être plus difficile que le Roi. Oh! dit le Critique, il se peut fort bien faire que Sa Majesté ne se connoisse pas si bien que moi en poësie: qu'il soit guerrier, politique, le plus éclairé des Souverains, personne ne sçauroit raisonnablement lui contester ces qualités; mais qu'il sçache mieux que moi juger d'un bon vers, c'est un talent que je me crois en droit de lui disputer. Les ennemis de Boileau voulurent lui en faire une affaire auprès de Louis XIV. *En vérité*, leur répondit-il, *Boileau a eu raison, & vous êtes foux de vouloir me faire accroire que j'entends mieux la poëtique & les régles de la vérsification qu'un homme du métier.*

Si jamais Souverain n'a mérité plus de louanges que lui, on peut dire aussi qu'aucun autre n'en a tant reçu. On eût dit que l'univers entier avoit en-

trepris de former un concert d'éloges, auquel la France donnoit le ton. Il n'eſt preſque point d'ouvrages de ſon ſiecle où il n'ait été traité du plus grand Roi de la terre. L'Hiſtoire, l'Eloquence, la Poëſie, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture même, tous les Arts ſe réunirent pour faire ſon apothéoſe dès ſon vivant : les Temples mêmes retentirent de ſes éloges; & les Théologiens, après avoir rempli leurs Livres des louanges qu'ils lui donnoient, les faiſoient paſſer dans les Chaires. Eſt-il ſurprenant que la vanité ſe ſoit quelquefois gliſſée dans un cœur où tout ſembloit l'autoriſer ? Quelle force ne ſuccombe pas à tant d'attaques, ſur-tout lorſque parmi les éloges il y en a tant que la vérité avoue ? Cependant il a donné des marques de modeſtie dans les occaſions les plus délicates. Lors de la conſécration de la Statue équeſtre qu'on lui érigea à la place de Vendôme, le 13 Août 1699, avec des cérémonies où l'on peut dire que l'adulation eut trop de part, l'Hiſtoire rend à Louis XIV la juſtice, qu'il ne donna pas ſon approbation à

LOUIS XIV.

tout ce qui s'y fit; qu'il ne le souffrît
Louis XIV. même qu'avec peine. C'est le témoignage avantageux que lui rend Larrey (1), qui a fait l'Histoire de son regne, où l'on peut lire la relation de ces cérémonies. Ceux qui l'ont accusé d'un faste & d'un orgueil insupportables, parce que cette Statue & celle de la Place des Victoires ont des bases ornées d'esclaves enchaînés, n'avoient qu'à ouvrir les yeux. Ils auroient vu que celle du grand, du clément, de l'adorable Henri IV sur le Pont-Neuf à Paris, est accompagnée de quatre esclaves; que le pied-d'estal de celle de Louis XIII, fait pour la Statue de Henri II, a un pareil ornement; qu'on l'a ajouté à la Statue du grand Duc Ferdinand de Médicis, à Livourne. C'est un usage de Sculpteur, bien plus qu'un monument de vanité. On érige ces monumens pour les Rois, & on y ajoute ces embellissemens, comme on les habille, sans qu'ils y prennent garde. Dira-t-on qu'il y a chez eux un

(1) Tome VII, année 1699, pages 153 & suivantes.

mépris de l'Humanité, parce qu'on les peint en Apollon, en Hercule, en Jupiter, en Divinités de la Fable ? LOUIS XIV.

Les mots *Viro immortali* ont-ils une autre signification que ces habillemens, & expriment-ils autre chose que l'admiration qu'on doit avoir pour le mérite distingué d'un Souverain ? L'inscription, *Ædes à Deo datæ*, que Guillelmini, Astronome Florentin, fit mettre sur la maison que les libéralités de Louis XIV l'avoient mis en état de faire bâtir, indique-t-elle autre chose que la reconnoissance de ce sçavant homme ? Ceux qui dûrent les agrémens de la vie & le loisir dont ils jouirent, à ses bienfaits, & qui voulurent exprimer cette idée par cet hemistiche de Virgile, *nobis Deus hæc otia fecit*, faisoient-ils un Dieu de Louis XIV ? Et peut-on dire qu'il se l'étoit mis dans la tête ?

Il étoit si peu amoureux de cette fausse gloire, qu'il fit ôter lui-même de la gallerie de Versailles les inscriptions pleines d'enflure & de faste que Charpentier, de l'Académie Françoise, avoit placées à tous les cartouches des ta-

bleaux, telles que *le fameux passage*
Louis XIV. *du Rhin, l'admirable conduite du Roi, la merveilleuse entreprise, &c.* Il supprima toutes ces épithetes, & ne laissa subsister que les faits (1).

Despréaux lui ayant présenté son Epître sur ce passage du Rhin, il dit au Poëte, après en avoir entendu la lecture, *cela est beau, & je vous louerois davantage, si vous m'aviez moins loué.* C'est la pensée, mot pour mot, que Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV, employa à la tête de ses Mémoires qu'elle adresse (2) à l'Abbé de Brantôme. *Je louerois davantage vôtre œuvre, si elle ne me louoit tant.* Mais il n'y a gueres d'apparence que Louis XIV, qui lisoit peu, se rappellât la

(1) Voyez une Lettre de Boileau sur ces Inscriptions, tome IV.

(2) On lit dans l'avis au lecteur qui précede ces Mémoires, que le Seigneur auquel ils sont adressés, est Charles de Vivonne, Baron de la Chataigneraye. Mais c'est une erreur dont ces Mémoires fournissent la preuve. L'ouvrage de Brantôme dont parle Marguerite, est l'*éloge de cette Reine*, inseré dans *ses vies des Dames illustres de France.*

pensée de cette Princesse qui est belle, mais assez naturelle pour se présenter à un autre. Louis XIV.

L'Académie Françoise lui rendoit régulierement compte des sujets qu'elle proposoit pour les prix. Il y eut une année où elle donna pour sujet, *laquelle de toutes les vertus du Roi méritoit la préféren e?* Il défendit que ce sujet fût traité.

Son amour-propre étoit noble : c'étoit cet amour de la gloire qui fait les grands hommes, & qui est, sans qu'on s'en apperçoive, la source de bien des vertus; qui faisoit qu'Alexandre se donnoit tant de peine pour être loué par les Orateurs d'Athènes. Une modestie réelle est sans doute au dessus; mais s'il arrivoit qu'un Prince, ayant fait d'aussi grandes choses que Louis XIV, fût encore modeste, ce Prince seroit le premier homme de la terre, dit spirituellement un Moderne; Louis XIV seroit le second.

Que ne fit-on point pour nourrir cet amour-propre dans ce Monarque? Quelques traits de la flatterie la plus recherchée, suffiront pour faire voir qu'il étoit

Louis XIV. presque impossible au Roi de se garantir des piéges qu'on lui tendoit à chaque instant. Feu M. le Duc d'Antin disoit lui-même, que lorsqu'il fut Surintendant des Bâtimens, il faisoit mettre quelquefois ce qu'on appelle des calles, entre les Statues & les socles, afin que lorsque le Roi iroit se promener, il s'apperçût que les Statues n'étoient pas droites, & qu'il eût le mérite du coup d'œil. Le Roi trouvoit le défaut, M. d'Antin contestoit un peu, se rendoit ensuite, & faisoit redresser la Statue, en avouant avec une surprise affectée que le Roi se connoissoit à tout. Qu'on juge par cela seul combien il étoit difficile à ce Prince de ne pas s'en faire accroire.

Sa Majesté étoit allée coucher à Petit-Bourg, elle trouva qu'une avenue de vieux arbres faisoit un mauvais effet. M. d'Antin les fit abattre & enlever, & unir le terrein dans une seule nuit; & le Roi, à son réveil, demandant ce qu'étoit devenue l'allée, il lui dit: *Sire, comment eût-elle osé paroître devant vous? elle vous avoit déplu.*

Ce fut ce même Duc d'Antin, qui,

à Fontaibleau, donna au Roi & à Madame la Duchesse de Bourgogne un exemple d'adulation encore plus frappant. Louis XIV avoit témoigné qu'il souhaitoit qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtoit un peu de vue. M. d'Antin fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient plus : des cordes étoient attachées au pied de chaque arbre, & plus de douze cents hommes étoient dans ce bois prêts au moindre signal. M. le Duc d'Antin sçavoit le jour que le Roi devoit se promener de ce côté avec toute sa Cour. Sa Majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisoit. *Sire*, lui répondit-il, *ce bois sera abattu, dès que Votre Majesté l'aura ordonné. Vraiment!* dit le Roi, *s'il ne tient qu'à cela, je l'ordonne, & je voudrois en être défait. Eh bien! Sire*, reprit M. d'Antin, *vous allez l'être.* Il donna un coup de sifflet, & l'on vit tomber la forêt. *Ah! Mesdames*, s'écria la Duchesse de Bourgogne, *si le Roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les feroit tomber de même.* Bon mot un peu vif; mais qui ne tiroit point à conséquence.

Louis XIV.

LOUIS XIV. Une preuve bien convaincante de la déférence qu'on avoit pour ses sentimens, & que ses goûts servoient en toutes choses de loi, fut le changement subit qu'un mot seul de sa bouche opera dans les coëffures des femmes en 1699, au mois d'Octobre. Depuis l'introduction des rubans, sous le nom de FONTANGE, qu'ils prirent de la belle (1) personne qui les mit à la mode, vers l'an 1679. les étages des coëffures des Dames avoient multiplié, & étoient parvenus à (2) une hauteur énorme; un Poëte en parlant de ces coëffures déja bien rabaissées, dit:

Une palissade de fer
Soutient la superbe structure
Des hauts rayons d'une coëffure.
Tel en tems de calme, sur mer,
Un vaisseau porte sa mâture.

---

(1) De Mademoiselle (Marie-Angélique de Scoraille de Roussellle Duchesse de) Fontanges, fille de Jean Rigaud de Scoraille, Comte de Roussille, & d'Aymée-Léonor de Plas, née en 1660, morte le 28 Juin 1681 des suites d'une couche.

(2) Voici en peu de mots ce que j'ai rassem-

On pouvoit alors dire aux Dames quel est le *Serrurier qui vous coëffe*, tant il y

blé sur les coëffures de nos Dames depuis le commencement du quinzieme siecle, c'est-à-dire, depuis Charles VI. » Sous le regne de ce » Prince, dit Messire *Jean-Juvénal des Ursins*, » cité par d'Argentré, les Dames & Demoisel- » les faisoient de grands excès en états, & por- » toient des cornes merveilleusement hautes & » larges, ayant de chacun côté deux grandes » oreilles si larges que, quand elles vou- » loient passer par un huis (porte), il leur » étoit impossible de passer. En Flandres, où » ces cornes étoient nées, on les appelloit » HENNINS. Le fameux Thomas Conare, Moine de l'Ordre des Carmes, s'exerça contre ces cornes, & en triompha; mais son triomphe fut de peu de durée, & elles se rehausserent à un degré prodigieux. On peut consulter Monstrelet sur les effets de la prédication de Frere Thomas vol. 2. feuillet 4. 1°. Dans nos anciennes Tapisseries de Flandres, on retrouve ces coëffures gigantesques qui alloient jusqu'à trois & quatre pieds de hauteur. En 1467, sous le regne de Louis XI, » les femmes, dit » Monstrelet, mirent sur leurs têtes bourrelets » à maniere de bonnets ronds, qui s'amenui- » soient par-dessus de la hauteur de demi-aulne » ou de trois quartiers de long; telles y avoient, » & aucunes les portoient moindres & déliés » couvrechiefs par-dessus, pendans par derriere

avoit de fil d'archal & de fer à ces sortes de coëffures, ou, si l'on veut, d'édi-

» jusqu'à terre, les aucuns & les autres, & » prindrent aussi à porter leurs ceintures, &c. Erasme, dans son Dialogue intitulé *Senatulus*, dit : Il s'élevoit autrefois des cornes sur le haut de la tête des femmes auxquelles elles attachoient des especes de voiles (*linteamina*); cette coëffure distinguoit les femmes du premier rang. Toutes les femmes prirent ces coëffures, & arborerent les cornes & les banderolles : les Dames passerent à une autre extrémité, elles prirent des bonnets bas garnis en dehors de peaux tachetées de noir & de blanc ; elles furent copiées. La coëffure fut changée ; les Dames mirent sur leurs têtes des voiles noirs ornés de franges rouges ou pourpre. Non-seulement les Bourgeoises prirent ces voiles, mais elles en augmenterent l'éclat en y ajoutant des agrafes d'or, & même des perles. C'étoit autrefois une distinction d'avoir le *toupet* relevé & les cheveux des temples retapés, de faire du tout une espece de pyramide qu'on rejettoit en arriere ; cela ne dura pas longtems comme un ornement distinctif ; la mode en devint générale. Les cornes & les voiles attachés au-dessus sont du regne de Charles VI. & du commencement de celui de Charles VII. Les bonnets ornés de peaux parurent sous Charles VII. le voile noir sous Louis XII. c'étoit la coëffure d'Anne de Bretagne depuis la mort de Charles VIII. Les cheveux relevés parurent

fices, qui s'élevoient sur la tête des femmes. Les Prédicateurs, dit un Mo- Louis XIV.

---

sous François premier. Marguerite de Valois sa sœur, ayeule d'Henri IV, prit pour coëffure une toile avec force dorure. Marguerite, femme d'Henri IV, ne s'assujettit à aucune mode: elle se coëffoit en cheveux, sa coëffure favorite étoit le touper relevé, les cheveux des temples frisés, & sur la tête un bonnet de velours ou de satin enrichi de filets de perles & de pierreries avec un bouquet de plumes. J'ai un tableau du tems où elle est représentée avec cette coëffure, qui a l'air fort galant. Le chaperon parut aussi, & Scaliger dit que c'étoit une fort *sotte coëffure*. Ce chaperon, qui a duré jusques sous Louis XIII, étoit pour les Dames une piece de velours qui formoit le bonnet, & revenoit sur le front; les Bourgeoises ne le portoient que de drap. On les appelloit *Dames à chaperon*. Sous le regne d'Henri IV. Louise Bourgeois, dite Boursiet, Sage-femme, Accoucheuse de la Reine Marie de Médicis, obtint du Roi la permission de porter le chaperon de velours; elle est peinte avec cette coëffure à la tête de ses *Observations sur les Accouchemens*; ses cheveux sont relevés & sa tête est couverte du chaperon ou piece de velours en double. Les Dames ont aussi porté des perruques; celles auxquelles on donnoit le nom de *cadenettes*, servoient le matin aux Dames qui n'étoient pas encore peignées. On les appelloit aussi (ces coëffures) des *paresseuses*. Monsieur,

derne, avoient crié pendant douze ou quinze ans contre cette partie du luxe des femmes; ils avoient attaqué ce Coloſſe par toutes les figures de leur rhétorique; mais au lieu de le renverſer, ou pour le moins d'en enlever quelque morceau, ils l'avoient vu croître de mois en mois. Louis XIV ne fit ni menace ni défenſe. *Il témoigna que cette coëffure lui paroiſſoit déſagréable.* L'efficace de ſa parole fut ſi forte, & ſi prompte, que dans un jour elle mit preſque *à rez-de-chauſſée* ces pyramides. On travailla toute la nuit à la réforme, & dès le lendemain on parut devant le Roi avec une coëffure réduite & modeſte. La réformation fit des progrès étonnans, elle paſſa rapidement de Verſailles à Paris, & de Paris dans les Provinces les plus éloignées. Ce que peut un Roi reſpecté!

LOUIS XIV.

Pendant plus de cinquante ans, il n'y eut en Europe aucune tête couronnée

---

Frere du Roi, portoit une de ces perruques dans ſa campagne de Flandres: ſa toilette étoit celle d'une femme; il y employoit même le *blanc* & le *rouge*. Voyez le *Longueruana. Tom.* 1. *p.* 25.

que ses ennemis mêmes osassent mettre en comparaison avec lui; cependant on vit pendant son regne quatre Empereurs en Allemagne; trois Rois en Espagne, sept Rois en Angleterre, cinq Rois en Pologne, quatre Rois en Suede, quatre en Dannemarck, quatre en Portugal, six Sultans sur le Trône Ottoman : on pourroit même ajouter quatre Empereurs dans la Chine, & trois Sophis en Perse. L'Empereur Léopold fut secouru par la France, & humilié quand il l'attaqua. Philippe IV & Charles II, derniers Rois de la branche aînée d'Autriche en Espagne, furent aussi foibles que la Monarchie d'Espagne l'étoit devenue, & ne contesterent quelques droits au Roi que pour fournir des titres contr'eux. Charles II, Roi d'Angleterre, grand dans ses malheurs, cessa de l'être dans la prosperité. Jacques II, son frere, ne put profiter des efforts de son Protecteur. Guillaume III, ce génie puissant, qui étonna l'Angleterre qu'il soumit, fut presque toujours malheureux les armes à la main; & le Trône qu'il acquit étoit à un prix qui eût empêché un autre que

lui d'y monter. Chriſtine de Suede fut
Louis XIV. moins Souveraine que Philoſophe. Charles XII ſembloit n'être né que pour ces tems héroïques, où le droit de l'épée décidoit de tout. Jean Sobieski, en ſauvant l'Empire, n'acquit que le nom de grand Capitaine.

Une mémoire heureuſe n'eſt pas toujours jointe à un jugement profond. Le Roi réuniſſoit ces deux qualités. Un objet qui l'avoit une fois frappé, ne lui échappoit pas. En faiſant faire l'exercice à ſes Mouſquetaires, il dit poſitivement à l'un d'eux, *que ſon cheval étoit le même que celui qui avoit été volé depuis cinq ans à un de ſes camarades.* Ayant rencontré un homme dans les appartemens, il lui dit ſur le champ: *N'êtes-vous pas au Duc de ....? Je le reconnois*, ajouta-t-il, *aux boucles d'or de vos ſouliers, qui lui appartiennent.*

La bonté de ſon tempérament contribua ſans doute à l'égalité de ſon caractère. Sa conſtitution étoit ſi bonne, qu'il fit toujours deux grands repas par jour, ſans altérer ſa ſanté. Il étoit adroit à tous les exercices du corps; danſoit avec une grace infinie les danſes gra-

ves. Incapable de se livrer à une joye immodérée, il ne se laissoit point non plus abattre au chagrin. Sa fermeté ne l'abandonna jamais, quelques revers qu'il ait éprouvés. On peut dire qu'il fut malheureux depuis 1704 jusqu'en 1714. Il soutint ses disgraces comme un homme qui n'auroit pas connu la prospérité. Il perdit son fils unique en 1711; & quoique très-sensible à cette perte, il sçut la supporter avec constance. Une Princesse qui marqua une douleur extraordinaire, poussant des cris & des soupirs, qui ne pouvoient contribuer qu'à l'abattre encore davantage, il lui dit : *Eh! Madame, modérez-vous : j'y perds encore plus que vous ; à quoi servent ces cris?* Il vit périr, en 1712, dans l'espace de moins d'un mois, le Duc de Bourgogne son petit-fils, la Duchesse de Bourgogne, & le Duc de Bretagne, l'aîné de ses arriere-petits-fils. Le Roi même, que la bonté du Ciel nous a conservé, fut à l'extrémité. Tout ce qu'il dit après la convalescence de ce Prince, encore enfant, furent ces paroles, qui exprimoient la douleur de tant de pertes accumu-

lées : *Voilà donc Monsieur le Dauphin!*

Louis XIV. Dès l'année 1691, il avoit donné une marque que sa grandeur d'ame étoit supérieure aux évenemens. Le Maréchal de Catinat avoit confié le siége de Coni à un Officier subalterne, nommé Bulonde. Peu digne de la confiance du Général, cet Officier leva le siége précipitamment (le 29 Juin) sur la nouvelle qu'il eut de l'approche du Prince Eugene de Savoie, & malgré l'ordre de M. de Catinat, qui lui envoyoit un renfort de deux mille cinq cents chevaux. Bulonde condamné à mort par le Conseil de guerre, obtint sa grace, & fut envoyé prisonnier à Pignerol. Le Marquis de Louvois, inconsolable de la levée du siége, vint tout effrayé en annoncer la nouvelle au Roi. *Vous étes abbattu pour peu de chose*, lui répondit-il; *on voit bien que vous êtes trop accoutumé aux bons succès : pour moi qui me souviens d'avoir vu les troupes Espagnoles dans Paris, je ne m'abbats pas si aisément.*

Vingt-cinq ans après, on reconnut la même constance dans la réponse qu'il fit à l'Ambassadeur d'Angleterre,

qui se plaignoit hautement à Versailles des travaux que le Roi faisoit faire au Port de Mardick : il demanda une audience particuliere ; il l'obtint, & parla au Roi avec plus de véhémence que de retenue. Sa Majesté ne l'interrompit point ; mais lorsqu'il eut achevé, elle lui dit : *M. l'Ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir.* C'étoit en 1714, & à l'âge de soixante-seize ans, qu'il tenoit ce discours.

La mort qui effraye presque tous les hommes, le trouva préparé à soutenir les coups qu'elle devoit frapper sur lui-même, après avoir envisagé ceux dont elle avoit frappé les Princes de son sang. Au milieu même de sa gloire, il avoit voulu apprendre à mourir.

A la mort de Madame la Dauphine, arrivée le 20 Avril 1690, l'Evêque de Meaux ayant dit au Roi, qui étoit dans la chambre de la Princesse : *il faudroit que Votre Majesté se retirât. Non, non,* répondit le Roi, *il est bon que je voye comme meurent mes pareils.* Il resta effectivement, & la vit expirer.

Louis XIV. Dans ces momens où le masque tombé laisse voir l'homme, il regarda sa fin prochaine avec plus de résignation que de frayeur.

Malgré une grande foiblesse qui succéda aux douleurs vives qu'il sentit le 24 Août 1715, il ne laissa pas de se préparer à dîner en public; mais on fut obligé de faire sortir tous ceux qui étoient entrés dans sa chambre; & il ne retint que le Maréchal de Villeroi, avec qui il resta seul plus de deux heures: *Je vois*, lui dit-il, *que mon heure approche, il faut penser sérieusement à mourir.* Pendant qu'on lui faisoit les incisions qu'on avoit jugé à propos de lui faire à la jambe, pour retarder, s'il se pouvoit, les effets de la gangrenne dont elle étoit attaquée, son premier Médecin lui tenoit le bras, & n'y remarqua aucune émotion considérable. Ces incisions furent inutiles: on délibera si on lui couperoit la cuisse, & il parut que c'étoit l'exposer à des douleurs qui ne pouvoient rien produire d'avantageux. Il se résolut alors à la mort; & comme quelqu'un vouloit le consoler: *Il y a plus de dix ans*, dit-il,

que je pense à mourir en Roi chrétien. Ce qu'il avoit dit à la mort de Madame la Dauphine le prouve. Louis XIV.

Le 25 Août, jour de S. Louis, auquel on lui avoit fait les incisions à la jambe, il demanda *pourquoi ses Musiciens ne lui avoient pas donné le bouquet ordinaire?* On lui répondit qu'on les en avoit empêchés. *Eh non!* dit-il, *l'état où je suis ne doit rien empêcher.* Ils vinrent & lui donnerent le concert préparé, & il témoigna même y prendre quelque plaisir.

Il fit appeller le lendemain les Princes & les Princesses de son Sang; tous fondoient en larmes; il parla sans trouble, sans émotion, avec une constance qu'on ne pouvoit trop admirer dans un Prince qu'un instant va dépouiller de tout ce que le monde offre de plus brillant. Après avoir dit à chacun de ceux qui étoient présens, ce qui convenoit, il tint à son Successeur un discours proportionné à l'âge de ce Prince, encore enfant, qu'il finit par ces paroles: *J'ai chargé mon peuple au-delà de mon inclination; mais j'y ai été obligé par les longues guerres que j'ai eu à soutenir. Aimez la paix, & ne vous engagez dans*

Louis XIV. *aucune guerre, qu'autant que l'intérêt de l'Etat & le bien des Peuples l'exigeront.*

On remarqua que Louis XV, à qui cette importante leçon n'eſt jamais ſortie de la mémoire, le regardoit fixement, jettoit de groſſes larmes, ſans marquer ni frayeur ni foibleſſe.

Louis XIV, adreſſant enſuite la parole aux Princes, & à ſes premiers Officiers, leur dit : *Vous avez pû voir quelques perſonnes qui, pendant mon regne, ſe ſont écartées de leur devoir pour un tems, & s'en ſont repenties toute leur vie; profitez de leur exemple, & ne le ſuivez pas.*

Jamais Prince mourant n'a été ſi fidélement obéi. Il mourut après ces belles leçons & le grand exemple qu'il venoit de donner, le premier Septembre 1715.

Les traits principaux qui diſtinguent le Regne de Louis XIV ſont l'entrepriſe de la jonction des deux mers, dès l'an 1664; la réforme des loix, en 1667 & en 1670; la conquête de la Flandre Françoiſe, en ſix ſemaines; celle de la Franche-Comté en moins d'un mois, au cœur de l'hyver, celle de Dunker-

que & de Strasbourg. Qu'on joigne à ces objets une marine de près de deux cents vaisseaux, soixante mille Matelots enclassés en 1681, outre ceux qu'on avoit déja formés; le port de Toulon, celui de Brest & celui de Rochefort bâtis; cent cinquante Citadelles construites; l'établissement des Invalides, de Saint-Cyr, de l'Ordre de S. Louis, l'Observatoire, les différentes Académies, l'abolition des duels, l'établissement de la Police: qu'on y ajoute encore le Commerce sorti du néant, les Manufactures, les Arts utiles & agréables créés, les Sciences en honneur, les progrès de la raison plus avancés dans un demi-siecle, que depuis plus de deux cents ans. Louis XIV.

Parmi les évenemens singuliers du Regne de ce Monarque, on a beaucoup parlé du *Maréchal ferrant de Salone* (1). Quelques-uns de nos Histo-

(1) Larrey la regarde comme certaine, *Tom.* 6, *année* 1697, *pag.* 458. Le portrait de François Michel, natif de Salone, fut gravé dans le tems. & se voit encore: *Bernier*, sieur de Saint-Honoré, Auteur du *vrai Rabelais réformé*, en parlant des Délateurs, ou *Otacustes*,

Louis XIV.

riens ont adopté l'anecdote, d'autres l'ont rejettée. Je crois pouvoir en donner ici une idée abrégée. On en place l'époque sous l'année 1697.

François Michel, Maréchal à Salone, ville célebre par la naissance de Nostradamus, s'adressa, dit-on, à l'Intendant de Provence, auquel il dit qu'un spectre lui étoit apparu, & lui avoit commandé d'aller trouver le Roi à Versailles, pour l'informer de choses importantes, & qu'il ne pouvoit découvrir qu'à Sa Majesté. L'Intendant le méprisa d'abord, le prenant pour un fou; mais s'étant informé des habitans de Salone quel homme c'étoit, & ayant appris qu'il passoit pour un homme de bon sens, & en qui on n'avoit jamais rien vu de dérangé, il le mit entre les

---

gens qui, prêtant l'oreille à tout, profitent de tout ce qu'on dit, ajoute ces vers:

Si le Maréchal de Provence
N'avoit été prompt Délateur,
Messieurs les Maréchaux de France
N'auroient pas joué de bonheur.

Cela suppose quelque secret important découvert par *François Michel*. Jugement sur la vie & les œuvres de Rabelais, *p.* 292.

mains

mains d'un Officier qui conduiſoit des recrues à Paris. Il fut mené à Verſailles, ſur la fin d'Avril 1697, préſenté d'abord au Marquis de Barbezieux, avec lequel il eut un entretien de deux heures. Juſques-là, dit Larrey, on convient de la vérité : les uns aſſurent qu'il parla au Roi, les autres diſent que Sa Majeſté refuſa de le voir, & que François Michel donna à M. de Barbezieux un écrit où étoit le ſecret dont il étoit chargé, & qu'on n'a jamais pénétré. Ce qu'il y a de vrai, ajoute-t-on, c'eſt que le Roi lui fit donner de l'argent pour ſon voyage, avec une exemption de tailles & autres ſubſides, & parut ſatisfait de la révélation. Ce qu'on ajoute des ménaces du ſpectre, de le faire mourir s'il ne lui obéiſſoit pas, comme il avoit fait déja mourir quatre autres, eſt au moins apocryphe, auſſi-bien que le diſcours du Spectre, qui lui avoit dit : *Tu iras trouver ton Roi, & tu lui diras, pour preuve de ta miſſion, qu'il ſe ſouvienne de l'accident qui lui arriva il y a vingt-deux ans dans la forêt de Saint-Germain, & qu'il n'a jamais voulu déclarer à perſonne.* François Michel étoit-il un envoyé auquel ſa com-

LOUIS XIV. miſſion fût ſuggerée par des gens qui s'en ſervirent pour venir à leurs fins? Etoit-ce un homme dont le cerveau étoit troublé? Ou faut il mettre cette apparition, & le ſpectre de François Michel, au rang de celui qui apparut, ſuivant Tite-Live, à Annibal, à ſon paſſage en Italie; ou du phantôme que vit Brutus, la veille de la bataille de Philippe, & ſuivant Plutarque; ou de cet autre dont parle le jeune Pline dans ſes lettres, ce qu'il atteſte par le témoignage des regiſtres publics; ou n'étoit-ce qu'une découverte qu'il eût faite, & qu'il vint réveler à Verſailles, comme l'Auteur du Rabelais réformé le donne à penſer? Si j'avois un parti à prendre, ce ſeroit celui-là que je prendrois.





LOUIS XV.

LXV. ROI.

DEPUIS 1715.

Quam bene conveniunt Majeſtas & Amor!

Quelle heureuſe union d'amour & de reſpect!

LOUIS XV, Roi de France & de Navarre, ſucceſſeur & arriere-petit-fils de Louis XIV, petit-fils de Louis, premier Dauphin, & fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, ſecond Dauphin, & de Marie-Adelaïde de Savoie, naquit le 15 Février 1710, parvint à la Couronne le premier Septembre 1715, fut ſacré le 25 Octobre 1722, par le Cardinal de Rohan, Archevêque de Reims; cérémonie à laquelle les ſix Pairs laïques qui y aſſiſterent, étoient ſix Princes du Sang. Il déclara ſa majorité au Parlement, le 22 Février 1723, épouſa, à Fontaine- LOUIS XV.

bleau, le 5 Septembre 1725, Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Lezczinska, fille de Staniſlas I, élu Roi de Pologne, & il regne aujourd'hui avec cette gloire véritable, qui a ſa ſource dans les vertus qui font le bonheur des peuples & de l'humanité même. C'eſt à ceux qui feront l'hiſtoire de Louis XV, à donner au tableau de ſon Regne, tous les grands traits qui en doivent former l'enſemble. Il ſera difficile de nous bien peindre le Roi, ſi on n'a eu le bonheur d'approcher de ſa Perſonne ſacrée. Que de qualités d'eſprit & de cœur, échapperont à ceux qui n'auront pas connu cette ame dont la bonté fait tellement le fond, qu'on aime le Souverain avant que de l'admirer ; qu'on ne ſçauroit le voir ſans que la tendreſſe ſe confonde avec le reſpect ! Mon projet ne ſeroit pas rempli, ſi je ne faiſois connoître Louis XV par quelques-unes de ces paroles précieuſes qui le caractériſent. Je ne puis employer que celles qui ſont déja conſacrées dans notre hiſtoire par le zele des François, connues de preſque tous mes Lecteurs : elles les occuperont encore agréablement.

Dès sa premiere enfance, Louis XV parut ce qu'il a toujours été depuis ; esprit juste & solide, né pour aimer un peuple qui est lui-même fait pour adorer ses Rois. On lui demanda (1) qui étoient ceux qu'il devoit aimer : *Les honnêtes gens*, répondit-il. Et qui sont ceux, lui demanda-t-on encore, que doit fuir Votre Majesté ? *Les flatteurs*, reprit-il. Quelle leçon pour tous les Souverains dans la bouche de Louis XV, qui n'avoit encore que sept ans ! Un autre jour qu'on l'entretenoit des vertus de plusieurs de ses Ancêtres, dont les uns s'étoient acquis le surnom de HARDI, les autres celui de GRAND, celui de JUSTE. On lui demanda ; & vous, Sire, quel nom voudriez-vous porter un jour? *Je voudrois*, dit-il, *pouvoir acquérir*, avec raison, *celui de* LOUIS LE PARFAIT. Peut-on oublier ce qu'il dit au siege de Menin, pris par Sa Majesté en personne, après dix jours de tranchée ouverte, le 7 Juin 1744.

(1) Extrait d'un Discours du Pere Porée, prononcé en 1717, au Collége de Louis le Grand.

On lui dit qu'en risquant une attaque, qui ne coûteroit que peu de sang, on pourroit prendre la Ville quatre jours plutôt. *Eh bien*, dit-il, *prenons-la quatre jours plûtard : j'aime mieux les perdre, ces quatre jours, devant une Place, qu'un seul de mes Sujets.*

Ce tems, dit un illustre Moderne, sera toujours présent à la mémoire où il commença à gouverner & à combattre ; ce tems où les fatigues réunies du cabinet & de la guerre, le mirent au bord du tombeau. On se souvient de ces cris de douleur & de tendresse, de cette désolation, de ces larmes de toute la France, de cette foule consternée, qui, se précipitant dans les Temples, interrompoit par ses sanglots les prieres publiques, tandis que le Prêtre pleuroit en les prononçant, & pouvoit à peine les achever. Au bruit de sa convalescence, nous passâmes de l'excès du desespoir à l'yvresse de la joie. Jamais les courriers, qui ont apporté les nouvelles des plus grandes victoires, n'ont été reçus comme celui qui vint nous dire, *il est hors de danger.* Les témoignages de cet amour venoient

de tous côtés au Monarque. Ceux qui l'environnoient, lui en parloient avec des larmes de joie. Il se souleva, quoiqu'encore languissant : *Qu'ai-je donc fait*, s'écria-t-il, *pour être ainsi aimé?* Ce fut, dit l'Auteur, dont j'emprunte ceci, l'expression naïve de ce caractère simple, qui n'ayant de faste ni dans la vertu, ni dans la gloire, sçavoit à peine que son ame fût connue.

Après la victoire mémorable de Fontenoi, du 11 Mai 1745, la plus heureuse, par ses suites, que les François ayent remportée depuis Philippe-Auguste, & la premiere, depuis Saint Louis, qu'un Roi de France ait gagnée en personne contre les Anglois; Louis XV frappé de l'affreux spectacle des morts & des mourans étendus sur le champ de bataille : *Qu'on ait soin*, dit-il, *des François blessés, comme de mes enfans; qu'on ait même soin des ennemis.* Les Anglois prisonniers & blessés, devinrent nos compatriotes, nos freres; jamais tant d'humanité ne succéda à tant de valeur. Les Anglois victorieux auroient peut-être été pansés avec moins d'attention.

Quel partit prit le Vainqueur de Fontenoi, dès le jour même de la bataille? Il dit à son Sécretaire d'Etat : *Ecrivez en Hollande, faites sçavoir aux vaincus que je ne demande que la paix de l'Europe ; que ce n'est pas ma condition, mais celle des Peuples que je veux rendre meilleure.* Ce langage parut si extraordinaire, qu'on ne le crut qu'après que le Roi eut dit la même chose, malgré les nouvelles victoires qu'on l'obligea de remporter à Mesle, à Raucoux, à Lawfelt ; malgré les conquêtes de Malines, de Bruxelles, de Gand, de l'imprenable Berg-op-zoom.

Un de nos Princes (M. le Prince de Conti) écrivoit d'Italie au Roi : *Le Colonel de mon Régiment a été tué : vous connoissez trop, Sire, tout le prix de l'amitié, pour n'être pas touché de ma douleur.* Que cette lettre est honorable pour qui l'écrit, & pour qui la reçoit !

Le Monarque étoit pénétré de ces sentimens d'humanité & de générosité, lorsqu'il écrivoit lui-même ce billet où le cœur parle, où le Héros se peint. *J'ai perdu un honnête homme & un brave Officier que j'estimois & que j'aimois. Je*

sçais qu'il a un frere dans l'Etat Ecclésiastique ; donnez-lui le premier Bénéfice, s'il en est digne, comme je le crois.

Après ces traits, & une infinité d'autres que peuvent rassembler chaque jour ceux qui sont assez heureux pour avoir l'honneur de les recueillir de la bouche du Roi même, quels vœux nous reste-t-il à faire, sinon que le Ciel conserve long-tems à la France le présent qu'il lui a fait ; que plutôt que de terminer des jours si précieux, ceux qui nous sont destinés servent à allonger les siens.

Pour réunir les qualités du Roi en peu de mots, je crois ne pouvoir mieux terminer mon ouvrage que par ces vers que j'ai (1) faits pour la Statue que notre amour lui a destiné.

---

(1) Un de mes amis m'a communiqué ceux qui suivent :

Tant de peine étoit superflue
Pour conserver les traits de ce Vainqueur.
Qu'est-il besoin d'une statue ?
Chacun les porte dans son cœur.

Je crois avoir vu cette pensée quelque part ;

mais l'application n'en eſt pas moins juſte. L'Auteur en a fait une Latine, & une Grecque, qui ont mérité l'eſtime des connoiſſeurs.

Hic Bellona ſuum, Pax hic agnoſcat Alumnum :
Natum, Religio ; Gallia, noſce Patrem.

C'eſt-à-dire,

Que la Paix reconnoiſſe, à l'aſpect de Louis ;
Un Monarque attentif au bonheur de la terre.
Sainte Religion, reconnois-y ton fils.
France, reconnois-y ton pere.



Filiation du Roi Henri IV.

I. LOUIS IX, ou S. LOUIS, Roi de France: & MARGUERITE DE PROVENCE *.

II. ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont; sixieme Fils: BÉATRIX DE BOURGOGNE.

III. LOUIS I, Duc de Bourbon, dit *le Grand*: MARIE DE HAINAULT.

IV. JACQUES DE BOURBON, son troisieme Fils; Comte de la Marche: JEANNE DE SAINT-PAUL.

V. JEAN, Comte de la Marche: CATHERINE DE VENDÔME.

VI. LOUIS, Comte de Vendôme: JEANNE DE LAVAL DE MONTFORT.

VII. JEAN, Comte de Vendôme: ISABELLE DE BEAUVAU.

VIII. FRANÇOIS, Comte de Vendôme: MARIE DE LUXEMBOURG.

IX. CHARLES, Duc de Vendôme: FRANÇOISE D'ALENÇON.

X. ANTOINE, Duc de Vendôme, Roi de Navarre: JEANNE D'ALBRET, Fille de Henri, second du nom, Roi de Navarre.

XI. HENRI IV, d'abord Prince de Bearn, puis Roi de Navarre, & enfin Roi de France, quatrieme ayeul de LOUIS XV, regnant.

DROIT

Du Roi Henri *IV au Trône.*

* Pour qu'Henri IV eût droit au Trône, il fallut que les cinq Princes, aînés de Robert, Comte de Clermont, n'eussent aucuns descendans mâles, à la mort d'Henri III; & que, des Princes descendans de Robert de Clermont, Henri IV fût l'aîné : ce qui se trouve effectivement.

1°. Louis, fils aîné de Louis IX, mourut sans postérité en 1259, ainsi que 2°. Jean, qui mourut enfant en 1247; & 3°. Jean, dit *Tristan*, en 1270; 4°. Pierre, Comte d'Alençon, mourut aussi sans enfans qui lui survécussent, ayant eu deux fils, morts enfans; 5°. Philippe III, dit *le Hardi*, successeur de S. Louis, fut la Tige de quatre Branches : la premiere, qui fut celle de France, finit dans Charles le Bel; la seconde, qui fut celle de Valois, finit dans Charles VIII : la troisieme, qui fut celle d'Alençon, issue de celle de Valois, finit dans Charles, Duc

d'Alençon, reconnu premier Prince du Sang en 1725; la quatrieme qui fut celle d'Evreux, finit dans Charles, dit *le Noble*, Roi de Navarre, mort en 1441.

JEAN, Roi de France, de la Branche de VALOIS-ROYAL, Pere de Charles V, fut la Tige de la Branche d'Anjou qui finit dans Charles IV, Roi de Naples; de celle de BERRI, qui s'éteignit dans Jean de Berri, troisieme fils du Roi Jean, mort sans postérité de ses deux femmes, Jeanne d'Armagnac & Jeanne de Boulogne. La Branche de BOURGOGNE, aussi issue du Roi Jean, par Philippe de France, dit *le Hardi*, finit dans Charles *le Téméraire*, tué à la journée de Nanci, le 5 Février 1477, ne laissant que Marie de Bourgogne, qui épousa Maximilien d'Autriche.

De PHILIPPE LE HARDI, Tige de la Branche de BOURGOGNE, étoient issus deux Rameaux: celui de BRABANT, commencé dans Antoine, second fils de Philippe *le Hardi*, & terminé dans Jean, Duc de Brabant, mort en 1427, & dans le Comte de Saint-Paul son frere, mort en 1430; & le Rameau DE NEVERS, commencé dans Philippe, troisieme fils de Philippe *le Hardi*, lequel se termina

dans Jean, Comte de Nevers, mort en 1491, sans postérité masculine de trois femmes.

CHARLES V, dit *le Sage*, fils du Roi Jean, fut la Tige de la Branche d'ORLEANS, commencée dans Louis de France, second fils de Charles V, finie dans Louis XII, mort Roi de France en 1515. De cette Branche sortit le Rameau d'ANGOULESME, dit *Orléans Valois*, ou *Valois-moderne*, commencé dans Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, & terminé dans Henri III, Roi de France, dit le dernier des Valois.

La Branche aînée de BOURBON, dite Clermont, dont Robert de France, Comte de Clermont, sixieme fils de S. Louis, étoit la Tige, s'étoit éteinte dans Charles, Comte de Clermont, mort jeune, ne laissant qu'une fille, Susanne de Bourbon, épouse de Charles, Connétable de France, mort au siége de Rome en 1527.

Ce Prince fut le dernier de la Branche de MONTPENSIER, qui avoit commencé dans Louis, Comte de Montpensier, troisieme fils de Jean I, Duc de Bourbon.

Le Rameau de la MARCHE & de PONTHIEU, issu également de la Branche de

Bourbon, par Jacques, troisieme fils de Louis I, arriere-petit-fils de S. Louis, finit dans Jacques, second du nom, Comte de la Marche, qui n'eut qu'une fille, mariée à Bernard d'Armagnac, fils du Connétable de ce nom.

Du Rameau de la Marche sortit celui de Bourbon-Vendôme, dont Louis, Comte de Vendôme, fut la Tige; Louis, comme on l'a vu, étoit le quatrieme ayeul de Henri IV, aîné de la Maison de Bourbon, laquelle est devenue France par l'extinction de toutes celles dont on vient de parler, & qui sont au nombre de quinze Branches, dont l'extinction devoit faire place à celle de Vendôme.

A la naissance de Henri IV, il se trouvoit entre lui & le Trône, non-seulement Antoine son pere, Roi de Navarre, & Henri II, Roi de France; mais depuis, François II, dit le Dauphin, Charles IX, son frere, Henri III, & François de France, Duc d'Alençon; tous, à l'exception du dernier, morts mariés; ce qui promettoit une postérité brillante.





SUPPLEMENT AUX ANECDOTES

Sous le Regne de LOUIS XIII.

Lettre de l'Empereur Mathias à M. le Prince de Condé, & aux autres Princes & Seigneurs François, pour les engager à se joindre à lui dans la guerre de Hongrie contre les Turcs en 1615, & dans les premieres années du Regne de Louis XIII.

Nous avons cru que cette Lettre feroit plaisir aux Lecteurs : le style en paroîtra singulier; mais il faut considerer qu'il y a cent cinquante ans qu'elle fut écrite, & que c'étoit le goût du siecle. Cependant à travers les expressions pompeuses & hyperboliques, dont il est revêtu, on y découvre, cette vive estime que les Princes de l'Empire avoient pour les François, & la haute opinion qu'ils avoient conçue de leur valeur.

MON COUSIN,

» J'ai toujours eu cette croyance que » le courage gravé dans votre cœur par

» vos glorieux Ancêtres, nos freres &
» parens, paroîtra sur les marches de
» Hongrie pour le service de Dieu, la
» défense de la Religion Catholique, &
» l'abolition de l'ennemi du Christia-
» nisme. Puis quittant les guerres, où le
» malheur du siécle vous porte, que vous
» tournèrez royalement vos armes con-
» tre les Nations misérables, qui veu-
» lent destruire le culte deu à nostre
» Dieu, Roi & Sauveur Jesus-Christ.
» Ce grand Tige * royal & Saint, dont * S. Louis.
» vous êtes issu pour la gloire qu'il a
» maintenant dans le Ciel pour le res-
» pect d'un semblable voyage, vous con-
» jure de joindre vos forces aux mien-
» nes, & briller par un victorieux éclair
» sur tous nous autres, qui tendons au
» péril de nos vies à mettre à exécution
» l'entreprise que nous voulons faire sur le
» Turc. Si le grand Hues * vivoit, il vous * Hugues
» precederoit, si les Foulques, Charles, Capet.
» Louis, René, Ducs & Comtes d'An-
» jou pouvoient à cette heure vous com-
» muniquer l'honneur que vous rempor-
» terez d'un si renommé combat, je
» m'asseure tant de votre valeur qu'elle
» desireroit d'un plein vol, faire éclater

» les tonnerres de ses canons sur les bas-
» tions des Sarrasins. Les trophées que
» vous acquererez en un tel conflict se-
» ront autres devant Dieu, les intelli-
» gences & les hommes, que les des-
» pouilles & lauriers que pourriez avoir
» par les armes hazardeuses que journel-
» lement vous donnez à vous-même : je
» dis à vous-même, quand c'est à vos
» François, François si bien venus au-
» prez du Dieu des armées, si honnorez
» par les Capitaines étrangers, si triom-
» phans sur tous les climats de la terre,
» que l'on est contraint de confesser hau-
» tement, & avec vérité dire qu'ils sont
» les plus galans cavaliers de ce monde.
» Cesar le recognoissoit dans Rome,
» quand il les estimoit les plus vail-
» lans gens d'armes de toute la terre. Les
» Syriens & autres peuples barbares l'ont
» veu, sceu & cogneu, quand ils juge-
» rent que votre grand Louis surnommé
» d'outre-mer *, les rendit tributaires
» à ses grandes, vertueuses & royales
» volontez. Il vous invite à cette heure,
» sans que je parle de Charlemagne à
» arborer l'oriflamme François au lieu
» du croissant sur les mas des navires

* S. Louis.

» Turquesques. Faites-le, & nous assis-
» tez en ce glorieux combat, où assistant
» en personne, je tesmoignerai comme
» toutes mes intentions ne sont autres
» qu'à l'augmentation du nom Chrêtien.
» Charles cinquieme mon bisayeul m'y
» semond, quand paroissant dans le
» royaume d'Alger, il fut la terreur des
» Infideles. Croyez sur l'imitation d'un
» si grand Capitaine que celui-là, je ne
» manquerai à hazarder ma vie & ma
» Couronne pour oster celle d'Achmet, &
» la posant sur l'Autel divin, la présen-
» tant à celui que nous adorons dans le
» saint sepulcre de Jerusalem : Jerusalem
» tant terrestre que celeste vous aurez,
» si vous me fortifiez au concert gene-
» ral, que toute la Chrétienté va faire
» sous mon nom. Je prierai le descendant
» du preux Godefroy, Henri de Lorrai-
» ne par le sang de ses ayeux tant de
» fois immolé pour l'honneur de Dieu
» qu'il ait à vous inthroniser en l'ame
» le desir & le dessein de m'assister en
» cette grande bataille, que je prépare
» & destine au tigresque fils de Salim. Il
» se joindra quant & quant avec vous, &
» unanimement vous animant, animera

» les Luxembourgs, les Orleanois, les
» Bouillons, à l'imitation des Saxons,
» Palatins, Brandebourgs, à venir perdre
» & mettre en déroute les troupes mal-
» heureuses des Damascins Bachas : Baſ-
» chas qui attaquez par les vaiſſeaux Mal-
» teſques d'un côté, bouclez d'un autre
» par le Sophi de Perſe & le Preſte-Jean,
» flambez tout-à-coup par vos foudres
» guerriers & les miens, de rage de la
» perte des ſiens, ſe jetteront en mer
» pour aller trouver dans les lacs ſti-
» gieux leur Mahomet. Courage donc
» cher Couſin, laiſſez toutes partialitez
» pour conſerver & augmenter notre
» pure Catholique religion. Je ne fais
» aucun doute, que ſi vous venez avec
» les valeureux François à Vienne, les
» lys paroiſtront fleuronnans, verdoyans
» ſur l'aride jardin des Ottomans, Ot-
» tomans qui vaincus & perdus me bail-
» lent croyance, que vous planterez le
» pivot royal des très-Chrétiens dans
» Conſtantinople, & qu'abbatant les
» Moſquées paganeſques, vous remet-
» trez ſus les Temples Sacroſaints de
» Jeſus-Chriſt. Emanuel de Lorraine
» vrai Mercure de la Divinité à la priſe

» d'Alba-Julia; que ne fit-il Charles de
» Gonzagues de Cleves, Duc de Niver-
» nois ? Comme ne paruſt-il rempli de
» deſpouilles & de trophées ſur les en-
» nemis de la Trinité à Bude ? Gentil
» Laval, où es-tu maintenant brillant
» devant le Soleil de la Deité, ſinon que
» pour avoir hazardé ſaintement & cou-
» rageuſement la vie ſur cette groteſque
» Nation. Notre Confrere que Dieu ab-
» ſolve, Rodolphe a eu toute l'obliga-
» tion de ſes victoires à ces grands Fran-
» çois. A ſon exemple je vous baillerai
» le triomphe qui viendra du Conflict
» que je prépare à ces blaſphémateurs
» de l'humanité divine, m'aſſeurant
» que vous ne meſconduirez de ma de-
» mande, je prierai l'Eternel de vous
» combler de ſes graces, & croire que
» je ſuis à vous, & à tous les Princes
» & Seigneurs François, mon Couſin
» très-affectionné, MATHIAS.

De Prague, ce 1 Octobre 1615.

TABLE
DES MATIERES
DU TOME PREMIER.

ROIS DE LA PREMIERE RACE.

Troisieme Race, dite des Capetiens.

Fin de la Table du Tom. 1.

TABLE.
DES MATIERES
Du Tome Second.

TABLE DES MATIERES

Du Tome troisieme.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de *Monseigneur le Vice-Chancelier*, un Livre ayant pour titre, *Tablettes Anecdotes & Historiques, de France, &c.* & je crois qu'on peut en permettre la réimpression, à Paris ce 15 Mars 1765.

L'ABBÉ GRAVES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé *le sieur Duchesne, Libraire à Paris*, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Tablettes Anecdotes & Historiques des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV, Dictionnaire de musique*, par le sieur Rousseau, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le tems de dix années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance comme aussi imprimer ou faire imprimer, vendre, faire

vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, à peine de tous dépens, dommages & intérêts; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre scel des Présentes : que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à la réimpression des Ouvrages seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR

tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiegne le dix-ſeptieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre Regne le cinquantieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 374. *fol.* 338. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris ce* 30 *Juillet* 1765. LE BRETON, *Syndic.*





